

Rapport de gestion

2025



AU CONSEIL COMMUNAL DE GLAND

2025 – Une année sous le signe de l'innovation et de l'engagement

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, du Règlement sur la comptabilité des communes et du Règlement de votre Autorité, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport d'activité à votre approbation.

Le 1^{er} septembre 2025, nous avons accueilli notre nouveau Secrétaire municipal, M. Luca Nizzola, dont l'arrivée a marqué une étape importante dans la vie de notre Administration.

Grâce à l'engagement sans faille de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs, la gestion des affaires communales courantes, la conduite des grands projets structurants et les missions découlant de la loi ont été menées à bien avec rigueur et détermination.

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives dans de nombreux domaines, dont voici quelques exemples. Première année de bouclage des comptes selon le référentiel comptable MCH2, mise en service de la surélévation du Collège de Grand-Champ agrandi et rénové, déploiement du Revenu de Transition Écologique — dispositif pilote unique en Suisse —, inauguration de la nouvelle Bibliothèque communale et scolaire, lancement de la première Soirée des entreprises, raccordement de la salle communale au réseau de chauffage à distance de ThermorEsÔ SA, mise en œuvre et suite des travaux du Vieux-Bourg entrant dans leur troisième année et démarrage des travaux d'extension de la caserne des pompiers.

Notre Ville a également confirmé son positionnement en matière de développement durable, avec un fort succès dans l'utilisation des fonds destinés aux subventions à la population et dès novembre, le suivi du plan climat actualisé et la création des premières éditions de la Fête de la Nature et du Festival du Film Vert. Sur le plan social et culturel, les Festivités Ombre & Lumière à Gland (FOLG) ont réuni la population dans un esprit festif et convivial, tandis que le Théâtre de Grand-Champ a accueilli plus de 9'000 spectateurs au cours de sa saison.

La Municipalité tient à remercier l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs pour leur implication et leur travail au service de la population glandoise.

Un message de gratitude également à l'égard de votre Autorité pour les échanges, les discussions et les décisions prises qui permettent la réalisation concrète et la mise en œuvre des préavis et projets.

Nous souhaitons vivement voir perdurer cet esprit ouvert, inclusif et respectueux qui marque la qualité de nos travaux.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nous vous remercions pour votre travail et votre confiance.

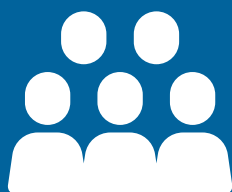
La Municipalité

LA VILLE DE GLAND EN 2025	4
CONSEIL COMMUNAL	7
LÉGISLATURE 2021 - 2026 _____	8
RÉPARTITION DES SIÈGES _____	8
BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL _____	9
COMMISSIONS _____	10
MUTATIONS _____	12
SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL _____	12
RÉSUMÉ DES DÉCISIONS _____	13
MUNICIPALITÉ	23
LÉGISLATURE 2021 - 2026 _____	24
ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ _____	27
LA VISITE PRÉFECTORALE _____	31
RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES _____	31
AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER (PRÉAVIS MUNICIPAL N°2/2021) _____	31
SECRÉTARIAT MUNICIPAL	35
OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES _____	37
OFFICE DE LA COMMUNICATION _____	40
OFFICE INFORMATIQUE _____	41
OFFICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE _____	42
PÔLE AFFAIRES JURIDIQUES _____	44
PROJETS TRANSVERSAUX ET SMART CITY _____	44
ARCHIVES COMMUNALES _____	45
SERVICE DE LA POPULATION	49
OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS _____	50
SECRÉTARIAT DU SERVICE DE LA POPULATION _____	51
SÉCURITÉ PUBLIQUE _____	55
SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE	59
OFFICE DE L'ENFANCE _____	60
GROUPE DE TRAVAIL JEUNESSE _____	64
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES _____	68

SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES	73
LES SOUTIENS ET L'ACCÈS À LA CULTURE _____	74
LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION _____	76
LA COORDINATION D'ÉVÉNEMENTS PONCTUELS ET FÉDÉRATEURS _____	77
AFFAIRES SOCIALES _____	82
LOGEMENT _____	83
SANTÉ _____	85
SENIORS _____	85
SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME	87
BÂTIMENTS COMMUNAUX _____	88
CONSOMMATION D'ÉNERGIE _____	93
URBANISME _____	96
POLICE DES CONSTRUCTIONS _____	96
SERVICE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DES SPORTS	101
FINANCES _____	102
ÉCONOMIE _____	104
SPORTS _____	107
DOMAINES _____	107
SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT	109
LES GRANDS PROJETS _____	110
INFRASTRUCTURES COMMUNALES _____	112
ENVIRONNEMENT _____	115
RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ AUX VŒUX FORMULÉS PAR LES COMMISSIONS	118
CONCLUSIONS	127
ANNEXES	128

LA VILLE DE GLAND EN 2025

14'192
HABITANTS



119
NATIONALITÉS



873



SUBVENTIONS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHF 600'000.-

ENGAGÉS POUR LE PROGRAMME DE SUBVENTION
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

16

PRÉAVIS SUR LESQUELS
LE CONSEIL COMMUNAL
S'EST PRONONCÉ

16

ACCEPTÉS



103

DEMANDES D'AUTORISATION
DE MANIFESTATION (POCAMA)

77

SOCIÉTÉS LOCALES

8'011

PLACES
DE TRAVAIL



74

ACTIVITÉS SPORTIVES
DANS LE PROGRAMME
BOUGE !

BOUGE !

1'354

ENTREPRISES
ET INDÉPENDANTS



200 L
D'EAU
CONSOMMÉE
PAR JOUR ET
PAR HABITANT



1'116
HABITANTS
GLANDOIS
ONT UN COMPTE
SUR LE GUICHET VIRTUEL



2/3
DE DÉCHETS
RECYCLÉS



82 MILLIONS
BUDGET
TOTAL DE LA
COMMUNE



147
DEMANDES
D'AIDE
INDIVIDUELLE
AU LOGEMENT

18'797
LIVRES ÉCHANGÉS SUR
LE RÉSEAU NAVIBOUQ' LA CÔTE



9'119
SPECTATEURS
AU THÉÂTRE
DE GRAND-CHAMP

125
ARBRES ABATTUS

320
ARBRES ET
ARBUSTES PLANTÉS



104
RENDEZ-VOUS
POUR L'ÉTÉ EN VILLE



7
SÉANCES
DU CONSEIL COMMUNAL



-55 %
DE CO₂ ÉMIS POUR L'ÉNERGIE PAR LES
BÂTIMENTS COMMUNAUX DEPUIS 2020



17
HECTARES
DE FORÊT



1'746
ÉLÈVES EN PRIMAIRE
ET SECONDAIRE



6
JEUNES STAGIAIRES À
L'ATELIER-BROCANTE DU CAFÉ-BOULON



Conseil communal de Gland

Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél.: 079 422 76 35
E-mail: secretairecc@gland.ch



Conseil communal

Fonctions

- Le Conseil communal est l'organe délibérant de la Ville de Gland. Il exerce un contrôle sur l'activité de la Municipalité
- Il délibère notamment sur la gestion, sur le projet de budget et les comptes communaux, sur les propositions de dépenses extrabudgétaires et sur l'Arrêté d'imposition
- Le Conseil communal est composé de 75 membres, élus pour 5 ans par les membres du corps électoral communal ; les séances sont publiques
- Le Conseil communal élit chaque année un président en son sein

Points forts en 2025

Le Conseil communal :

- a siégé à 7 reprises
- outre le rapport de gestion et des comptes 2024, s'est prononcé sur 16 préavis municipaux, dont 1 a été accepté amendé et 15 ont été acceptés tels que présentés
- a enregistré
 - 1 motion, laquelle a été retirée
 - 10 postulats, dont 2 n'ont pas été pris en considération et 1 a été transformé en interpellation, étant précisé que la décision sur la prise en considération ou non de 2 postulats aura lieu en 2026
 - 8 interpellations
- 6 membres ont démissionné, leurs sièges ont été repourvus, 1 membre a décidé de siéger hors-parti

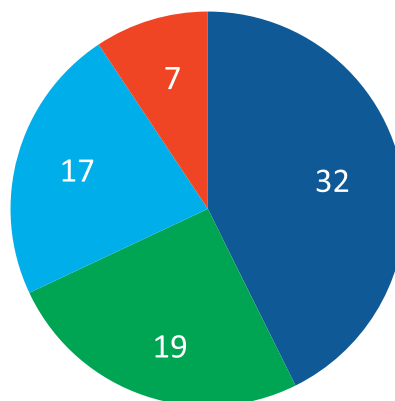
CONSEIL COMMUNAL

LÉGISLATURE 2021 - 2026

RÉPARTITION DES SIÈGES

Résultat des élections du 7 mars 2021, les 75 sièges se répartissent comme suit :

- GDG Gens de Gland
- Plateforme PS-Les Vert-e-s
- PLR Les Libéraux-Radicaux de Gland
- UDC Ville de Gland



Entre le 12 octobre 2023 et le 17 mars 2025, cinq Conseillers (ex-GDG, ex-PS-Les Vert-e-s et ex-UDC) ont décidé de siéger hors-parti.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2025

BUREAU

PRÉSIDENTE

Ahimara Buffat (UDC)

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Samuel Freuler (GDG)

2^E VICE-PRÉSIDENT

Nicolas Pellet (PLR)

SCRUTATEURS

Stéphanie Larrivé (PS-Les Vert-e-s)

Jean-Luc Nicolet (GDG)

SCRUTATEURS SUPPLÉANTS

Roger Hemberger (PLR)

Jean-Marc Guibert (UDC)

SECRÉTAIRE

Karine Teixeira Ferreira

SECRÉTAIRE SUPPLÉANTE

Anne-Marie Hemberger

HUISSIER

Daniel Bussy

HUISSIER SUPPLÉANT

Arthur Bigler

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2025

BUREAU

PRÉSIDENT

Samuel Freuler (GDG)

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Nicolas Pellet (PLR)

2^E VICE-PRÉSIDENTE

Albulenë Ukshini Sefa (PS-Les Vert-e-s)

SCRUTATEURS

Stéphanie Larrivé (PS-Les Vert-e-s)

Jean-Marc Guibert (UDC)

SCRUTATEURS SUPPLÉANTS

Roger Hemberger (PLR)

Jean-Luc Nicolet (GDG)

SECRÉTAIRE

Karine Teixeira Ferreira

SECRÉTAIRE SUPPLÉANTE

Anne-Marie Hemberger

HUISSIER

Daniel Bussy

HUISSIER SUPPLÉANT

Arthur Bigler

COMMISSIONS

COMMISSION
DES FINANCES

MEMBRES

Jérôme Frachebourg (GDG)
 Pierre-Alain Bringolf (GDG)
 Evan Lock (GDG)
 Samuel Freuler (*[jusqu'au 30.06.2025]*, GDG)
 Sébastien Bertherin (*[dès le 01.07.2025]*, GDG)
 Angelita Galvez (PS-Les Vert-e-s)
 Iulica Gorgoni (PS-Les Vert-e-s)
 Rasul Mawjee (PLR)
 Nicolas Pellet (PLR), Président
 Isabelle Wegmann (UDC)

COMMISSION
DE GESTION

MEMBRES

Pierre Joye (GDG)
 Philippe Moret (GDG)
 Yvan Gremion (PS-Les Vert-e-s)
 Stéphanie Larrivé (*[jusqu'au 02.05.2025]*, PS-Les Vert-e-s)
 Rupert Schildböck (*[dès le 08.05.2025]*, PS-Les Vert-e-s)
 Léonie Wahlen (PLR), Présidente
 Timothée Haesslein (PLR)
 Bernard Kaeslin (*[jusqu'au 24.03.2025]*, UDC)
 Ahimara Buffat (*[dès le 01.07.2025]*, UDC)

COMMISSION
D'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

MEMBRES

Jean-Luc Nicolet (GDG)
 Nathalie Lamarque (GDG)
 Stéphanie Larrivé (PS-Les Vert-e-s)
 Anita Waeber (PS-Les Vert-e-s)
 Jean-Marc Jaquier (PLR)
 Roger Hemberger (PLR)
 Alain Pernet (UDC)

COMMISSION
DE RECOURS EN
MATIÈRE D'IMPÔTS
ET DE TAXES
COMMUNALES

MEMBRES

Jean-Philippe Genoud (GDG)
 Catherine Sicuranza (GDG)
 Véronique Villaine (PS-Les Vert-e-s)
 Martin Ahlström (PLR)
 Jean-Marc Guibert (UDC)

COMMISSION
CHARGÉE
D'EXAMINER
LES PÉTITIONS QUI
SONT ADRESSÉES AU
CONSEIL COMMUNAL

MEMBRES

Théophile Mounier (GDG)
 Bernard Blaser (GDG)
 Caroline Félix (PS-Les Vert-e-s)
 Martin Ahlström (PLR)
 Jean-Marc Guibert (UDC)

COMMISSION
DES AFFAIRES
RÉGIONALES ET
INTERCOMMUNALES

MEMBRES

David Mayer (*[jusqu'au 11.03.2025]*, GDG)
 Regina Bovet (*[dès le 08.05.2025]*, GDG)
 Nathalie Lamarque (GDG)
 Albulenë Ukshini Sefa (PS-Les Vert-e-s)
 Rupert Schildböck (PS-Les Vert-e-s)
 Michel Girardet (PLR)
 Adrian Hochreutener (PLR)
 Alain Pernet (UDC)

**CONSEIL
INTERCOMMUNAL
DE L'ORGANISATION
RÉGIONALE DE
PROTECTION CIVILE
DU DISTRICT DE
NYON (ORPC)**

MEMBRES

Samuel Freuler ([jusqu'au 30.06.2025], GDG)
Nicolas Pellet ([dès le 01.07.2025], PLR)

SUPPLÉANTS

Nicolas Pellet ([jusqu'au 30.06.2025], PLR)
Albulenë Ukshini Sefa ([dès le 01.07.2025],
PS-Les Vert-e-s)

**CONSEIL
INTERCOMMUNAL DE
L'ASSOCIATION POUR
L'ÉPURATION DES
EAUX USÉES DE LA
CÔTE (APEC)**

DÉLÉGUÉS

Dario Sicuranza (GDG)
Stéphane Rosset (GDG)
Samuel Freuler (GDG)
Daniel Richard (GDG)
Laurent Dorand (hors CC, GDG)
Angelita Galvez (PS-Les Vert-e-s)
Véronique Villaine (PS-Les Vert-e-s)
Stéphanie Larrivé (PS-Les Vert-e-s)
Rasul Mawjee (PLR)
Roger Hemberger (PLR)
Nicolas Pellet (PLR)
Philippe Blanchut (hors CC, UDC)
Jean-Marc Guibert (UDC)

**CONSEIL
INTERCOMMUNAL
DE RÉGION DE NYON**

MEMBRES

Evan Lock (GDG)
Steve Binggeli ([jusqu'au 07.01.2025], GDG)
Pierre-Alain Bringolf ([dès le 13.03.2025], GDG)
Véronique Villaine (PS-Les Vert-e-s)
Rupert Schildböck (PS-Les Vert-e-s)
Nicolas Pellet (PLR)
Michel Girardet (PLR)
Pascal Riesen (UDC)

SUPPLÉANTS

Katia Annen (GDG)
Pierre-Alain Bringolf ([jusqu'au 12.03.2025], GDG)
Aurélien Joye ([dès le 13.03.2025], GDG)
Christophe Lovis (PS-Les Vert-e-s)
Marc Morel ([jusqu'au 19.02.2025], PS-Les Vert-e-s)
Galvez Angelita ([dès le 13.03.2025], PS-Les Vert-e-s)
Pablo Gomez (PLR)
Adrian Hochreutener (PLR)
Simo Mers ([jusqu'au 17.03.2025], UDC)
Jean-Daniel Guillod ([dès le 08.05.2025], UDC)

**CONSEIL
INTERCOMMUNAL
DE L'ASSOCIATION
INTERCOMMUNALE
D'ACCUEIL DE JOUR
DES ENFANTS RÉSEAU
D'ACCUEIL DES
TOBLERONES (RAT)**

MEMBRES

Carine Koller ([jusqu'au 08.09.2025], GDG)
Elvis Memic, [dès le 02.10.2025]
Yann de Siebenthal (GDG)
Albulenë Ukshini Sefa (PS-Les Vert-e-s)
Rasul Mawjee (PLR)
Patricia Storti (PLR)
Pascal Riesen (UDC)

SUPPLÉANTS

Magali De Preux Boscardin (GDG)
Catherine Sicuranza (GDG)
Véronique Villaine (PS-Les Vert-e-s)
Isabelle Kunze (PLR)
Sabine Million-Courvoisier (PLR)
Simo Mers ([jusqu'au 17.03.2025], UDC)
Jean-Daniel Guillod ([dès le 08.05.2025], UDC)

**CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT
PRIMAIRE ET
SECONDAIRE**

DÉLÉGUÉS

Sébastien Bertherin (GDG)
Ioulia Esreb (PS-Les Vert-e-s)
Sabine Million-Courvoisier (PLR)
Simo Mers ([jusqu'au 17.03.2025], UDC)
Ahimara Buffat ([dès le 25.08.2025], UDC)

MUTATIONS

Durant l'année, les mutations suivantes sont intervenues :

- Steve Binggeli (GDG), démissionnaire au 7 janvier 2025, siège attribué à Elvis Memic (GDG), assermenté le 13 mars 2025 ;
- Marc Morel (PS-Les Vert-e-s), démissionnaire au 19 février 2025, siège attribué à Akuvi Klenam Honkou (PS-Les Vert-e-s), assermentée le 13 mars 2025 ;
- David Mayer (GDG), démissionnaire au 11 mars 2025, siège attribué à Jérôme Masserey (GDG), assermenté le 8 mai 2025 ;
- Bernard Kaeslin (UDC), démissionnaire au 24 mars 2025, siège attribué à Jean-Daniel Guillod (UDC), assermenté le 8 mai 2025 ;
- Nikhil Duella (PS-Les Vert-e-s), démissionnaire au 3 avril 2025, siège attribué à Marlène Bucca (PS-Les Vert-e-s), assermentée le 8 mai 2025 ;
- Abdul Esreb (PS-Les Vert-e-s), démissionnaire au 8 octobre 2025, siège attribué à Crystelle Maurissen (PS-Les Vert-e-s), assermentée le 6 novembre 2025.

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 3 reprises en séances ordinaires jusqu'au 30 juin 2025, la séance fixée au 6 février 2025 ayant été annulée, et à 4 reprises du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025. Les séances se sont déroulées à la salle communale.

Toutes les séances ont été filmées et diffusées en streaming sur le site internet communal, sur NRTV ainsi que sur les réseaux sociaux.

Outre le rapport de gestion et des comptes 2024, le Conseil communal :

- s'est prononcé sur 16 préavis municipaux ;
- a enregistré :
 - 1 | motion, laquelle a été retirée ;
 - 10 | postulats, dont 2 n'ont pas été pris en considération et 1 a été transformé en interpellation, étant précisé que la décision sur la prise en considération ou non de 2 postulats aura lieu en 2026 ;
 - 8 | interpellations.

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

13

MARS
2025

Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération de la motion de M. Nicolas Pellet, au nom de la Commission des finances (COFIN), intitulée « Pour la création d'un règlement concernant le pourcentage (ou centime) culturel au sein de la commune de Gland »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération la motion de M. Nicolas Pellet, au nom de la Commission des finances (COFIN), et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat de M. Sébastien Bertherin et consorts intitulé « Garde d'enfants : versement d'une aide individuelle directe pour alléger le budget des familles »

La proposition de renvoi étant soutenue par plus d'un cinquième des Conseillers présents, une Commission technique chargée de préavisier sur la prise en considération de ce postulat sera nommée.

Interpellation de M. Jean-Philippe Genoud concernant le WWF – Gare Sud

M. Jean-Philippe Genoud est satisfait de la réponse apportée par la Municipalité.

Interpellation de M. Jean-Philippe Genoud concernant le Collège de Mauverney

M. Jean-Philippe Genoud est satisfait de la réponse apportée par la Municipalité.

Interpellation de M. Michel Girardet, pour le groupe PLR, intitulée « Faut-il craindre pour l'avenir du RAT ? »

La Municipalité répondra à cette interpellation de manière formelle lors de la prochaine séance du Conseil communal.

Interpellation de Mme Stella Motta Larrivé, M. José Caiano et M. Arnaud Durand intitulée « Démarches participatives : clarifications nécessaires pour une implication citoyenne efficace »

Les interpellateurs sont satisfaits de la réponse apportée par la Municipalité.

8

MAI
2025

Préavis municipal n°74/2025 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'amélioration de l'éclairage des terrains extérieurs du Tennis Club de Gland

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°74/2025 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour l'amélioration de l'éclairage des terrains extérieurs du Tennis Club de Gland ;
- II. d'accorder le crédit de CHF 126'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 126'000.- sur une période de 10 ans, dès le début de l'utilisation de l'immobilisation.

Préavis municipal n°75/2025 relatif à l'autorisation générale de statuer sur l'acquisition d'immeubles et de droits réels immobiliers selon la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder à la Municipalité une autorisation générale de statuer sur l'acquisition d'immeubles et de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de CHF 10'000'000.- au total, charges éventuelles comprises, pour l'exercice du droit de préemption au sens de la LPPPL ;

- II. d'accorder cette autorisation pour la durée de la législature 2021-2026 et jusqu'au 31 décembre de l'année du renouvellement intégral des autorités communales, conformément à l'art. 16 al. 2 du Règlement du Conseil communal.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Ahimara Buffat intitulé « Pour une amélioration de la sécurité en ville de Gland »

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité à ce postulat.

Postulat de M. Raphaël Grandjean et consorts intitulé « Soutien aux commerçants pour la transition numérique »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat de M. Arnaud Durand et consorts intitulé « Un parc au cœur de Gland – pour une ville verte »

Le Conseil communal refuse de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Michel Girardet, pour le groupe PLR, intitulée « Faut-il craindre pour l'avenir du RAT ? »

M. Michel Girardet est satisfait par la réponse apportée par la Municipalité. Il remercie cette dernière pour sa réponse très complète et surtout très rassurante. Comme mentionné dans son interpellation, le but n'était pas d'envisager une sortie du RAT, mais au vu de ce qui a été rapporté par les médias au sujet de Morges et d'Aubonne, on pouvait peut-être s'inquiéter de savoir ce qu'il en était au sein du RAT et finalement se demander si la ville de Gland devrait faire la même chose ou pas. Il est donc très satisfait que la réponse de la Municipalité soit extrêmement rassurante et que cela fonctionne bien. Il pense que le but, par rapport à ce qui a été relayé dans les médias, était que tant les Conseillers que la population soient rassurés. Il remercie donc la Municipalité pour cette réponse, qui lui convient parfaitement.

Interpellation de M. Arnaud Durand et consorts intitulée « Pour un littoral accessible à toutes et tous pour l'aménagement inclusif et durable de la plage de la Falaise »

M. Arnaud Durand est satisfait de la réponse apportée séance tenante par la Municipalité.

Interpellation de Mmes Angelita Galvez et Albulenë Ukshini Sefa intitulée « Parc de Mauverney »

Mme Angelita Galvez remercie Mme la Municipale Christelle Giraud-Nydegger pour sa réponse, qu'elle trouve tout à fait adéquate. Cependant, selon des recherches effectuées sur Internet, il semblerait qu'un hôtel à insectes ait besoin d'un espace avec un peu de verdure sauvage autour. Alors si l'hôtel à insectes est laissé dans le parc, cela va-t-il mobiliser une autre zone de ce parc ? Et elle a une autre question concernant les tables qui ont été enlevées l'automne dernier pour être remises en état. Quand est-ce que ces tables seront de retour dans le parc ?

Mme Christelle Giraud-Nydegger déclare que l'hôtel à insectes va être déplacé et cette zone, dans le parc, ne sera pas tondue. Il y aura donc des herbes hautes autour de l'hôtel à insectes, mais cela concerne une partie du parc qui est ensoleillée, qui n'est donc pas à l'ombre, avec derrière toute la partie non-fauchée située sur une parcelle privée. L'hôtel à insectes sera donc parfaitement bien à cet endroit-là. Concernant les tables, elle se renseignera à ce sujet dès demain matin. Elle informe également les Conseillers que quelques travaux auront lieu au niveau du bac à sable, lequel va être entièrement démonté pour laisser place à un nouvel élément, avec du nouveau sable et une bâche de protection.

Mme Angelita Galvez remercie Mme la Municipale Christelle Giraud-Nydegger pour ces informations. Cependant, si cet hôtel à insectes est à nouveau entouré d'une végétation sauvage, les petits enfants, qui courent dans le parc et qui sont pieds nus, vont se blesser. Ils vont aussi aller dans cette zone, à moins qu'une cloison ou qu'une barrière soient installées pour en empêcher l'accès. La Municipalité pourrait-elle envisager de déplacer l'hôtel à insectes dans un endroit plus adéquat, afin que les enfants puissent courir dans le parc et se balader sans tomber sur du faux blé qui les blesse ?

Mme Christelle Giraud-Nydegger répond qu'elle va regarder cela.

Préavis municipal n°81/2025 : Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2024

Le Conseil communal décide :

- I. d'approuver la gestion de l'exercice 2024 et d'en donner décharge à la Municipalité ;
- II. d'adopter les comptes de l'exercice 2024 tels que présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

Préavis municipal n°76/2025 pour l'accord de densification de la présence policière sur le territoire communal avec la Police cantonale

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°76/2025 pour l'accord de densification de la présence policière sur le territoire communal avec la Police cantonale ;
- II. d'autoriser la Municipalité à formaliser l'accord de densification de la présence policière sur le territoire communal avec la Police cantonale ;
- III. d'autoriser que les charges de fonctionnement qui en découlent soient mises au budget de fonctionnement dès le 1^{er} janvier 2026.

Préavis municipal n°77/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour le raccordement du bâtiment communal sis Grand'Rue 38 au réseau de chauffage à distance de ThermorésÔ SA

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°77/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour le raccordement du bâtiment communal sis Grand'Rue 38 au réseau de chauffage à distance de ThermorésÔ SA amendé ;
- II. d'accorder le crédit de ~~CHF 132'000.-~~ 114'000.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter les travaux ;
- III. d'autoriser que les charges de fonctionnement qui en découle soient mises au budget de fonctionnement dès le 1^{er} janvier 2026 ;
- IV. d'autoriser à amortir le coût de l'investissement de CHF ~~132'000.-~~ 114'000.- par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif de la réalisation des travaux dans le fonds de réserve « Développement durable » (compte 2910.06), via le compte 76102.3300.00 « Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA » de la section 76102 « Protection de l'air et du climat – Développement durable » ;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF ~~132'000.-~~ 114'000.- sur une période de 30 ans dès le 1^{er} janvier de l'année suivant le début de l'utilisation de l'immobilisation.

Préavis municipal n°78/2025 relatif à l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°78/2025 relatif à l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA).

Préavis municipal n°79/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour l'élaboration d'une stratégie de végétalisation et d'arborisation pour la Ville de Gland

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°79/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour l'élaboration d'une stratégie de végétalisation et d'arborisation pour la Ville de Gland ;

- II. d'accorder le crédit de CHF 136'640.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre cette étude ;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 136'640.- ;
- IV. d'autoriser à amortir le coût de l'investissement de CHF 136'640.- par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif des études dans le fonds de réserve « Développement durable » (compte 2910.06), via le compte 76102.3300.00 « Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA » de la section 76102 « Protection de l'air et du climat – Développement durable » ;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 136'640.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant à la fin des études.

Préavis municipal n°80/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour la requalification du Chemin du Stand, la réfection des réseaux dans le quartier « En Plannaz » et pour l'extension du réseau d'eau potable dans le secteur « est » de la Ville

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°80/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour la requalification du Chemin du Stand, la réfection des réseaux dans le quartier « En Plannaz » et pour l'extension du réseau d'eau potable dans le secteur « est » de la Ville ;
- II. d'accorder le crédit de CHF 3'329'480.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 3'176'600.- ;
- IV. d'adopter, sous réserve de l'approbation par le Département compétent, le projet de requalification du Chemin du Stand, soumis à l'enquête publique du 21 février au 21 mars 2025 ;
- V. d'autoriser la Municipalité à réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'avancement de ce dossier, notamment en vue de l'approbation par le Canton ;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 1'887'062.-, correspondant aux investissements des secteurs 71001 « Approvisionnement en eau » et 72000 « Traitement des eaux usées » sur une période de 60 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant le début de l'utilisation de l'immobilisation ;
- II. de l'amortissement du montant net de CHF 1'289'566.- correspondant aux investissements du secteur 61501 « Routes communales - Voirie » sur une période de 40 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant le début de l'utilisation de l'immobilisation.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Yvan Gremion intitulé « Proposition pour l'encouragement des Data Centers écologiques dans notre Ville »

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité à ce postulat.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Sébastien Bertherin et consorts intitulé « Garde d'enfants : versement d'une aide individuelle directe pour alléger le budget des familles »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mmes Albulenë Ukshini Sefa, Angelita Galvez et Akuvi Klenam Honkou intitulé « Pour compléter l'aménagement de la place de pique-nique En Ruyre »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mme Stella Motta Larrivé et de MM. José Caiano, Dominique Pernet, Arnaud Durand et Simo Mers intitulé « Pour une stratégie économique claire et équitable en faveur des PME de la Ville de Gland »

Le Conseil communal refuse de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Interpellation (ex-postulat) de MM. Roger Hemberger et Rasul Mawjee intitulé « La Neutralité carbone 2050 avec les panneaux solaires thermiques, les sondes géothermiques et les batteries de stockage ; un élément important dans la chaîne de valeur pour une gestion efficace de l'électricité – aussi pour la Ville de Gland ? »

M. Rasul Mawjee déclare que M. Roger Hemberger et lui-même ont fait le pas de transformer leur postulat en interpellation et que la réponse de la Municipalité ne leur convient pas.

28

AOÛT
2025

Préavis municipal n°82/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études de finalisation du Plan d'affectation Gare Sud, incluant la démarche participative et l'analyse de la structure juridique du projet

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°82/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études de finalisation du Plan d'affectation Gare Sud, incluant la démarche participative et l'analyse de la structure juridique du projet ;
- II. d'accorder le crédit de CHF 205'000.- et d'autoriser la Municipalité à mener les études ;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 205'000.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant la fin des études.

2

OCTOBRE
2025

Préavis municipal n°83/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour l'étude du réaménagement du parc de la Dôle

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°83/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour l'étude du réaménagement du parc de la Dôle ;
- II. d'accorder le crédit de CHF 110'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre cette étude ;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 110'000.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant la fin des études.

Préavis municipal n°84/2025 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2025

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2025 représentant au total une augmentation de charges de CHF 259'300.- ;

II. la situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

	CHF
Excédent de charges prévu au budget 2025	3'224'050.-
Charges supplémentaires selon Préavis municipal n°84/2025	259'300.-
Revenus supplémentaires selon Préavis municipal n°84/2025	0.-
Adaptation de l'attribution au fonds de réserve	- 118'200.-
Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	3'365'150.-

Préavis municipal n°85/2025 relatif à l'arrêté d'imposition 2026

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2026 tel que proposé par la Municipalité ;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'État pour approbation.

Préavis municipal n°86/2025 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2026-2031

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°86/2025 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2026-2031 ;
- II. d'accorder le crédit de CHF 4'327'434.- et d'autoriser la Municipalité à emprunter ce montant ;
- III. de reconduire le dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) sous forme de but optionnel, au même coefficient qu'actuellement (1 point d'impôt, réparti en 0,9 point d'investissement et 0,1 point de sauvegarde) ;
- IV. de reconduire la règle du financement solidaire sur la base de la décision du Conseil intercommunal qui devra cumulativement obtenir la majorité simple des communes et qualifiée de deux tiers des voix ;
- V. de reconduire la demande aux communes pour le soutien solidaire sur la base de 50 % de contribution en CHF/hab., et de 50 % sur les rentrées IGI-DMU lissées sur les trois dernières années ;
- VI. que le présent concept entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2026 lorsqu'il aura été validé cumulativement par les trois quarts des communes membres de Région de Nyon et l'équivalent des trois quarts de la population représentée et sera valable jusqu'au 31 décembre 2031, soit pendant six ans ;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant de CHF 4'327'434.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier de chaque année qui suit l'année de référence des investissements selon le décompte du DISREN de Région de Nyon.

Préavis municipal n° 87/2025 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour les études d'aménagement de la zone sportive des Perrerets

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°87/2025 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour les études d'aménagement de la zone sportive des Perrerets ;
- II. d'accorder le crédit de CHF 591'000.- et d'autoriser la Municipalité à mener les études ;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 591'000.- ;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 591'000.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant la fin des études.

Motion de Mme Ahimara Buffat et consorts, pour le groupe UDC, intitulée « Demande de modification du Règlement du Conseil communal : article 72, paragraphe premier »

Motion retirée par Mme Ahimara Buffat afin que les différents partis puissent en discuter entre eux avant de revenir avec une nouvelle proposition ultérieurement.

Postulat de M. Michel Girardet intitulé « Comment rendre le passage sous-voies de la gare plus gai ? »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de Mme Véronique Villaine intitulée « Admin 2.0 : où en est le projet ? Quelles évolutions sont prévues ? »

Mme Véronique Villaine remercie infiniment Mme la Syndique Christine Girod pour toutes ces explications complémentaires. Elle a le souvenir d'avoir été dans la Commission chargée d'étudier le Préavis municipal n°67 et d'avoir dit que le planning était intenable, tout comme M. Samuel Freuler, président, qui était aussi membre de cette Commission et qui avait dit la même chose. Ils n'avaient donc pas tout à fait tort. Cela dit, l'application CommuneApp est une application existante. Elle n'a pas les chiffres, c'est pour cela qu'elle a fait cette interpellation, mais il suffit d'y adhérer et l'utilisation pour l'alimenter est très simple. Cette application ne va bien sûr pas remplacer un site Internet au vu du nombre d'informations qu'il faudra y mettre, mais elle verrait plutôt cette application comme moyen d'informer la population en cas de panne d'électricité ou de panne sur les candélabres par exemple, avant que les réseaux sociaux s'enflamment en disant que la Commune ne marche pas. Elle ne sait pas, c'est peut-être quelque chose à voir, qui pourrait déjà être assez facile, et il serait bien de voir au moins le budget que cela représenterait, car elle n'en a strictement aucune idée. Mais elle remercie Mme la Syndique Christine Girod pour toutes ces informations.

6

NOVEMBRE

2025

Préavis municipal n°88/2025 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition de matériels et logiciels informatiques

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°88/2025 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition des matériels et logiciels informatiques ;
- II. d'accorder le crédit de CHF 447'000.- et d'autoriser la Municipalité à réaliser cet investissement ;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 447'000.-

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 447'000.- sur une période de 5 ans, dès l'année qui suit la mise en service de l'immobilisation.

Postulat de M. Jean-Luc Nicolet et consorts intitulé « Étude de faisabilité d'un marché couvert polyvalent à Gland »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de Mme Catherine Sicuranza et consorts intitulée « Frais de babysitting »

Mme Catherine Sicuranza est satisfaite de la réponse apportée séance tenante par la Municipalité.

Préavis municipal n°90/2025 relatif au budget 2026

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le projet de budget de l'exercice 2026 de la Ville de Gland présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 1'453'850.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 7'043'550.-.

Préavis municipal n°89/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour la réfection des terrains synthétiques de football C et D du centre sportif d'En-Bord

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°89/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour la réfection des terrains synthétiques de football C et D du centre sportif d'En Bord ;
- II. d'accorder le crédit de CHF 1'600'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'550'000.- ;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 1'550'000.- sur une période de 15 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant la fin des travaux.

Postulat de Mme Stella Motta Larrivé, Mme Stéphanie Larrivé et M. José Caiano intitulé « Étude de faisabilité d'un complexe sportif, culturel et jeunesse à Gland incluant piscine intérieure/extérieure et patinoire polyvalente »

Le Conseil communal décide de renvoyer ce postulat à une Commission technique chargée de préavisier sur sa prise en considération.

Postulat de Mme Ahimara Buffat et consorts intitulé « Pour protéger Gland : étudier un moratoire sur les constructions »

Le Conseil communal décide de retirer ce postulat de l'ordre du jour et de le renvoyer à la séance du Conseil communal du 5 février 2026.



Municipalité

Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél.: 022 354 04 10
E-mail: secretariat.municipal@gland.ch



Municipalité

Fonctions

Les fonctions d'un membre de l'Exécutif se subdivisent comme suit :

- Les séances de Municipalité
- La gestion d'un dicastère
- Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales
- Les rapports avec les services cantonaux concernés

Point fort en 2025

- Engagement du nouveau Secrétaire municipal le 1^{er} septembre 2025

MUNICIPALITÉ

LÉGISLATURE 2021 - 2026

Gilles Davoine
Municipal
Vice-Syndic
(jusqu'au 30 juin 2025)
GDG

Gérald Cretegy
Municipal
GDG

Yves Froidevaux
Municipal
Plateforme PS-Les Vert-e-s



Luca Nizzola
Secrétaire municipal

Isabelle Monney
Municipale
GDG

Christelle Giraud-Nydegger
Municipale
Vice-Syndique
(dès le 01.07.2025)
GDG

Jeannette Weber
Municipale
PLR

Christine Girod
Syndique
PLR

**ADMINISTRATION
GÉNÉRALE**

**RESSOURCES
HUMAINES**

**RELATIONS
EXTÉRIEURES**

RESPONSABLE
Christine Girod

REMPLAÇANT
Gilles Davoine

SECRETARIAT MUNICIPAL

Administration générale
Ressources humaines
Informatique
Communication (site Internet, Gland-Cité, etc.)
Transition énergétique (Cité de l'énergie, développement durable, plan climat)
Affaires juridiques
Stratégie de développement : gestion du portefeuille des grands projets transversaux, Smart City
Archives communales
Relations publiques
Région de Nyon
Nouveaux habitants
Fête nationale
ThermorésÔ

**SÉCURITÉ PUBLIQUE
POPULATION**

TRANSPORTS PUBLICS

RESPONSABLE
Gérald Cretegny

REMPLAÇANTE
Christine Girod

SERVICE DE LA POPULATION

Contrôle des habitants
Naturalisations
Politique d'intégration (Fête multiculturelle)
Accueil des migrants
Inhumations
Sécurité publique
Service de défense contre l'incendie (SDIS Gland-Serine)
Protection civile (ORPC)
Transports urbains, régionaux
Tourisme
Marché
Manifestations
Location des salles
Sociétés locales

**CULTURE
LOGEMENT**

AFFAIRES SOCIALES

RESPONSABLE
Isabelle Monney

REMPLAÇANTE
Gérald Cretegny

SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES

Politique et affaires culturelles, Théâtre de Grand-Champ
Logements d'utilité publique, aide individuelle au logement
Affaires sociales (ARAS)
Politique des aînés (AVASAD, Fondation La Côte, CMS)
Politique et affaires de la santé
Relations avec les communautés religieuses
Bibliothèque

**ACCUEIL ENFANCE
JEUNESSE**

ÉCOLES

RESPONSABLE
Jeannette Weber

REMPLAÇANTE
Isabelle Monney

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Structure d'accueil de l'enfance, Pause déj'
Centre de rencontres et de loisirs, réseau jeunesse,
Travailleurs sociaux de proximité
Parlement des jeunes
Enseignement primaire et secondaire, Conseil d'établissement,
Commission prévention et sécurité
Activités parascolaires (Centre aéré, passeport vacances,
Fête du Chêne, Association des parents d'élèves (APE))
Clinique dentaire
PPLS
Relax' Resto
Conseillère école-famille
Gland ça marche !
Pédibus

**BÂTIMENTS
URBANISME**

RESPONSABLE
Yves Froidevaux

REMPLAÇANTE
**Christelle
Giraud-Nydegger**

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME

Bâtiments communaux, police des constructions
Service de conciergerie
Aménagement du territoire, urbanisme
Salubrité

**INFRASTRUCTURES
ENVIRONNEMENT**

RESPONSABLE
**Christelle
Giraud-Nydegger**

REMPLAÇANT
Yves Froidevaux

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Eaux usées (APEC)
Eaux claires
Eau sous pression (SAPAN)
Voirie, Espaces verts, cimetière
Routes, ponts, giratoires, éclairage public
Mobilité douce
Gestion des déchets, déchèterie (SADEC)
Rives du lac et cours d'eau
Bureau technique
Exploitation forestière
Littering
Places de jeux

**FINANCES
ÉCONOMIE
SPORTS
DOMAINES**

RESPONSABLE
Gilles Davoine

REMPLAÇANTE
Jeannette Weber

SERVICE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DES SPORTS

Budget, comptes, impôts
Économie
Sports
Domaines
SEIC

ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

LES ACTIVITÉS COLLÉGIALES

Les activités collégiales des membres de la Municipalité ont consisté en 2025 à :

- la tenue de 42 séances ordinaires de la Municipalité, qui se tiennent le lundi et qui débutent à 14h ;
- la tenue de pré- et post-séances municipales, qui permettent à l'Exécutif de rencontrer des mandataires, des associations ou de traiter de sujets spécifiques ;
- la tenue de 8 séances spéciales, parmi lesquelles 6 séances avec les Chefs de service et/ou les Chefs d'office, consacrées au traitement de sujets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, le plan des investissements et la présentation de différents projets, etc.

LA GESTION D'UN DICASTÈRE

Les Municipaux consacrent une part importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère, ceci en collaboration avec les Chefs de service et leurs collaborateurs, les instances intercommunales ou régionales, ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- d'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de Municipalité et le cas échéant, au Conseil communal ;
- de participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du Conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités ou l'administration des instances régionales ou intercommunales, les autorités ou les services cantonaux, de la population, ou tout autre partenaire externe concerné ou mandaté pour les affaires publiques ;
- de conduire la réalisation de projets ;
- de soutenir la mise en œuvre des décisions municipales et cantonales.

LA SYNDIQUE

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, la Syndique :

- préside les séances de la Municipalité ;
- veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux ;
- a le droit de surveillance et de contrôle sur toutes les branches de l'Administration ;
- engage la Ville de Gland par sa signature, conjointement avec celle du Secrétaire municipal ;
- représente la Ville de Gland lors de manifestations d'intérêt général.

Elle exerce par ailleurs le rôle de porte-parole de la Municipalité.

LES REPRÉSENTATIONS AU SEIN DES DIVERSES ORGANISATIONS

Les relations extérieures de la Commune sont très importantes, car de nombreuses tâches d'intérêt public doivent, pour plus d'efficacité, être abordées avec plusieurs communes, pour concrétiser des projets ou mettre des services à disposition de ses habitants.

En effet, la Ville de Gland est située au cœur d'une région économique forte, à croissance constante. Les collaborations intercommunales y sont nombreuses et l'apport d'une ville de plus de 14'000 habitants est important. Il est impératif que la Ville de Gland puisse faire entendre sa voix dans chacune des institutions dans lesquelles elle est représentée et participe pleinement au développement de toute la région.

Ainsi, la Commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la Municipalité, au sein de multiples commissions, comités, associations intercommunales, sociétés anonymes, fondations, etc., dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétences. Ces représentations municipales sont listées ci-dessous.

En plus de celles-ci, les membres de l'Exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des commissions et des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales, par la Préfecture ou par les services de l'État.

MME CHRISTINE GIROD

- membre du Comité de direction de Région de Nyon ;
- membre du Conseil d'administration de la Société foncière de la région nyonnaise (SOFREN SA) ;
- membre de l'Assemblée des Syndics du District de Nyon ;
- membre du Groupe des Syndics du District de Nyon, secteur « Lac-Vignoble » ;
- présidente du Comité Communyon (Nyon Région Télévision NRTV) ;
- membre du Comité Gland ça marche ! ;
- membre de la Commission du développement durable (Com ODD) ;
- déléguée de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN) ;
- déléguée de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC) ;
- représentante de la Municipalité au groupe des villes de l'Union des communes vaudoises (UCV) ;
- membre du Conseil d'administration de ThermorésÔ SA ;
- Présidente du Conseil des Partenaires d'EnergéÔ ;
- représentante Région de Nyon à l'Assemblée du Groupement local de coopération transfrontalière du Grand Genève (GLCT).

M. GÉRALD CRETEGNY

- membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des toberones (RAT) ;
- membre du Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale « Région Nyon-Rolle » (ARAS) ;
- membre du Comité de direction de l'Association intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile du District de Nyon (ORPC) ;
- membre du Comité de direction de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- membre du Comité de direction de l'Association vaudoise des communes délégatrices (AVCD) ;
- membre du Comité Gland ça marche ! ;
- membre du Comité d'organisation de la Fête multiculturelle ;
- membre du groupe « Littering » ;
- président de la Commission de naturalisation ;
- président de la Commission d'intégration ;
- président de la Commission de police ;
- suppléant au Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- membre du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) ; dès le 21 septembre 2023.

MME ISABELLE MONNEY

- membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des toberones (RAT) ;
- vice-Présidente du Comité de direction de l'Association régionale pour l'action sociale « Région Nyon-Rolle » (ARAS) ;

- membre du Conseil d'administration de la Coopérative Cité-Derrière ;
- membre du Conseil d'administration de la Copropriété du Bochet Gland ;
- membre du Conseil de la Fondation pour le logement de familles glandoises ;
- vice-Présidente du Conseil de la Fondation Belle Saison (EMS) ;
- membre du Conseil de la Fondation du Conservatoire de l'Ouest vaudois (COV) ;
- représentante de la Municipalité à l'Association de soutien du Groupement hospitalier de l'Ouest lémanique (GHOL) ;
- représentante de la Municipalité au Réseau Santé la Côte ;
- présidente du Conseil de la Fondation de la Côte (AVASAD) ;
- présidente du Comité d'organisation de l'Open air ;
- présidente de la Commission culturelle ;
- présidente de la Commission « Gland'Écran » ;
- suppléante au Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- suppléante au Conseil intercommunal de Région de Nyon.

MME JEANNETTE WEBER

- membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- membre du Comité de direction de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des toblerones (RAT) ;
- membre du Comité de direction de la Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon ;
- membre du groupe « Littering » ;
- membre de la Commission de naturalisation ;
- membre du Comité du Centre de rencontres et de loisirs (CRL) ;
- représentante de la Municipalité au Comité de l'Association du Colibri ;
- représentante de la Municipalité au Conseil de Fondation des centres de vie enfantine La Ruhe ;
- présidente du Conseil d'établissement ;
- représentante de la Municipalité au Conseil de l'École professionnelle et commerciale de Nyon (EPCN) ;
- présidente du Comité d'organisation de la Fête du Chêne ;
- présidente du Comité Gland ça marche ! ;
- présidente du Réseau jeunesse ;
- suppléante au Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale « Région Nyon-Rolle » (ARAS) ;
- suppléante à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN) ;
- membre du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) ;
- suppléant au Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine).

M. GILLES DAVOINE

- membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- membre du Comité de direction de l'Association intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile du District de Nyon (ORPC) ;
- membre du Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- Vice-Président du Conseil d'établissement ;
- membre de la Commission de gestion et des finances du Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- membre du jury du Mérite sportif régional ;
- membre de la Commission des sports de Région de Nyon ;
- membre de la Commission économique de Région de Nyon ;
- membre du Conseil d'administration de la Société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC) ;
- représentant de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de Télé-Dôle SA ;

MME CHRISTELLE GIRAUD-NYDEGGER

- membre du Conseil d'administration de la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN) ;
- membre du Conseil d'administration de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC) ;
- membre du Comité de direction de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) ;
- membre du Comité de direction de l'Entente intercommunale pour l'exploitation de la source du Montant et de la nappe de la Cézille (Eaudici) ;
- membre du Comité de direction de l'Entente intercommunale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes ;
- membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- membre du Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- représentante de la Municipalité à l'Assemblée générale du Groupement forestier de la Serine (AGFORS) ;
- représentante de la Municipalité à l'Assemblée générale de l'Association vaudoise des communes déléгатrices (AVCD) ;
- présidente du groupe « Littering » ;
- suppléante au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale relative à l'Organisation régionale de la protection civile du District de Nyon (ORPC).

M. YVES FROIDEVAUX

- membre du Conseil d'administration de Télé-Dôle SA ;
- président de la Commission de salubrité ;
- représentant de la Municipalité à la Commission d'estimation fiscale du district ;
- suppléant au Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- suppléant au Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine).

LA VISITE PRÉFECTORALE

Le 12 février 2025, conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (LC), Mme Chantal Turin, Préfet, a procédé à la visite de l'Administration. Elle a notamment examiné les documents, registres et procès-verbaux, dont elle a souligné la bonne tenue. De manière plus générale, elle s'est plu à relever le très bon travail de gestion de l'Administration. À cette occasion, elle a reçu, en plus de la Municipalité, du Secrétaire municipal, de la Secrétaire municipale adjointe, le Président et la Secrétaire du Conseil communal, mais également la Cheffe de l'Office du contrôle des habitants et le Chef du Service des finances, de l'économie et des sports.

RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES

Une excellente entente règne entre l'Exécutif glandois et les municipalités des communes voisines. Ainsi, il est de coutume de rencontrer régulièrement les membres des exécutifs des communes voisines, que ce soit lors de rencontres annuelles ou lors de projets communs.

Quant aux municipalités des « Villes de La Côte », à savoir : Morges, Aubonne, Cossonay, Nyon, Rolle et Gland, elles se rencontrent également une fois par année. Les préfectures des districts de Nyon et Morges étaient également invitées. Cette rencontre a eu lieu à Morges le 11 septembre 2025.

Enfin, la Municipalité est conséquemment active dans les réseaux régionaux, cantonaux, voire intercantonaux.

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER (PRÉAVIS MUNICIPAL N°2/2021)

RECOURS INTERJETÉ EN 2022 :

- Recours interjeté le 18 mars 2022 à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) contre la décision de la Municipalité de lever une opposition et d'autoriser la construction d'une station de lavage (dossier CAMAC 180590).

Le 6 mars 2025, le Tribunal cantonal a partiellement admis ce recours et a subordonné la délivrance du permis de construire à certaines conditions supplémentaires.

Les travaux ont débuté le 6 octobre 2025. La procédure est terminée.

RECOURS INTERJETÉ EN 2023

- Recours interjeté par la Municipalité le 17 mai 2023 au Tribunal fédéral contre l'arrêt du Tribunal cantonal (CDAP) du 14 avril 2023 dans le cadre d'un assainissement du bruit routier à la route suisse.

Le 28 mars 2025, le Tribunal fédéral a rejeté le recours et un délai a été imparti à la Commune pour procéder à l'assainissement routier (travaux d'assainissement).

Les travaux ont été effectués en automne 2025 et sont terminés. La procédure est terminée.

RECOURS INTERJETÉ EN 2024 :

- Recours interjeté le 9 avril 2024 à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) contre la décision de la Municipalité de modifier les conditions du permis de construire délivré le 23 février 2024 pour la construction d'une terrasse d'un restaurant existant (dossier CAMAC 223266).

Le 7 janvier 2025 le Tribunal cantonal a rejeté le recours.

Les travaux ont été exécutés au printemps 2025. La procédure est terminée.

RECOURS INTERJETÉS EN 2025 :

- Recours interjeté le 23 janvier 2025 à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) contre la décision de la Municipalité de retirer le permis de construire délivré le 23 novembre 2018 pour la construction d'un hôtel (dossier CAMAC 175437).

Le recours a été admis selon l'arrêt du Tribunal cantonal du 19 août 2025.

Lors de sa séance du 1^{er} septembre 2025, la Municipalité a décidé de renoncer à recourir au Tribunal fédéral (décision n°2025.029/23.2). La procédure est terminée.

- Recours interjeté le 17 mars 2025 auprès de la Préfecture du district de Nyon contre la votation communale du 15 mai 2022.

Par décision du 11 juillet 2025, la Préfecture du district de Nyon a rejeté le recours. La procédure est terminée.

- Recours interjeté le 24 avril 2025 à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) contre la décision de la Municipalité de délivrer le permis de construire d'une nouvelle installation de communication mobile (4G-5G) sur la parcelle n° 4135 (dossier CAMAC 230500).

Le 6 novembre 2025 le Tribunal cantonal a rejeté le recours. La procédure est terminée.

- Recours d'une citoyenne interjeté le 11 juillet 2025 à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) pour déni de justice formel (demande d'information – Loi sur l'information (LINFO). La Commune de Gland a valablement transmis la décision favorable le 26 juin 2025 (transmission des informations demandées). Toutefois, la citoyenne n'est pas allée rechercher son recommandé. Elle a retiré son recours.

Le 12 septembre 2025, la CDAP a déclaré le recours sans objet et la cause a été rayée du rôle. La procédure est terminée.



Secrétariat municipal

Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél.: 022 354 04 10
E-mail: secretariat.municipal@gland.ch



Secrétariat municipal

Fonctions

- **État-major de la Municipalité**
- **Organe de direction et de pilotage de l'Administration**
- **Interface/plateforme synergique entre la Municipalité, les services de l'Administration, le Canton et les autres entités**
- **Gestion des ressources humaines**
- **Gestion de la stratégie de communication**
- **Gestion de la stratégie informatique**
- **Gestion de la stratégie de développement durable**
- **Gestion des affaires juridiques**
- **Gestion des projets transversaux et Smart City**
- **Archives communales**

Points forts en 2025

- **Recrutement : 4'331 candidatures reçues**
- **Plan climat : actualisation et publication du plan d'action et des indicateurs**
- **Déploiement d'un nouveau processus de pilotage de projets au sein de l'Administration**

SECRETARIAT MUNICIPAL (SM)

Le Secrétariat municipal poursuit plusieurs missions. Premièrement, il est l'État-major de la Municipalité. Ensuite, il est l'organe de direction et de pilotage de l'Administration communale. Enfin, il est l'interface de synergie entre la Municipalité, les services de l'Administration, ceux de l'Administration cantonale et les autres entités.

En tant qu'État-major, le Secrétariat municipal :

- conseille la Municipalité dans les affaires politiques et stratégiques ;
- aide à la décision ;
- conduit des projets ou actions relevant directement de la Municipalité ;
- assure la correspondance de la Municipalité ;
- prépare les interventions de la Municipalité ;
- assiste la Municipalité dans la préparation des consultations cantonales.

En tant qu'organe de direction et de pilotage, le Secrétariat municipal :

- dirige, pilote et organise l'Administration ;
- met et fait mettre en œuvre les décisions municipales ;
- coordonne les activités des services ;
- planifie et monitore les projets de l'Administration ;
- gère les ressources humaines ;
- gère la stratégie de communication ;
- gère la stratégie informatique ;
- gère la stratégie de développement durable ;
- gère les dossiers juridiques ;
- gère les projets transversaux et Smart City ;
- gère les archives communales.

En tant qu'interface et facilitateur, le Secrétariat municipal :

- est la plateforme synergique entre la Municipalité et les services ;
- centralise les demandes et l'information entre la Municipalité et les services ;
- coordonne l'information entre la Municipalité et le Conseil communal ;
- fait la liaison avec l'État, les autres cantons, voire la Confédération.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat municipal s'appuie sur les offices ou entités suivants :

- Office des ressources humaines (ORH) ;
- Office de la communication (OCOM) ;
- Office informatique (OINFO) ;
- Office du développement durable (ODD) ;
- Pôle des affaires juridiques ;
- Pôle des projets transversaux et Smart City ;
- Archives communales.

OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES

COMPOSITION DE L'ADMINISTRATION

	EPT	NB		EPT	NB
SECRÉTARIAT MUNICIPAL (SM)			SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT (SIE)		
Secrétaire municipal	1,00	1,00	Chef de Service	1,00	1,00
Secrétaire municipal adjoint	0,90	1,00	Secrétaire	0,90	1,00
Secrétaire-assistant de direction	1,60	2,00	BUREAU TECHNIQUE		
Juriste	0,50	1,00	Chef du bureau technique	1,00	1,00
Chef de projets transversaux et Smart City	0,80	1,00	Délégué mobilité*	0,80	1,00
Huissier à la Municipalité	0,25	1,00	Ingénieur	2,00	2,00
OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES (ORH)			Gestionnaire de la nature	0,80	1,00
Chef d'Office	0,90	1,00	Technicien en génie-civil	2,00	2,00
Généraliste RH	1,60	2,00	Géomaticien	0,80	1,00
Assistant RH	0,50	1,00	GROUPE EAU		
Responsable MSST	1,00	1,00	Chef de Groupe	1,00	1,00
OFFICE DE LA COMMUNICATION (OCOM)			Fontainier	1,00	1,00
Chef d'Office	0,90	1,00	Collaborateur	1,00	1,00
Assistant en communication Community Manager et créateur de contenu digital	0,70	1,00	GROUPE ESPACES VERTS		
Chargé de communication	1,70	2,00	Chef de Groupe	1,00	1,00
OFFICE INFORMATIQUE (OINFO)			Horticulteur - paysagiste	5,00	5,00
Chef d'Office	1,00	1,00	Collaborateur espaces verts	2,00	2,00
Technicien en informatique	2,00	3,00	GROUPE DÉCHÈTERIE		
Développeur web	0,80	1,00	Chef de Groupe	1,00	1,00
OFFICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)			Collaborateur	1,30	2,00
Chef d'Office	0,80	1,00	GROUPE VOIRIE		
Collaborateur en développement durable*	0,80	1,00	Chef de Groupe	1,00	1,00
SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME (SBU)			Adjoint Chef de Groupe	1,00	1,00
Chef de Service	1,00	1,00	Collaborateur	9,00	9,00
Secrétaire	1,00	1,00	SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)		
Technicien en bâtiment*	2,00	2,00	Chef de Service	1,00	1,00
Délégué à l'urbanisme – Suppléant au Chef de Service	1,00	1,00	Chargé de projets	0,80	1,00
Assistant au délégué à l'urbanisme	1,00	1,00	Employé de commerce	1,00	1,00
Responsable police des constructions	1,00	1,00	Collaborateur administratif manifestation	0,50	1,00
Collaborateur spécialisé architecte paysagiste – police des constructions	1,00	1,00	GROUPE POPULATION ET SÉCURITÉ		
Architecte – Directeur de travaux	2,00	2,00	Responsable population et sécurité	1,00	1,00
Chef de projet bâtiment (CDM préavis 70)	0,80	1,00	Collaborateur administratif	2,80	5,00
GROUPE CONCIERGERIE			Employé de commerce	0,70	1,00
Chef de Groupe	1,00	1,00	Collaborateur sécurité publique chargé de la police du commerce	1,00	1,00
Concierge*	8,30	8,00	ASP	4,00	4,00
SERVICE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DES SPORTS (SFINES)			OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS		
Chef de Service	1,00	1,00	Chef d'Office, Préposé	1,00	1,00
Comptable	1,70	2,00	Adjoint Chef d'Office	1,00	1,00
Aide-comptable, spécialiste facturation et contentieux	0,85	1,00	Employé administratif	3,00	3,00
Aide-comptable, spécialiste salaires	0,90	1,00			
Délégué à l'économie	0,80	1,00			
Assistant à l'économie	0,50	1,00			
Délégué sports	0,90	1,00			

SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES (SCAS)

	EPT	NB
Chef de Service	0,90	1,00
Délégué aux affaires sociales	0,80	1,00
Collaborateur administratif logement	0,50	1,00
Assistant administratif	0,70	1,00
Collaborateur administratif	0,80	1,00
Assistant en promotion culturelle	0,90	1,00
Régisseur lumière	1,00	1,00
Régisseur son	0,80	1,00
Responsable accueil et billetterie	0,80	1,00
Techniscéniste	0,60	1,00
BIBLIOTHÈQUE		
Responsable	0,90	1,00
Responsable adjoint	0,90	1,00
Bibliothécaire	2,45	3,00
Aide-bibliothécaire	0,40	1,00
Agent information documentaire	0,80	1,00

* postes vacants au 31 décembre 2025

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (SEJ)

	EPT	NB
Chef de Service	0,90	1,00
Secrétaire / coordinateur de manifestations	0,90	1,00
Délégué à l'enfance	0,80	1,00
Coordinateur pédagogique	1,90	3,00
Coordinateur administratif	0,80	1,00
Délégué à la jeunesse	0,80	1,00
Conseiller école-famille	2,70	4,00
Travailleur social de proximité	2,60	3,00
Conseiller en insertion professionnelle	0,70	1,00
Maître socio-professionnelle	0,80	1,00

RÉCAPITULATIF 2024

135 personnes soit l'équivalent de 117,45 EPT

RÉCAPITULATIF 2025

141 personnes soit l'équivalent de 122,05 EPT

EPT = équivalent plein temps NB = nombre de personnes

ARRIVÉES, PROMOTIONS, TRANSFERTS INTERNES, DÉPARTS

ARRIVÉES

Janvier	Assistant de sécurité publique, SPOP Travailleur social de proximité, SEJ
Mars	Bibliothécaire, SCAS
Avril	Juriste, SM Maître socio-professionnel, SEJ
Mai	Collaborateur voirie – mécanicien, SIE Collaborateur administratif manifestation, SPOP Responsable population et sécurité, SPOP Horticulteur-paysagiste, SIE
Juin	Collaborateur espaces verts, SIE
Juillet	Collaborateur administratif, SCAS Apprenti Agent d'exploitation voirie, SIE
Août	Apprenti Employé de commerce, SM
Septembre	Secrétaire municipal, SM Collaborateur chargé de la police du commerce, SPOP
Octobre	Assistant de sécurité publique, SPOP Assistant en ressources humaines, SM
Novembre	Chargé de communication, SM Chef de projet bâtiment, SBU (CDM)
Décembre	Collaborateur administratif, SPOP Technicien support IT, SM Horticulteur-paysagiste, SIE

Soit 22 engagements, dont 2 apprentis.

PROMOTION / TRANSFERT INTERNE

Janvier	Adjoint au Chef d'Office du contrôle des habitants, SPOP
---------	--

Soit 1 promotion.

DÉPARTS

Mars	Chargé de communication, SM Collaborateur espaces verts, SIE
Avril	Horticulteur-paysagiste, SIE
Mai	Secrétaire municipal, SM Collaborateur voirie – mécanicien, SIE Assistant de sécurité publique, SPOP
Juin	Chef de projet - planification mobilité, SIE
Juillet	Horticulteur-paysagiste, SIE Collaborateur sécurité publique chargé de la police du commerce, SPOP Concierge, SBU
Août	Apprenti Agent d'exploitation, SBU Apprenti Techniscéniste, SCAS Stagiaire MPC1, SM
Octobre	Technicien en bâtiment, SBU
Décembre	Collaborateur en développement durable, SM

Soit 15 départs, dont 3 apprentis et 3 départs à la retraite.

CANDIDATURES 2025

POSTES RECHERCHÉS EN 2025

Maître socio-professionnel (MSP) - 80 %
Collaborateur voirie - Mécanicien - 100 %
Concierge du Collège de Grand-Champ – 100 %
Chef de projet bâtiment – CDM 3 ans – 80 %
Collaborateur administratif manifestations – 50 %
Collaborateur du groupe espaces verts – 100 %
Responsable population et sécurité – 100 %
Assistant de sécurité publique – 100 %
Collaborateur administratif – 80 %
Collaborateur du groupe espaces verts – 100 %
Chef de projet bâtiment – CDM 3 ans – 80 %
Assistant en ressources humaines – 50 %
Stagiaire en développement durable-CDM - 50 % à 60 %
Collaborateur chargé de la police du commerce – 100 %
Technicien support IT – 50 %
Technicien en bâtiment – 100 %
Assistant de sécurité publique – 100 %
Chargé de communication – 80 %
Assistant en ressources humaines – 50 %
Horticulteur orientation paysagisme – 100 %
Collaborateur administratif – 70 %
Délégué à la mobilité – 80 %
Concierge du Collège de Grand-Champ – 100 %
Aide comptable junior – CDM – 80 %
Collaborateur en développement durable – 80 %
Chargé de projets – 80 %
Candidatures spontanées

TOTAL

DOSSIERS REÇUS

SERVICE

34	SEJ
56	SIE
171	SBU
68	SBU
231	SPOP
44	SIE
66	SPOP
134	SPOP
486	SCAS
97	SIE
84	SBU
135	SM
63	SM
159	SPOP
158	SM
72	SBU
160	SPOP
141	SM
203	SM
63	SIE
351	SPOP
94	SIE
196	SBU
245	SFINES
362	SM
217	SPOP
241	
4331	

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

L'année 2025 s'est inscrite sous le signe de la consolidation du dialogue social et de la réflexion stratégique sur nos outils de gestion.

RÈGLEMENT DU PERSONNEL

L'Office a poursuivi un travail de fond sur la révision du règlement du personnel. Ce processus, marqué par une continuité des échanges entre la Municipalité, la Commission du personnel et les représentants syndicaux, témoigne de la volonté de la Ville de maintenir un cadre de travail équitable et adapté aux réalités actuelles. En fin d'année, un diagnostic complet de la grille salariale a été finalisé. Cette étape cruciale pose les jalons d'une possible refonte de notre système de rémunération, visant à garantir une cohérence interne et une compétitivité durable.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Anticipant les besoins de demain, les prémices d'une réflexion autour de l'implantation d'un nouveau Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) ont été posées. Ce projet d'envergure vise à optimiser nos processus administratifs, à fluidifier le partage d'informations et à offrir des outils de pilotage plus performants pour soutenir la croissance de notre Administration.

RECRUTEMENT : UN RECORD HISTORIQUE

Le secteur du recrutement a connu une activité sans précédent. Avec 4'331 dossiers reçus en 2025, le volume de candidatures a presque doublé par rapport à l'exercice précédent. Cette affluence record souligne deux réalités distinctes :

- l'attractivité croissante de la Ville de Gland en tant qu'employeur de référence dans la région ;
- une mutation du marché de l'emploi, caractérisée par une forte mobilité des candidats.

Ce volume massif a sollicité une réactivité accrue de l'ORH pour garantir une gestion qualitative et respectueuse de chaque postulant, tout en sélectionnant les futurs talents qui accompagneront le développement de la Commune.

OFFICE DE LA COMMUNICATION

L'année 2025 a été marquée par une étape structurante dans la professionnalisation de la communication de la Ville de Gland, la rédaction et le déploiement d'une politique de communication institutionnelle. Son objectif est de doter la Ville de lignes directrices claires afin d'améliorer la gouvernance interne et de consolider une image institutionnelle forte.

Dans la même logique, l'OCOM a débuté l'élaboration d'une charte d'utilisation des réseaux sociaux, accompagnée d'un guide de bonnes pratiques. Ce cadre réglementaire s'appliquera à l'ensemble des collaborateurs, à la Municipalité, aux services et aux partenaires externes, garantissant une communication cohérente et professionnelle, tout en sensibilisant les utilisateurs aux enjeux de responsabilité, d'image et de posture, tant sur les comptes institutionnels que privés.

Un important travail a également été mené sur les outils structurants de l'identité visuelle permettant d'assurer une communication harmonisée sur tous les supports, de moderniser l'image de l'institution et de faciliter le travail des équipes. Dans le prolongement de cette démarche, un projet de signalétique institutionnelle unifiée pour l'ensemble des bâtiments administratifs a été défini. Il vise à améliorer l'orientation du public, à actualiser les informations, à renforcer l'accessibilité et à valoriser l'image de la Commune.

En novembre, un nouveau chargé de projets en communication a rejoint l'OCOM, dans le cadre du remplacement d'un départ, contribuant ainsi au renforcement de l'expertise rédactionnelle de l'Office.

Parallèlement, la structuration de la communication externe s'est poursuivie au travers d'une présence soutenue et maîtrisée de la Commune sur les réseaux sociaux et par l'optimisation continue des outils de communication.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE : fin de la mise en place d'une signalétique modernisée pour améliorer l'orientation et l'accessibilité des lieux de l'Administration.

RAPPORT DE GESTION : élaboration et diffusion du rapport de gestion 2024 dans un format attractif et structuré + production d'une synthèse du rapport en vidéo.

GLAND CITÉ : 6 éditions publiées en 2025. **LA CÔTE** : 6 parutions + 2 encarts, mettant en avant les actualités communales. **ID COMMUNE** : 4 publications. **NEWSLETTERS EXTERNES** : 12 éditions. **ACTUALITÉS DU SITE** : plus de 200 publications. **COMMUNIQUÉS DE PRESSE** : 50 rédactions. **CONFÉRENCES DE PRESSE** : 14 organisées.

DÉFINITION DE LA LIGNE VISUELLE DU SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME (SBU).

RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS DE LA VILLE : conception d'une communication visuelle attrayante.

GLAND ACADÉMIE : supports graphiques facilitant la compréhension d'un nouveau programme de soutien pour les entreprises glandoises.

VŒUX DE FIN D'ANNÉE : définition du projet des vœux de fin d'année 2025-2026 (concept/production vidéo et print).

CONSOLIDATION DE LA PRÉSENCE NUMÉRIQUE DE LA VILLE

STATISTIQUES 2025	FACEBOOK VILLE DE GLAND	INSTAGRAM VILLE DE GLAND	LINKEDIN	YOUTUBE
Abonnés	4'792 +9,8%	3'927 +28,6%	2'876 +29,7%	267 +12,2%
Nouveaux abonnés	532 +139%	1'184 +377%	658 +674%	41 -24,1%
Publications	431	685	152	32

OFFICE INFORMATIQUE

MISSIONS

L'Office a pour missions principales de mettre en œuvre la stratégie informatique validée par la Municipalité, de garantir le fonctionnement opérationnel ainsi que la sécurité de l'infrastructure TIC (Technologies de l'information et de la communication), de piloter l'évolution des environnements de travail institutionnels, de contribuer aux projets transversaux de l'Administration et d'assurer une veille technologique proactive dans ses domaines de compétence.

COLLABORATEURS

L'OINFO est composé de quatre collaborateurs (3,8 EPT) répartis comme suit : Chef de l'office (1,0 EPT), Développeur Web (0,8 EPT), Technicien support et infrastructures (1,0 EPT) et Technicien support (1,0 EPT).

Chaque collaborateur maîtrise le domaine de compétence propre à sa fonction et est en mesure d'assumer partiellement les activités relevant d'une ou deux autres fonctions. Cette organisation favorise la continuité des prestations au sein d'une équipe restreinte, dont les principales activités sont les suivantes :

- gestion de projets transverses, internes ou externes ;
- collaborations intercommunales ;
- support niveaux 1 et 2 (environnements de travail des collaborateurs) ;
- support niveau 3 (infrastructure réseau et serveurs) ;
- analyse et développement Web (site institutionnel ou sites dédiés) ;
- sécurisation de l'infrastructure informatique ;
- contribution à la mise en conformité avec la Loi sur la protection des données (LPrD) ;
- veille technologique.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

En 2025, l'Office a assuré ses activités courantes de support et de maintenance évolutive tout en contribuant activement à plusieurs projets majeurs de l'Administration et au renforcement de la sécurité de l'infrastructure informatique.

Le financement du renouvellement du matériel et des logiciels informatiques pour la période 2025–2028 a été garanti par l'acceptation, par le Conseil communal, du « Préavis municipal n°88/2025 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition de matériels et logiciels

informatiques ». Ce préavis couvre les besoins de l'Administration ainsi que des établissements scolaires, notamment par le renouvellement des environnements de travail, des serveurs, des équipements réseau et des dispositifs d'affichage numérique frontal.

ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL ET INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

Dans le cadre de divers projets pilotés par le Service des bâtiments et de l'urbanisme, l'OINFO a étendu son infrastructure réseau et de téléphonie afin de répondre à de nouveaux besoins, notamment liés à la surélévation du Collège de Grand-Champ, aux déménagements de services, à la construction de la Maison de la jeunesse ainsi qu'au projet Café-Boulon.

Par ailleurs, la mise à jour des environnements de travail informatiques a été finalisée durant l'année. Environ cent cinquante postes de travail ont été mis à niveau par l'installation de Windows 11 ou remplacés, conformément au plan de renouvellement du matériel et aux exigences du calendrier de Microsoft.

SITES INTERNET

L'OINFO a assuré la maintenance évolutive du site internet institutionnel ainsi que des sites dédiés.

En collaboration avec l'Office de la communication, de nouveaux contenus ont été développés afin de fournir à la population des informations pertinentes et de valoriser les réalisations des services de l'Administration.

La version actuelle du site internet communal étant en service depuis plus de cinq ans, les deux offices ont engagé les premières démarches en vue d'une refonte majeure de la présence numérique de la Ville. Avec la participation des services concernés, le futur site intégrera les améliorations identifiées au fil des années, tant sur le plan des fonctionnalités que de la structure et de l'ergonomie.

ADMIN 2.0

GUICHET VIRTUEL

À la suite de la mise en production du guichet virtuel et du déploiement d'un premier ensemble de prestations, de nouveaux services y ont été intégrés. Par ailleurs, des tests ont été menés en vue d'ouvrir le guichet virtuel aux non-habitants (sociétés locales et entreprises) ainsi que pour la gestion des locations de salles. Les résultats obtenus devraient permettre le déploiement de ces nouvelles fonctionnalités au premier semestre 2026.

NUMÉRISATION DES ACCÈS AUX BÂTIMENTS

Au cours de l'année, la société de services retenue pour le déploiement du nouveau contrôle d'accès aux bâtiments a suggéré une modification de son offre, ceci en relation avec l'annonce par le constructeur de changements de technologie à moyen terme. La réévaluation des prestations et des équipements nécessaires a permis de confirmer le périmètre fonctionnel ainsi que le financement du projet. À la suite de l'adjudication des travaux électriques en fin d'année, l'équipe projet prévoit l'équipement du premier bâtiment au deuxième trimestre 2026.

OFFICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Créé en 2021 lors du changement de législature, l'Office veille à ce que les actions de la Ville de Gland s'inscrivent dans une perspective de développement durable, en accord avec la définition de l'Agenda 2030 vaudois. Il suit notamment le programme Cité de l'Énergie, dont la distinction Gold a été obtenue en 2022, et le Plan climat communal.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commission du développement durable s'est réunie à trois reprises, selon la composition suivante :

PRÉSIDENTE

Mme Christine Girod, Syndique

MEMBRES

Mme Caroline Félix, PS-Les Vert-e-s

M. Christophe Lovis, PS-Les Vert-e-s

M. Dimitri Grandjean, GDG

M. Adrian Hochreutener, PLR

Mme Isabelle Kunze, PLR

M. Alain Pernet, UDC

M. Stéphane Rosset, GDG

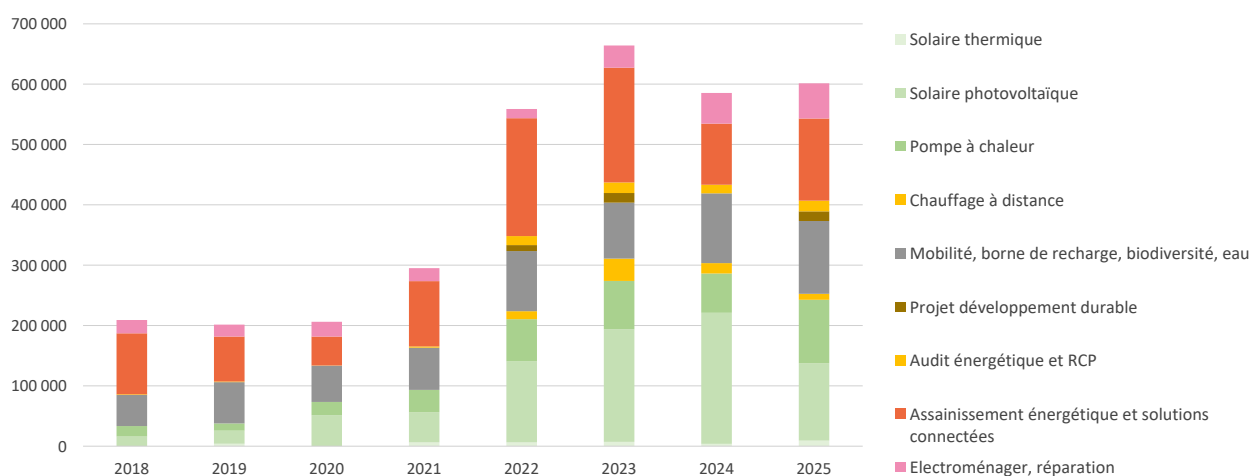
Mme Armelle DuPasquier, Cheffe de l'Office du développement durable

Lors d'échanges nourris et de qualité, la commission a pu suivre l'évolution des fonds communaux pour l'Efficacité Énergétique et les Énergies Renouvelables (fonds EEER) et pour le Développement Durable (fonds DD) et prendre connaissance des projets de l'Office. La Commission a soutenu des modifications relatives au programme de subvention, notamment l'augmentation du plafond pour les pompes à chaleur géothermiques et le retrait de la subvention réparation d'appareils électroniques, à la suite d'abus constatés.

PROGRAMME DE SUBVENTION

Plus de 930 dossiers de demande de subvention ont été traités. Parmi eux, 837 étaient conformes aux directives d'octroi et ont pu bénéficier d'un soutien, menant à l'épuisement des deux fonds EEER et DD dès novembre. Pour rappel, les budgets pour les subventions EEER et DD étaient respectivement de CHF 350'000.- et CHF 250'000.-. Ces montants ont été répartis selon les catégories de subventions suivantes :

MONTANT SUBVENTIONS ALLOUÉES



ACCOMPAGNEMENTS À LA RÉNOVATION

Les programmes d'accompagnement à la rénovation s'inscrivaient dans la continuité de l'événement Habiter 2050, ayant eu lieu en septembre 2024. Avec le soutien financier du prix Suisse Énergie pour les communes, remporté en 2023 dans la catégorie « Ville innovante », l'ODD a lancé trois accompagnements :

- un programme dédié au lancement d'un projet de rénovation, comprenant l'aide à la réalisation de CECB+ et un entretien-conseil personnalisé par un bureau indépendant ;
- la commande groupée de panneaux photovoltaïques, par un bureau indépendant ;
- l'accompagnement à la réalisation de cahier des charges pour des pompes à chaleur, par le Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur.

Le premier accompagnement a bénéficié à une quinzaine de propriétaires, tandis que les suivants sont encore en cours. Au total, il y a eu une quarantaine d'accompagnements.

ACTUALISATION DU PLAN CLIMAT

L'Office a procédé à la mise à jour du plan d'action du plan climat et à la révision des indicateurs correspondants. Ces deux éléments sont désormais consultables en tout temps sur le site internet de la Ville de Gland. Une brochure a de plus été éditée à destination des conseillers communaux, listant l'intégralité des mesures permettant d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, ainsi que leur statut.



ACTIONS DE SENSIBILISATION

L'ODD a organisé les premières éditions de la Fête de la Nature et du Festival du Film Vert, réunissant respectivement 228 et 130 participants. Face à ces résultats prometteurs, ces deux manifestations auront à nouveau lieu en 2026. Pour le Festival du Film Vert, une commission a été constituée, mêlant des membres de l'Administration communale, des conseillers communaux et des habitants glandois.

La Ville de Gland s'est jointe à la Ville de Nyon pour l'action Troc Ta Laurelle, Troc Ton Thuya et Adopte un Arbre. Ce projet vise à échanger gratuitement des pieds d'arbustes envahissants ou peu favorables à la biodiversité, contre leur équivalent indigène et/ou nourricier, ou à adopter un arbre. En tout, près de 60 arbres et arbustes ont été distribués à 13 participants.

L'Office du développement durable a également coordonné un programme de sensibilisation pour la lutte contre le frelon asiatique, et organisé les actions de promotion du vélo Bike To Work et Cyclomania.

PÔLE AFFAIRES JURIDIQUES

Le Pôle des affaires juridiques poursuit sa mission de soutien auprès des différents services de l'Administration (rédaction de contrats, de baux à loyer et autres conventions). Le pôle se charge du suivi des dossiers juridiques courants de l'Administration (litiges, droits de préemption en collaboration avec les services impliqués, suivi des sinistres auprès des tribunaux, dommages à la propriété, données personnelles, loi sur l'information (LINFO), etc.). Certaines affaires sont confiées à différents cabinets d'avocats choisis en fonction des sujets spécifiques (construction, marchés publics, droit du travail, etc.).

PROJETS TRANSVERSAUX ET SMART CITY

DÉPLOIEMENT D'UN NOUVEAU PROCESSUS DE PILOTAGE DE PROJETS AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

L'Administration a poursuivi le déploiement de son nouveau système de pilotage transversal des projets. Ce dispositif permet d'orchestrer la gestion de projets et vient soutenir les services en favorisant le liant, les échanges nécessaires, les interactions entre les projets et la planification des ressources. Le dispositif comprend un processus et l'outil MONDAY centralisant les données des projets dans l'objectif de développer la transversalité et établir les connexions et interdépendances entre projets. Depuis août 2025, le Conseil communal dispose d'une vue d'ensemble des projets de la Ville grâce à une page internet dédiée.

PROJET « BUDGET PARTICIPATIF »

L'Administration a proposé à ses habitants un Budget participatif de CHF 100'000.-, pour leur permettre de décider de la manière dont une partie des ressources financières de la Ville est dépensée. Cette enveloppe finance des projets conçus, élus et réalisés par les habitants eux-mêmes. En 2024, les Glandois ont sélectionné trois projets parmi les dix projets proposés par les habitants. En 2025, la phase de mise en œuvre des projets sélectionnés a pu être initiée notamment avec l'installation du Lake House et le dépôt du préavis intégrant le projet Couverture d'un terrain de basket.

PROGRAMME VILLE DES IDÉES SMART CITY

Le 1^{er} juin 2023, le plan d'action des 50 projets Ville des Idées Smart City a été présenté aux Glandois. Tout au long de l'année 2025, les projets ont été mis en œuvre et l'avancement des projets est disponible sur le site internet de la Ville.

PROJET MONT-BLANC 27 ET PARCELLE N°563 [EN COLLABORATION AVEC LE SBU]

L'année 2025 a permis à la Ville de Gland de travailler à la conception de son projet emblématique prévu sur la parcelle n°563 qu'elle a acquise en 2021.

Le premier volet du projet sera la construction d'un nouveau bâtiment « Tiers-lieu » comprenant une bibliothèque communale et scolaire, un café ouvert à tous, des espaces de travail, un atelier de réparation et

un beau parc arboré. Ce « Tiers-lieu » sera enrichissant pour tous : pour créer, s'instruire, se rencontrer, travailler, échanger et développer des synergies ou simplement s'y détendre. L'année 2025 a permis de rassembler les éléments pour définir la vision globale du projet, formaliser les éléments constitutifs du programme et définir les cahiers des charges des études préalables nécessaires.

Le second volet du projet sera le rassemblement de l'Administration dans l'ancien bâtiment WWF et la création d'un guichet unique facilitant les démarches administratives de la population. Pour soutenir les objectifs attendus dans le cadre de ce rassemblement, un projet d'accompagnement en matière de ressources humaines a été conçu et l'année 2025 a permis d'en définir son cahier des charges.

ARCHIVES COMMUNALES

COLLABORATEURS

En 2025, les employés de la société Pro Archives SA ont œuvré pour les Archives communales à raison de 108,93 jours. Ces derniers travaillent conformément à la Loi vaudoise sur l'archivage (LArch) du 14 juin 2011, aux directives émises par les Archives Cantonales Vaudoises (ACV) et le Conseil International des Archives (CIA).

COLLECTER, CONTRÔLER, TRIER ET CONSERVER

TRAITEMENT DE DOCUMENTS

12,42 mètres linéaires (ml) ont rejoint les rayonnages d'archives historiques ou intermédiaires. Par ailleurs, les archivistes ont procédé à l'évaluation, au traitement physique et au reconditionnement de 477 dossiers, 245 classeurs et 64 boîtes et 0,13 ml de vrac.

Lors des travaux de classement et d'inventaire, 22.20 ml de documents ne présentant pas d'intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation ont été écartés puis éliminés confidentiellement. Ces éliminations sont protocolées dans un bordereau de destruction signé par le Secrétaire municipal et représentent 1200 kilos de papier.

Un important travail d'inventaire a été réalisé sur les documents conservés dans les meubles à plans. Une évaluation systématique des documents et un inventaire ont été réalisés afin de décrire l'ensemble des plans, affiches, tableaux et photographies hors formats. L'accent a également été porté sur le traitement et la poursuite de l'inventaire des documents du Conseil Communal.

VERSEMENTS DE FONDS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Les différents services ont procédé à un nombre de 12 versements d'archives historiques ou intermédiaires, soit un total de 8.23 mètres linéaires de documents.

VERSEMENT DE FONDS PRIVÉS

Un fonds privé de grande importance sur le plan archivistique et historique a été reçu :

- Fonds Dora Meyer (1897-1984) – Correspondance, photographies, cartes postales

Dora Meyer s'engage très jeune dans la vie religieuse. En 1915, à 18 ans, elle travaille ainsi sur le domaine de la clinique de la Lignière à Gland, fondée par la Société Philanthropique, où elle est plus précisément active dans la fabrique de Produits hygiéniques Alimentaires de Gland, appelée PHAG. Dès 1929, elle est employée dans la clinique du même lieu où, grâce à « ses remarquables qualités psychologiques et spirituelles », elle exerce diverses fonctions. De 1951 à 1960, elle part en Algérie pour diriger l'institut adventiste d'Alger nommé « Vie et Santé », maison de repos et de convalescence située dans les hauts de la ville. « La compétence de la directrice, sœur Dora Meyer, rehausse la valeur de cet établissement qui exerce aujourd'hui une influence bénie dans toute l'Afrique du Nord, et a pu boucler ses comptes de l'année écoulée par un petit bénéfice ». De retour à La Lignière en 1960, peu avant l'indépendance de l'Algérie, elle occupe un poste administratif important en tant que directrice des bureaux, de la gestion des réservations, de la restauration, de l'hôtellerie, ainsi que de l'accueil.



Fonds Dora Meyer – Dora Meyer

REVUE DE PRESSE ET PUBLICITÉS

Les archivistes dépouillent la presse suisse et régionale. Celle-ci se compose de plusieurs milliers d'articles concernant la Ville de Gland (Commune, sociétés locales, manifestations, personnalités, etc.). 542 articles journalistiques ont rejoint la base de données créée en 2012. Les Archives ont pour mission de procéder à la conservation des périodiques « ID Commune » et « Gland Cité » ainsi que la « Newsletter » de la Ville.

CLASSER

DESCRIPTION DES DOCUMENTS ET CRÉATION D'INVENTAIRES

Au 31 décembre 2025, l'inventaire des archives comptait :

INTITULÉ	NBRE DE NOTICES CRÉÉES EN 2025	NBRE TOTAL DE NOTICES AU 31.12.25
Inventaire des archives historiques « classement thématique » (années 1574 à 2012)	36	5855
Inventaire des archives historiques « classement continu » (documents de 2013 à nos jours)	185	3154
Inventaire des archives intermédiaires (documents conservés afin de satisfaire aux exigences légales puis éliminés à l'issue de leur durée d'utilité administrative et/ou légale)	83	1482
Inventaire des plans, affiches et photographies grands formats	100	100
Inventaire des archives éliminées	192	2295
Inventaire des actes notariés	10	584
Inventaire Fonds photographique et films	0	1482
Inventaire des articles de la revue de presse (dès 2012)	542	9125

COMMUNIQUER

CONSULTATION ET UTILISATION

Les Archives ont été sollicitées à 49 reprises par des collaborateurs de l'Administration (34 demandes) et par 15 particuliers souhaitant obtenir des renseignements de tous types.

La collaboration avec l'Office de la communication s'est poursuivie. Un article a été publié dans ID-Commune.



Service de la population

Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : 022 354 04 04
E-mail: administration@gland.ch
securite@gland.ch
ch@gland.ch



Service de la population

Fonctions

- État civil, actes officiels, arrivées et départs
- Permis de séjour et naturalisations
- Patrouilleurs scolaires
- Sécurité publique
- Contrôle du stationnement, police du commerce
- Pilier public
- Procédés de réclame
- Manifestations, sociétés locales
- Transports publics

Point fort en 2025

- Élaboration du projet des gendarmes îlotiers

SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)

Le Service regroupe une quantité de missions très variées. Il est en première ligne face aux demandes des habitants et sert de soutien administratif à divers projets.

Le SPOP est divisé en plusieurs structures :

- l'Office du contrôle des habitants ;
- le Secrétariat du Service de la population ;
- le pôle Manifestations ;
- le pôle Gestion de projet ;
- le Groupe sécurité publique.

OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS

RÉCAPITULATIFS DES RESPONSABILITÉS DE L'OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS

REGISTRE	DOCUMENTS ET ACTES OFFICIELS	ADMINISTRATION
Arrivées	Attestation d'établissement	Naturalisations
Changements d'adresse	Attestation de départ	Recensement des chiens
Départs	Attestation de résidence secondaire	Protection des données
Modification des états civils	Certificats de vie	
Requêtes internes	Cartes d'identité	
Requêtes externes		
Initiatives/référendums (contrôle de signatures)		

L'Office du contrôle des habitants (ci-après : OCH) a notamment pour missions principales la gestion du registre des habitants, le traitement des arrivées, des départs, des changements d'adresse dans la Commune ainsi que toutes les tâches relatives à l'état civil. L'OCH s'occupe également des demandes de prolongation des autorisations de séjour, des autorisations d'établissement, du dépôt des demandes de carte d'identité, des demandes de naturalisation, de l'établissement de diverses attestations (établissement, départ, séjour, certificat de vie).

LA POPULATION

CHIFFRES CLÉS	2021	2022	2023	2024	2025
Arrivées	1482	1535	1388	1158	1388
Départs	1350	1294	1226	1125	1380
Électeurs (registre civique – élections cantonales et fédérales)	6955	7061	7168	7207	7295
Électeurs (registre civique – élections communales)	8767	8929	9033	9174	9298
Demandes de cartes d'identité	476	447	353	296	299

STATISTIQUES HABITANTS	2021	2022	2023	2024	2025
Nat. Suisse	8771	8907	9069	9053	9124
Permis B (séjour)	1352	1522	1607	1645	1633
Permis C (établissement)	2984	3014	2985	2961	2932
Autres permis (L, CI, F, N)	20	29	92	91	91
Personnes à protéger – Statut S	-	216	168	109	97
Suisses séjour (domicile secondaire)	116	114	104	92	83
Étrangers séjour (domicile secondaire)	11	17	21	24	28
Fonctionnaires internationaux	131	145	149	142	160
En traitement auprès de l'Administration cantonale	70	132	45	67	44
RECENSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2025	13455	14096	14240	14184	14192

L'OCH a par ailleurs recensé 832 canidés sur le territoire glandois au 31 décembre 2025.

NATURALISATIONS

Conformément aux dispositions en la matière, l'Exécutif a délégué la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation à une Commission de naturalisation systématique. Celle-ci s'est réunie à 12 reprises. L'OCH a reçu 79 dossiers (115 candidats). Au 31 décembre 2025, 79 dossiers totalisant 110 candidats à la naturalisation étaient traités.

BOURGEOISIE	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'octrois	143	185	65	80	156	85	124	110

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE NATURALISATION 2025 :

M. Gérald Creteigny, Municipal (Président), Mme Jeannette Weber, Municipale, membre, Mme Patricia Storti, membre (PLR), Mme Catherine Sicuranza, membre (GDG), M. Simo Mers, membre (Hors parti), Mme Albulenë Ukshini Sefa, membre (PS – Les Vert-e-s) en remplacement de M. Marc Morel, Mme Ahimara Buffat, membre (UDC).

SECRÉTARIAT DU SERVICE DE LA POPULATION

RESPONSABILITÉS

ÉVÉNEMENTIEL	ADMINISTRATION	PRESTATIONS DE RÉCEPTION	INTÉGRATION	GESTION DE PROJETS
Fête nationale, La nuit est belle, La table aux étoiles, accueil des nouveaux habitants, Fête des voisins	Titres de stationnement, macarons travaux	Accueil et réception téléphonique pour l'ensemble de l'Administration (022 354 04 04)	Appui à la Commission d'intégration	Guichet virtuel Admin 2.0
Appui aux sociétés locales	Acte de mœurs	Vente de cartes journalières de transport	Fête multiculturelle	Projets ponctuels
Célébrations d'anniversaires, jubilés	Contrôle des champignons	Billetterie Théâtre et divers spectacles	Développement d'une politique en matière d'intégration (partenariat Canton/ Commune)	
Marchés	Avis de décès, lettres de condoléances			
Gestion des autorisations de manifestation (POCAMA) et patentes temporaires				
Location des salles				
Matériel événementiel (location + stock)				
Affichage politique				

MANIFESTATIONS

En matière de manifestations, le Secrétariat garantit que chaque organisateur soit renseigné sur les lois en vigueur et orienté vers les meilleures solutions logistiques et sécuritaires. Il coordonne et accompagne l'ensemble des organisateurs. Par ailleurs, il incombe au Secrétariat la gestion de l'utilisation (payante ou gratuite) des salles appartenant à la Commune.

Toutes les manifestations publiques organisées à Gland - rassemblements, cortèges, spectacles, conférences, soirées, expositions, événements sportifs, etc. - doivent faire l'objet d'une autorisation municipale. Dans certains cas, une autorisation cantonale est également nécessaire. Les demandes d'autorisation de manifestation sont gérées au moyen de l'application cantonale POCAMA. En 2025, 103 demandes POCAMA ont été traitées, ceci en collaboration avec la cellule des manifestations de la Police cantonale.

En 2025, le SPOP a organisé de nombreuses manifestations qui ont rencontré un large succès. On y compte par exemple la Fête nationale avec le retour cette année des feux d'artifice très appréciés de la population, la 1ère édition de la « Disco fluo » dans le cadre de la Nuit est Belle, ainsi que la 14^e édition de la Fête multiculturelle avec comme pays hôte l'Italie. Sans oublier la réception des nouveaux habitants organisée conjointement avec la manifestation « Gland ça marche ! ».

En parallèle de l'organisation de ses propres manifestations, le SPOP coordonne et accompagne les organisateurs pour des manifestations externes rencontrant une forte popularité, dont on peut notamment mentionner la Fête des Rois, Halloween, la Fête du Terroir ou encore le Kiyō Festival.

La salle communale a été réservée 233 fois et la salle polyvalente de Montoly 160. Le refuge, situé dans un cadre forestier, reste inaccessible de début mars à fin avril ainsi que de mi-décembre à mi-janvier, ceci pour préserver la faune et la flore. Malgré cela, il y a eu 132 utilisations.

Les salles restent fermées pendant les fêtes de fin d'année.

Les salles de conférence sont utilisées la journée par les employés de l'Administration et sont mises à disposition des associations ou des entités externes en fin de journée et les week-ends ; elles servent à des assemblées générales de PPE, des conférences, des séances de groupes politiques. Aucune fête n'est autorisée au sein de celles-ci.

SOCIÉTÉS LOCALES

Les associations jouent un rôle clé dans le développement du « vivre ensemble » et la Municipalité accorde une attention particulière au soutien de ces mouvements animés par des bénévoles. Les associations glandoises qui intègrent l'Union des sociétés locales de Gland (USLG) bénéficient de la mise à disposition d'infrastructures communales. L'USLG compte à ce jour 76 sociétés locales. Les associations le souhaitant participent aux lotos en novembre et elles peuvent être sollicitées pour tenir un stand lors d'événements communaux tels que la Fête nationale, Gland ça marche !, la Gland Spring Run, etc.

CÉLÉBRATIONS D'ANNIVERSAIRES

Cette année, sur un total de 46 anniversaires regroupant les 90 ans, 100 ans, 50 ans et 60 ans de mariage, l'Administration a organisé 30 visites où un membre de la Municipalité s'est rendu au domicile des jubilaires. Pour 9 anniversaires, uniquement la livraison des cadeaux a été réalisée et 7 jubilaires ont soit refusé la visite et les cadeaux, soit ont déménagé ou sont décédés avant la date de l'anniversaire. Au mois d'avril, une habitante a fêté ses 100 ans en présence de la Syndique et de la Préfète.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Cette année, le marché hebdomadaire s'est déployé 36 fois en deux formats différents. Le « Grand Marché » a eu lieu 21 fois et a réuni une trentaine de commerçants sur une route fermée à la circulation. Le « Petit Marché » a réuni quant à lui une quinzaine de commerçants et a eu lieu 15 fois. Il se déploie à proximité de la Gare, au grand plaisir des gastronomes et des férus de produits artisanaux. La manifestation a trouvé son public parmi la population glandoise, mais également de la région, en proposant une rencontre avec des producteurs locaux dans une ambiance festive et gourmande.

Le marché hebdomadaire permet également à des sociétés locales, à des associations ou à des services communaux de promouvoir un projet, une activité ou une manifestation via la tenue d'un stand.

Cette année, deux marchés de Noël ont eu lieu les mercredis 10 et 17 décembre 2025 avec la présence d'environ 40 commerçants à chaque édition.

AUTORISATIONS DE STATIONNEMENT

Les autorisations de stationner en zone bleue, appelées « macarons », permettent aux particuliers, résidents temporaires et collaborateurs d'entreprises de prolonger le stationnement durant 72 heures au maximum dans une zone spécifique. Le Secrétariat délivre des autorisations annuelles, mensuelles, hebdomadaires et journalières. Dans le cadre des travaux du Vieux-Bourg, le Service a délivré des macarons spécifiques aux résidents impactés leur permettant de stationner leur véhicule sur l'un des parkings mis à disposition ou rester plus longtemps sur une zone bleue près de leur domicile.

En 2025, 72 macarons mensuels et 56 macarons annuels en zone bleue ont été émis et 189 macarons travaux ont été distribués pour les travaux du Vieux-Bourg, mais également pour tous les autres travaux de la Ville.

Le plan de mobilité destiné aux collaborateurs de l'Administration et des entités partenaires (écoles, Centre médico-social, Gendarmerie, etc.) a pour but de diminuer le nombre de trajets pendulaires privés effectués en transport individuel motorisé au profit de la mobilité douce et des transports en commun. Le plan de mobilité est en cours de révision.

En 2025, 300 personnes ont bénéficié à titre onéreux d'un macaron de stationnement plan de mobilité mensuel ou annuel toutes entités confondues, cela inclut 98 macarons délivrés à des employés de la Commune. Par ailleurs, 46 collaborateurs et auxiliaires ont bénéficié de l'écobonus, visant à favoriser le recours aux modes de déplacement durables.

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Contrôler sa cueillette devrait être un réflexe. La chasse aux champignons est une pratique sporadique et il est très facile d'oublier des détails qui différencient une espèce d'une autre.

L'année en chiffres : 129 contrôles effectués, 119.9 kilos contrôlés, 102.2 kilos consommables et 17.7 kilos détruits (toxique et impropre à la consommation). Le poids moyen par cueillette est de 0.930 kilo.

LISTE DES ESPÈCES PROBLÉMATIQUES ET TOXIQUES

ESPÈCES TOXIQUES ET MORTELLES EXTRAITES DES RÉCOLTES	NOMBRE	ESPÈCES TOXIQUES ET MORTELLES EXTRAITES DES RÉCOLTES	NOMBRE
Amanita Phalloïde	1	Hebeloma sp	1
Entoloma Lividum	3	Entoloma sp	1
Agaricus Xanthoderums	1	Boletus Satanas	1

** Données extraites du rapport de M. Bernard Desponds, contrôleur officiel des champignons*

Pour rappel, dans le Canton de Vaud, la cueillette est limitée à la consommation familiale. Les récoltes à des fins commerciales sont soumises à une autorisation préfectorale. Plus de 60 espèces rares ou menacées sont interdites de récolte.

COMMISSION D'INTÉGRATION

M. Gérald Cretegy, Municipal, est le répondant auprès du Bureau cantonal pour l'intégration (BCI) pour la législature 2021-2026.

La Commission d'intégration se compose de dix personnes qui représentent les autorités municipales, les partis politiques et certaines communautés. Elle est composée comme suit :

Mmes et MM. Gérald Cretegy (Municipal, Président), Jean-Luc Nicolet (GDG), Angelita Galvez (PS-Les Vert-e-s), Anna Pallotta Ladisa (UDC), Isabelle Kunze (PLR), Stella Motta Larrivé (Hors parti, communauté brésilienne), Brigitte Ozdogan (communauté turque), Bettina Schöpflin Ettaleb (communauté marocaine), Gabriella Aranda Virgen (communauté mexicaine) et Albulenë Ukshini Sefa (PS-Les Vert-e-s, communauté albanaise).

FÊTE MULTICULTURELLE

À l'instar de l'année passée, la fête s'est tenue à la salle polyvalente de Montoly et son hôte a été l'Italie. Le succès fut au rendez-vous avec la présence d'environ 250 personnes, qui ont eu le loisir de découvrir des groupes de danse et de musique venus d'Italie, d'Écosse, d'Amérique du Sud et de Gland, tout en dégustant des saveurs exotiques. De plus, cette année, le public a eu l'opportunité de découvrir une exposition de dessins née d'une belle collaboration entre trois classes de l'école primaire de Gland, une artiste, Mme Marie Kolly et la Commission d'intégration.

TRANSPORTS

PRESTATIONS

Transports urbains de Gland (TUG) Étude P+R (Région de Nyon)	Mobility Lignes intercommunales TP (Canton et Région de Nyon) Guichet mobile (Région de Nyon)	Plan mobilité collaborateurs et partenaires externes Vélos en libre service (Région de Nyon) Lignes expérimentales (Région de Nyon) Plan mobilité interentreprises PME (Région de Nyon)
---	---	---

Les prestations à la population en matière de transports doivent favoriser une transition pérenne vers des modes de déplacements doux et durables tout en restant efficaces et disponibles. Que ce soit la refonte et la modernisation du TUG ou le développement de stations de vélos en libre-service, différents projets sont pilotés par le Service.

CARTES JOURNALIÈRES DE TRANSPORT

La nouvelle « carte journalière dégriffée Commune » est une offre contingentée disponible auprès des communes, via l'application web « Shop cartes journalières dégriffées ». La carte journalière dégriffée Commune offre plusieurs prix. Le niveau de prix le plus avantageux est disponible entre 6 mois et au plus tard jusqu'à 10 jours avant la date de voyage.

Les communes sont indemnisées pour leur travail par une commission d'environ 5 % sur la vente des cartes.

	NIVEAU PRIX 1	NIVEAU PRIX 2 (10 JOURS AVANT)
2 ^e classe avec demi-tarif	CHF 39.-	CHF 59.-
2 ^e classe sans demi-tarif	CHF 52.-	CHF 88.-
1 ^e classe avec demi-tarif	CHF 66.-	CHF 99.-
1 ^e classe sans demi-tarif	CHF 88.-	CHF 148.-

Le montant total des ventes 2025 s'élève à CHF 65'056.- pour une commission de CHF 3'507.80. 1'231 billets ont été vendus.

RAILFAIR – GARE DE GLAND

Initié en 2011 par les CFF, le concept de parrains et marraines en gare est toujours soutenu par la Municipalité et se poursuit en collaboration avec la Ville de Nyon. Les bénévoles garantissent la sécurité des passagers, les informent et rassurent par leur présence à la gare. Quatre séances sont organisées annuellement avec les divers partenaires : Gendarmerie de Gland, Police Nyon Région, un représentant des CFF, un représentant du Nyon-Saint-Cergue, un représentant des TPN. Ces séances ont pour but de donner la parole aux personnes qui sont sur le terrain et transmettre aux CFF les problèmes rencontrés dans les gares, tels que le manque d'indication de direction sur les quais ou dans les accès sous-voies, les trottoirs, les déchets, les personnes vagabondes, etc. Sept parrains/marraines dédiés à la gare de Gland sont présents selon un planning mensuel des présences aux horaires de 6h00 à 9h00, de 14h00 à 17h00 et de 17h00 à 20h00.

TRANSPORT URBAIN DE GLAND (TUG)

Le nombre de voyageurs transportés sur le TUG a été de 156'545 pour l'année 2025, soit une baisse de près de 25 % par rapport à l'année précédente. Cette tendance peut en partie être expliquée par la déviation du TUG sur l'ensemble de l'année induite par les travaux au sein du Vieux-Bourg et de ce fait ne permettant plus de desservir temporairement l'arrêt du Borgeaud.

Le projet de refonte et de modernisation du TUG, qui a débuté à la suite de l'approbation par le Conseil communal du Préavis municipal n°93/2021 par un diagnostic de situation, est toujours en cours. Le but de ce projet est d'adapter l'offre en transport urbain au contexte actuel (enjeux environnementaux, enjeux énergétiques, intégration à la stratégie Smart City, évolution démographique de la Ville).

SÉCURITÉ PUBLIQUE

En ville de Gland, le Groupe sécurité publique assure un large éventail de missions et garantit la bonne application du Règlement de police. Les assistants de sécurité publique (ASP) assurent notamment la sécurité aux abords des écoles et contrôlent le stationnement. L'année 2025 a été importante pour le Groupe de sécurité publique avec le recrutement d'un dernier collaborateur ASP venant ainsi compléter le groupe pour un total de quatre collaborateurs (effectif au complet).

Les plages horaires des ASP assurent une présence quotidienne du lundi 7h au vendredi 21h30, selon le tableau suivant :

PRÉSENCE	PLAGE HORAIRE
Du lundi au vendredi	7h00 – 16h09
Du lundi au vendredi	12h21 – 21h30
Du lundi au vendredi	8h51 – 18h00
Du lundi au vendredi	8h00 – 17h09

PRESTATIONS

CIRCULATION	POLICE DU COMMERCE	POLICE ADMINISTRATIVE	AUTRES MISSIONS
Régulation du trafic lors de manifestations ou d'événements particuliers (accidents, convois funèbres, etc.)	Police du commerce (Contrôle des établissements publics, Licences, horaires)	Application du Règlement de police	Gestion des expulsions
Encadrement des patrouilleurs scolaires	Police du commerce (Contrôle des permis temporaires, loteries)	Suivi des amendes d'ordre (si procédure pénale)	Notification des commandements de payer
Demandes d'usage accru du domaine public	Contrôle des marchés	Commission de police	Gestion du service de fourrière
Contrôle du stationnement public (zones bleues/blanches) et privé communal (mise à ban)	Procédés de réclame		Contrôle des adresses (pour l'OCH), et des entreprises (pour le SFINES)
Contrôle du trafic en mouvement art. 20 RLVCB aux abords des écoles	Appareils automatiques		Concept de sécurité pour les manifestations communales
Entretien de la signalisation routière (marquages au sol et signalisation verticale)			Affichage au pilier public
Soutien aux services de secours			
Gestion de sinistres sur voie publique			

STATIONNEMENT

Le plan de stationnement a été revu concernant le Chemin de Montoly et le Chemin du Vernay afin de parquer des véhicules supplémentaires lorsque le parking de la salle communale de Montoly est complet (il comprend actuellement 100 places). Cela permet de stationner en sécurité 75 véhicules supplémentaires.

CONTRÔLES DU STATIONNEMENT	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Amendes d'ordre émises	2'385	1'138	4'332	1'572	2'920	1'545

Nous avons à ce jour un effectif d'ASP au complet (quatre agents). Un agent a fini sa formation d'assistant de sécurité publique à Savatan en 2025, deux agents vont suivre leur formation sur la session d'avril – mai 2026 et un agent sur la session de septembre – octobre 2026.

COMMISSION DE POLICE

La Commission de police, sur délégation de la Municipalité, statue lors de plaintes pour usage abusif d'un bien-fonds privé mis à ban par le Juge de paix et lors de dénonciations pour infraction aux règlements communaux. Elle statue également en cas de contestation d'amende d'ordre et convertit en ordonnances pénales les amendes d'ordre impayées. Elle est présidée par M. Gérald Creteigny, Municipal de la Sécurité publique, qui s'adjoit de l'aide d'une Greffière.

ORDONNANCES PÉNALES	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dénonciations faites pour usage abusif du domaine privé (mise à ban)	399	430	327	646	463	645
Dénonciations faites par le Groupe sécurité publique ou la Gendarmerie (mises à ban, règlement de police, règlement sur les déchets)	136	214	286	12	180	50
Amendes d'ordre impayées converties en ordonnances pénales	-	-	-	-	-	86
TOTAL	535	644	613	658	643	781

NOTIFICATIONS POUR LE COMPTE DE L'OFFICE DES POURSUITES

Sur mandat de l'Office des poursuites, les collaborateurs du Groupe ont la charge de notifier les commandements de payer ou les comminations de faillites sur le territoire communal.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Notifications traitées	1'143	1'365	797	879	1'055	894

EXPULSIONS FORCÉES

En 2025, 4 procédures d'expulsion forcée ont été lancées. 2 cas où les personnes ont quitté leur logement avant l'expulsion, mais l'expulsion a eu lieu. 1 cas où l'expulsion a été annulée et 1 cas où l'expulsion a été repoussée en 2026.

POLICE DU COMMERCE

La police du commerce a la charge de contrôler le respect par les commerces, y compris le marché, des lois cantonales et règlements communaux. Chaque établissement public doit pouvoir fournir une licence d'établissement et une licence d'exploitant, octroyées par l'administration cantonale. En cas de manifestation publique, les membres du Groupe peuvent contrôler que les autorisations temporaires sont délivrées et respectées. Il en va de même pour les loteries. Les appareils automatiques sur le domaine public et dans les lieux publics (tabac) font également l'objet d'une autorisation et d'un recensement afin de redevance.

En 2025, le Secrétariat d'État à l'économie a demandé, relayé par la police cantonale du commerce, que l'indication des prix soit correcte dans les salons de coiffure, barbiers, instituts de beauté et soins du corps.

Les contrôles effectués à Gland ont relevé un certain nombre de manquements. Les commerces concernés ont fait l'objet d'un rappel et d'une demande de mise en conformité. De nouveaux contrôles auront lieu en 2026.

Au total, une cinquantaine de contrôles ont été effectués auprès d'établissements et de magasins en 2025. Trois dossiers concernant des ouvertures dominicales de commerces alimentaires sont en cours de traitement.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Établissements disposant d'une licence cantonale	65	70	71	74	74	76

GENDARMERIE - ACCORD DE DENSIFICATION POLICIÈRE

En réponse au Postulat portant sur une amélioration de la sécurité publique en Ville, une proposition d'accord de densification de la présence policière sur le territoire communal a été validée par le Conseil communal en 2025. Ainsi, la Commune aura le plaisir d'accueillir au 1^{er} janvier 2026, trois gendarmes-îlotiers dédiés spécifiquement au territoire communal et logés au sein des locaux de l'Administration situés à l'Avenue de Borgeaud 12. Le poste de gendarmerie de Gland reste actif et pilotera les îlotiers dans leurs missions de proximité en lien avec les souhaits de la Municipalité.



Service de l'enfance
et de la jeunesse

Av. du Mont-Blanc 29
Case postale
1196 Gland

Tél. : 022 354 04 44
E-mail: enfance.jeunesse@gland.ch





Service de l'enfance et de la jeunesse

Fonctions

- Répond aux droits et besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 25 ans
- Accompagne et soutient les familles dans leurs missions socioéducatives
- Oriente et soutient la Municipalité dans la définition et la mise en œuvre d'une politique communale de l'enfance et de la jeunesse
- Veille à la cohérence globale de la politique de l'enfance et de la jeunesse de la Ville par un travail de réseau et de coordination entre les différentes institutions et associations concernées

Points forts en 2025

- Lancement et inauguration de l'atelier – boutique du Café-Boulon
- Mise en place du repas libre au sein de la Pause déj' et du Relax'Resto
- Concrétisation du projet et lancement du chantier de la Maison de la jeunesse
- Développement du Guichet virtuel unique de l'enfance et de la jeunesse pour faciliter l'accès et la visibilité des prestations

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (SEJ)

Pour mener à bien ses missions, le Service se déploie sur deux offices :

- L'Office de l'enfance répondant aux besoins des enfants âgés de 0 à 12 ans et de leurs familles ;
- L'Office de la jeunesse répondant aux besoins des adolescents et jeunes adultes âgés de 10 à 25 ans et de leurs familles.

OFFICE DE L'ENFANCE

En collaboration avec l'Établissement primaire, les partenaires pré-, para- et extrascolaires ainsi que le monde associatif, l'Office de l'enfance œuvre en faveur des besoins, des droits et du bien-être des enfants de 0 à 12 ans au sein de la Commune.

Il développe des projets et des prestations, notamment au sein de la Maison de l'enfance, et favorise la participation, la prévention ainsi qu'une collaboration étroite entre les acteurs du domaine.

LA MAISON DE L'ENFANCE

La Maison de l'enfance est gérée par trois Coordinatrices pédagogiques et une Coordinatrice administrative, soutenues par la Déléguée à l'enfance. 25 auxiliaires fixes et huit remplaçants travaillent au sein des différents dispositifs. En complément, du personnel temporaire est engagé, pour les besoins du Centre aéré notamment.



PETITE ENFANCE : PRÉ-SCOLAIRE

La prévention précoce permettant de réduire les inégalités socioéducatives depuis la naissance jusqu'à l'entrée à l'école, le SEJ a développé une politique de la petite enfance autour de différents axes. Grâce au travail de recensement des ressources au sein de la Ville de Gland, de la mise en réseau des professionnels et du développement de différents projets, les familles peuvent mieux appréhender le développement de leur enfant, tant sur le plan de la santé, de l'éducation, de l'accueil et autres activités ludiques qui leur sont dédiées.

PRESTATIONS	ÉVÉNEMENTIEL	COLLABORATIONS	GESTION DE PROJET
ACCUEIL LIBRE PARENTS-ENFANTS 9h00-11h00 Les mercredis aux Perrereys Les jeudis à Mauverney	FESTIVAL DES TOUT-PETITS (0 – 6 ans)	« RÉSEAU PETITE ENFANCE » Rencontres semestrielles réunissant les professionnels concernés	Répertoire des partenaires et ressources répondant aux besoins des enfants de 0 à 5 ans Guichet unique de l'enfance et de la jeunesse (en cours de réalisation) Projets ponctuels
MOTS PICCOLO Sur 8 séances pour les enfants allophones avant l'entrée à l'école			
PING : PONG Sur 8 séances pour les enfants avant l'entrée à l'école			

QUELQUES CHIFFRES

Dans le cadre de ses différents projets, l'Office de l'enfance a accueilli et guidé, en moyenne :

30 PERSONNES	ACCUEIL LIBRE PARENTS-ENFANTS
17 ENFANTS	MOTS PICCOLO
16 ENFANTS	PING : PONG

ACCUEIL LIBRE PARENTS-ENFANTS

Les accueils libres parents-enfants rencontrent un grand intérêt auprès des familles. Ces lieux ressources gratuits permettent de faire connaissance, d'échanger et de découvrir les activités mises à disposition. Ils favorisent le lien entre adultes mais aussi la socialisation auprès des enfants âgés de 0 à 5 ans.

TÉMOIGNAGES DES PARENTS...

- « Je pense que c'est une très bonne opportunité pour les mères et les enfants aussi pour socialiser avec les autres. »
- « C'est très chouette, mon fils aime venir. »
- « C'est un lieu très sympa, les enfants peuvent jouer en toute sécurité, rencontrer d'autres enfants dans la même tranche d'âge. On peut rencontrer d'autres mamans et boire un café chaud. »

ATELIERS : LES MOTS PICCOLO ET PING : PONG

Ces ateliers développés sur une période de l'année permettent à certaines familles de bénéficier d'un soutien supplémentaire pour l'entrée à l'école de leur enfant. Que ces activités soient orientées autour des bases du français pour les enfants allophones avec les Mots piccolo ou pour permettre d'appréhender le monde de l'école par le jeu ou les histoires avec Ping : Pong, les enfants et leurs parents sont guidés vers l'univers scolaire.

FESTIVAL DES TOUT-PETITS

Pour sa deuxième édition, le Festival des tout-petits a permis aux familles de partager des moments parents-enfants en profitant de spectacles ainsi que d'activités autour du mouvement, de la lecture, de la musique, du jeu et de découvertes culinaires. Cette manifestation a remporté un grand succès, avec également la collaboration des partenaires de la petite enfance.



ENFANCE : PARA ET PÉRISCOLAIRE

PRESTATIONS	ÉVÉNEMENTIEL	COLLABORATIONS	GESTION DE PROJET
MAUVERNEY <ul style="list-style-type: none">• Pause déj' 1P-6P• Devoirs accompagnés 3P-6P• Centre aéré 1P-8P PERRERETS Rez-de-chaussée <ul style="list-style-type: none">• Pause déj' 1P-6P• Pause déj' CRPS 3P-4P• Devoirs accompagnés 3P-6P• Centre aéré 1P-8P 2^e étage <ul style="list-style-type: none">• Relax'Resto 7P• Devoirs accompagnés 7P-11S GRAND-CHAMP Mezzanine <ul style="list-style-type: none">• Relax'Resto 8P Rez-de-chaussée <ul style="list-style-type: none">• Relax'Resto 9-10-11S-RAC	FÊTE DU CHÊNE GLAND ÇA MARCHE !	RENCONTRES DE RÉSEAUX PARA ET SCOLAIRES <ul style="list-style-type: none">• Mauverney 1P-6P• Perrerets 1P-6P• Tuillières 7P-8P Sports Scolaires Facultatifs Eldora Association des Parents d'élèves (APE) Passeport Vacances	Guichet unique de l'enfance et de la jeunesse Mise en place, par site scolaire, de l'activité Aïkicom sur le temps du midi Mise en place du repas libre à la Pause déj' et au Relax'Resto

QUELQUES CHIFFRES

Grâce à la plateforme d'inscription dédiée, les familles peuvent avoir une vision globale des dispositifs, au niveau administratif et financier.

Dans le cadre de ses différents projets, l'Office de l'enfance a accueilli et guidé, en moyenne :

PAUSE DÉJ' ET RELAX'RESTO

201	enfants de 1-8P, par jour, sur leur pause de midi
155	jeunes de 9-11S et RAC, par jour, sur leur pause de midi
646	contrats

DEVOIRS ACCOMPAGNÉS

48	enfants, par jour pour leurs devoirs
101	contrats

CENTRE AÉRÉ

40	enfants, par semaine, lorsque deux sites sont ouverts
30	enfants, par semaine, lorsqu'un site est ouvert
198	contrats

SPORTS SCOLAIRES FACULTATIFS

110	contrats
-----	----------

PAUSE DÉJ' ET RELAX'RESTO

La Pause déj' et le Relax'Resto sont des dispositifs communaux d'accueil parascolaire proposés durant la pause de midi, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, pour les enfants scolarisés à Gland de la 1P à la 8P.

En 2025, l'Office de l'enfance a mis en place un modèle de repas libre leur permettant d'organiser leur pause. Ce fonctionnement, déployé sur l'ensemble des sites grâce à l'engagement des équipes éducatives, favorise l'autonomie des enfants tout en garantissant un environnement sécurisé et adapté.



TÉMOIGNAGES DES JEUNES...

- « Ce que je préfère c'est avoir le choix des activités. J'ai adoré les activités de Noël (Blind test, lotto...), les intervenants sont sympas et je préfère être servie par Ludovic, car il est drôle. Je trouve que le Relax est bien décoré. » – élève de 7P
- « Moi ce que j'aime c'est jouer au Air-hockey, qu'on puisse commander des sandwichs quand on n'aime pas le menu et faire des bricolages avec mes amies. » - élève de 7P
- « Je suis avec mes amis, on dessine, on fait des jeux de société, on parle, on rigole, on lit ou on se repose... » - élève de 8P

CLASSE CRPS SUR LE TEMPS DU MIDI

Sur le site des Perrerets, la Pause déj' accueille des enfants, présentant d'importantes difficultés d'apprentissage, de comportement ou des troubles. Ils sont issus d'une classe CRPS (Classe Régionale de Pédagogie Spécialisée) intégrée dans l'école ordinaire de l'Établissement primaire de Gland. Dès lors, ils profitent d'un lieu au sein de la Pause déj' pour prendre leur repas et réaliser des activités mises en place par une équipe engagée pour ce dispositif. Certains enfants sont petit à petit guidés dans l'espace de la Pause déj' afin de favoriser un maximum leur inclusion. La Coordinatrice pédagogique supervise cette gestion.

DEVOIRS ACCOMPAGNÉS AVEC LE SOUTIEN DES PARRAINS ISSUS DES CLASSES DE 9S ET 10S

Le dispositif des Devoirs accompagnés est proposé trois jours par semaine (lundis, mardis et jeudis) aux élèves de la 3P à la 11S scolarisés dans les établissements de la Ville de Gland. En partenariat avec l'Établissement secondaire et sous la responsabilité des intervenants communaux, les enfants bénéficient du soutien de parrains issus des classes de 9S et 10S. En priorité développé pour les élèves de la 7P et à la 8P, ce soutien est également présent depuis la rentrée d'août 2025 pour les enfants de la 3P à la 6P du site de Mauverney. Les équipes éducatives guident les parrains auprès des enfants et assurent un cadre de travail calme et bienveillant, favorisant l'autonomie et l'organisation des élèves dans la réalisation de leurs devoirs.



CENTRE AÉRÉ

En 2025, le Centre aéré a proposé aux enfants des activités d'illustration, leur permettant de découvrir les différentes facettes, de la création d'une histoire à son illustration. En collaboration avec le Service de la culture et des affaires sociales, ainsi que de l'auteure Julie Annen, l'Office de l'enfance a repris l'un de ses contes, avec la participation des enfants de la Ville dans le cadre des FOLG (Festivités Ombre et Lumière à Gland) 2024. Ce support a permis ensuite d'engager des artistes de la Ville pour illustrer cette histoire. Ainsi, chaque semaine, les enfants se sont initiés à cet exercice s'inspirant des artistes et de leurs techniques. Pour compléter ce fil rouge, diverses activités ludiques, sportives et créatives ont été mises en place par les équipes encadrantes du Centre aéré.



ATELIERS AÏKICOM

L'Office de l'enfance propose l'atelier « Aïkicom EC © » depuis la rentrée d'août pour les enfants de la 4P à la 6P, sur des sessions courtes de 12 séances. Il est organisé sur le temps du midi sur chaque site scolaire. Aïkicom EC© est une démarche éducative alliant la pratique de l'aïkido (art martial d'autoprotection) et les théories de la communication. Il a pour but de prévenir les agressions et permettre aux enfants de faire face aux situations de conflits de façon adéquate. Cette approche éducative permet d'apprendre à se protéger, à développer le respect de soi et de l'autre et favorise aussi l'intégration des enfants en difficulté. Elle contribue à lutter contre les incivilités à l'égard des personnes et des objets.

En partenariat avec la Fondation Jeunesse et Familles, les parents, l'école et la Ville de Gland, ces ateliers sont une opportunité pour contrer et prévenir ensemble les comportements de violence et les incivilités.

FÊTE DU CHÊNE

L'année scolaire s'est clôturée le 26 juin avec la traditionnelle Fête du Chêne. Cette édition 2025 a mis la Suisse à l'honneur. Plus de mille enfants, futurs élèves de 1P et élèves de la 1P à la 6P, ont défilé costumés dans la ville, au rythme des fanfares et du groupe de guggenmusik Los Pepinos. Les déguisements soigneusement préparés par les enfants ont rappelé le riche patrimoine de notre pays.

À l'arrivée du cortège aux Perrerets, les familles ont pu aussi profiter d'un moment convivial et festif grâce aux stands de nourriture présents et à la disco.



GLAND ÇA MARCHE !

Parcours inédit dans le quartier des Lisières, la 11^e édition de Gland ça marche ! a permis aux participants de découvrir les métiers et savoir-faire de divers partenaires publics et privés ayant ouvert leurs portes à cette occasion : l'UAPE La Paix, le CRL, Papétech, Esprit végétal, la Ludothèque Nyon Région, Healthy Cube, Healthy Café, Vie à la Combaz, Bee'Happy, Jackart Productions, SID ainsi que l'Atelier et Boutique Café-Boulon.

À cette occasion, la Ville a également souhaité la bienvenue à ses nouveaux habitants en les conviant à un cocktail déjeunatoire sur la place de fête. La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et musicale, animée par les DJs du Centre de Rencontres et de Loisirs. Les participants ont, par ailleurs, pu se restaurer grâce aux stands tenus par Anime Ta Ville, le Volleyball Club La Côte et la Ville de Gland.



OFFICE DE LA JEUNESSE

L'Office de la jeunesse a pour but de soutenir la Municipalité dans la conceptualisation de sa politique de la jeunesse. Il définit la stratégie des interventions sociales destinées aux 10-25 ans et les met en œuvre. Le cadre légal cantonal (Loi sur le soutien aux activités de la jeunesse - LSAJ) et la Politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse y font référence. L'Office agit ainsi selon cinq thématiques transversales : promotion et soutien aux activités de jeunesse, citoyenneté des jeunes, prévention, protection et éducation globale.

L'Office de la jeunesse s'est développé en 2025 avec l'ouverture puis l'inauguration du Café-Boulon. Ce lieu d'insertion socioprofessionnelle et de rencontres citoyennes a vu le jour en juin 2025. Depuis septembre, six stagiaires de 16 à 23 ans y sont accompagnés par une maîtresse socioprofessionnelle et un auxiliaire. Cette prestation communale permet d'offrir un tremplin vers l'insertion à 1/3 des jeunes accompagnés par Activ'Action pour lesquels il n'y a pas de solution de formation ou d'emploi à court terme.

GROUPE DE TRAVAIL JEUNESSE

Le Groupe de travail jeunesse est une cellule de coordination interdisciplinaire regroupant les professionnels intervenant auprès des 10-25 ans. En 2025, ce groupe s'est réuni sous différentes formes en fonction des besoins identifiés sur le terrain. Ainsi, la Déléguée à la jeunesse et les Travailleurs sociaux de proximité se sont réunis en alternance avec la Conseillère en insertion professionnelle, la Conseillère école-famille, les animateurs socioculturels du Centre de rencontres et de loisirs (CRL), les acteurs du domaine parascolaire, les assistants de sécurité publique et la Gendarmerie. Les collaborations établies ont permis de mettre en place des pistes d'actions concrètes, pour agir face aux problématiques rencontrées dans l'espace public.

TRAVAILLEURS SOCIAUX DE PROXIMITÉ

Les Travailleurs sociaux de proximité (TSP) s'appuient sur une présence régulière sur les espaces/temps de socialisation des jeunes (travail de rue). Leur rôle est de créer, maintenir et renforcer une relation de confiance avec les adolescents et jeunes adultes présents au sein de la Ville de Gland. Ils accompagnent le public cible (10-25 ans) dans leurs projets individuels et collectifs, assurant le lien entre l'espace public, les espaces de socialisation intra-muros et les différents acteurs du milieu associatif et institutionnel local, régional et cantonal.



À travers la présence sociale sur l'espace public, l'équipe a pour objectifs de prévenir les comportements à risque et de favoriser les rapprochements entre générations, genres ou classes sociales. Il s'agit de chercher à influencer les dynamiques collectives et à renforcer les liens sociaux entre les habitants et habitantes.

PRESTATIONS	ÉVÉNEMENTIEL	COLLABORATIONS	GESTION DE PROJET
TRAVAIL DE RUE <ul style="list-style-type: none"> Présence dans l'espace public Création de lien avec la population Médiation 	FÊTE DU SKATEPARK SOIRÉE DES 18 ANS	RENCONTRES DE RÉSEAUX <ul style="list-style-type: none"> Grand-Champ 9S-11S et RAC CRL CSR Plateforme TSP régionale 	Atelier bien-être Permanence administrative et scolaire Atelier d'aide pour la déclaration des impôts Prévention en milieu scolaire « Chill And Prev » (CAP) Sport'ouvertes le dimanche
ENTRETIEN INDIVIDUEL <ul style="list-style-type: none"> Soutien administratif Soutien émotionnel Mise en lien avec les acteurs du réseau Accompagnement de projet 		PARTENAIRES DU SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE	
ACCOMPAGNEMENT/ GESTION DE PROJET COLLECTIF <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement du Parlement des jeunes de Gland 			

EN CHIFFRES

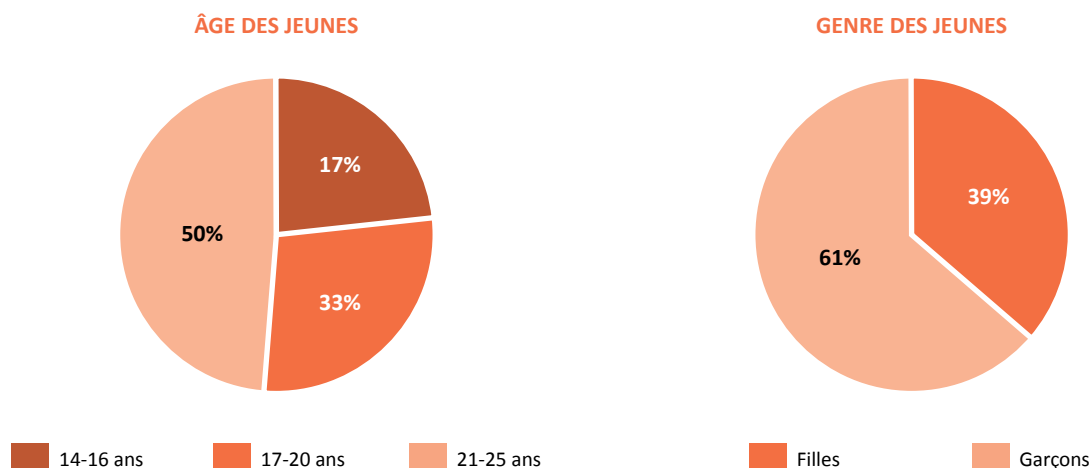
+ de 65 jeunes suivis individuellement pour divers besoins et problématiques
 + de 1'500 heures de travail de rue réparties entre trois TSP dans les différents quartiers

ACTIV'ACTION

Initié en 2016 par le SEJ avec le soutien du Canton, Activ'Action est un dispositif local d'insertion socioprofessionnelle de proximité. Il est accessible sans intermédiaire institutionnel et propose des accompagnements individualisés, gratuits et adaptables aux besoins spécifiques de chaque jeune (proximité, accessibilité, libre adhésion, non-exclusion). Partenaire des autres dispositifs et institutions locales et cantonales, Activ'Action peut être mobilisé en amont, en aval ou en parallèle, d'un accompagnement complémentaire visant également l'insertion ou la formation post-obligatoire.



Dans un contexte pédagogique et social non-jugeant, bienveillant et favorisant l'amélioration de l'estime de soi, il s'agit de mettre ou remettre les jeunes dans une dynamique participative de projet social et professionnel, puis de les accompagner dans la réalisation progressive de ce projet.



Cette année, 22 jeunes ont trouvé une solution professionnelle ou repris les études de manière permanente ou temporaire. Dix jeunes ont été redirigés vers d'autres institutions telles que l'AI et le Semo mais restent néanmoins suivis par Activ'Action en complément. Six jeunes ont intégré la nouvelle prestation communale de l'atelier Café-Boulon et 16 jeunes restent à ce jour sans solution immédiate.

Activ'Action continue à entretenir le réseau avec les entreprises locales pour faciliter l'insertion des jeunes en recherche d'apprentissage ou d'emploi. L'organisation par le SEJ du Speed-Recruiting en novembre 2025 avec 17 entreprises locales a également été l'opportunité de renforcer la collaboration et de développer le réseau professionnel. La collaboration avec le Guichet T1 (structure cantonale à disposition des jeunes à la recherche d'une solution d'insertion professionnelle, de leur famille et du réseau de spécialistes concernés) est également toujours maintenue et renforcée.

PARLEMENT DES JEUNES DE GLAND

Le Parlement des jeunes de Gland (PJG) est un collectif soutenu par la Ville de Gland et ouvert à tous les jeunes Glandois entre 16 et 25 ans. Ses objectifs sont d'encourager l'engagement citoyen des jeunes, d'organiser, en collaboration avec l'Office de la jeunesse, des projets et événements pouvant intéresser les jeunes et/ou plus largement la population, de faire part de leurs aspirations aux autorités communales, mais également de prendre position sur quelques demandes ou projets que ce soit sur requête de ces mêmes autorités. Dans ce sens, il est constitué sous la forme d'une commission consultative.



En 2025, le PJG a traversé une période de transition, suite aux élections d'avril 2025. Le focus a été de mener un important travail d'apprentissage avec les membres du parlement. Celui-ci a porté notamment sur la gestion du groupe et sur certains aspects du management de la présidence, afin de garantir l'unité du groupe. Il a également été nécessaire de redéfinir les rôles et les statuts de chacun, dans l'objectif de permettre aux nouveaux membres du parlement de débiter leur mandat sur de nouvelles bases.

PRESTATIONS	ÉVÉNEMENTIEL	COLLABORATIONS	GESTION DE PROJET
Créer des événements pour la jeunesse et les habitants de Gland	Election du nouveau bureau	Service enfance et jeunesse et autres services communaux	Rénovation de la salle jeunesse
Recueillir et transmettre les préoccupations et attentes de la jeunesse	Fête du Skatepark	CRL	Organisation de repas intergénérationnel
	Grill and Sound	NRSA	
	Soirée d'Halloween	VIVAG	
	Soirée des 18 ans		
	Inauguration de la nouvelle salle jeunesse		

TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE

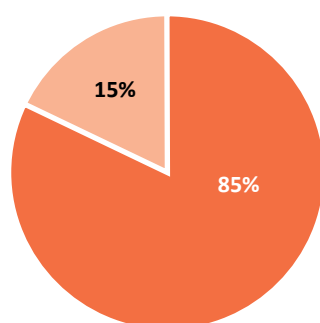
L'objectif principal des Conseillères école-famille (ci-après CEF) est de favoriser la collaboration entre les familles, les établissements scolaires primaires / secondaires et les différents intervenants présents pour l'enfant/adolescent. Ceci en offrant un soutien aux élèves et/ou à leurs parents pour leur permettre d'élaborer des stratégies d'amélioration de leur contexte social et familial.

PRESTATIONS	COLLABORATIONS	GESTION DE PROJET
Soutien parental / Accompagnement socio-éducatif	Équipe pluridisciplinaire de l'Établissement primaire / secondaire de Gland • 16 rencontres annuelles	Collaboration avec l'Établissement scolaire primaire pour la mise en place d'un projet pédagogique, inspiré du Québec : soutien aux comportements positifs SCP
Orientation vers les structures adaptées	Conseil d'Établissement de la Ville de Gland	Rencontre de l'Association des CEF/ASS avec M. Frédéric Borloz, Chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, pour évoquer la fonction de conseillère école-famille et le rôle à jouer dans le lien école-famille
Accompagnement dans les démarches administratives	Collaboration régulière avec les éducatrices en milieu scolaire, enseignants, Conseil de direction, Coordinatrices de la Maison de l'enfance et UAPE	
Consultations collaboratives avec les partenaires de l'école, de la Commune, du parascolaire et des associations	Collaboration avec Espace prévention infirmière de la petite enfance	
	Réseau Ados	
	Réseau enfance	
	Colloque régional des assistants sociaux de la région coordonné par le CSR	
	L'Association des travailleurs sociaux en milieu scolaire du Canton de Vaud ATSS	

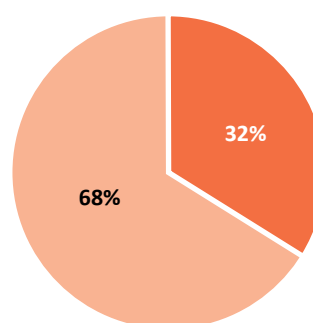
CENTRE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS - CRL

Le CRL a ouvert pendant 265 jours en 2025 (230 jours en 2024).

FRÉQUENTATIONS SELON LA TRANCHE D'ÂGE



GENRE DES JEUNES



■ 10-15 ans ■ 16-25 ans

■ Filles ■ Garçons

À Montoly, mais également dans différents quartiers de la ville, plusieurs événements ont été organisés au cours de l'année (soirées Disco, Fête du Skatepark, animations pour L'Été en ville, Soirée des 18 ans, etc.).

Le CRL a poursuivi en 2025 les différents projets de 2024. Les cours d'initiation à la boxe du jeudi, les soirées sport'ouvertes, les samedis sports innov, les camps et séjours, l'aide aux projets de jeunes, etc.

EN CHIFFRES

- Boxe : 43 jeunes différents, 15 filles 28 garçons 10-17 ans, 54h d'ouverture
- Soirée « sport'ouverte » « Futsal » : 102 jeunes différents, 31 jeunes en moyenne, 93h d'ouverture
- Samedi « sports innov » : 48 jeunes différents, 24 jeunes en moyenne
- Samedi : Fréquentation fluctuante selon l'activité proposée entre 8 et 42 jeunes
- Camps et séjours : 47 jeunes différents, 40 jours.
- Aide aux projets : 6 jeunes, 60 heures jeunes
- Relax'Resto : Ouverture lundi mardi jeudi vendredi toute l'année scolaire

MANIFESTATIONS

FÊTE DU SKATEPARK

Organisée en partenariat avec Nyon Région Skateboard Association, le Centre de rencontres et de loisirs ainsi que le Parlement des jeunes de Gland, la Fête du Skatepark s'est tenue le 13 septembre au Centre sportif « En Bord ».

Cette manifestation a offert aux passionnés de skateboard l'occasion de prendre part à un concours, tandis que les novices ont pu découvrir et s'initier à la pratique de ce sport. Par ailleurs, diverses animations « Art de rue » ont rythmé la journée pour les enfants : graff, suminagashi, jonglage, diabolo et slackline.



SPEED RECRUITING

La première édition du Speed Recruiting s'est tenue le mercredi 5 novembre au Complexe de Grand-Champ. Organisé en partenariat avec l'Établissement secondaire de la Ville de Gland, cet événement a permis aux 81 élèves de 11S VG, en recherche de places d'apprentissage ou de stage, de rencontrer 17 entreprises formatrices lors d'entretiens de 10 minutes.

Chaque élève pouvait agender jusqu'à 3 entretiens avec les sociétés de son choix. C'est ainsi que plus de 170 rendez-vous se sont programmés de 8h00 à 12h00, permettant à de nombreux élèves de repartir avec une ou plusieurs propositions de stage visant à leur faire découvrir les métiers représentés. Pour certains, ces rencontres ont été la première étape de recrutement pour des places d'apprentissage.

SOIRÉE DES 18 ANS

Co-organisée avec le Centre de rencontres et de loisirs, la Soirée des 18 ans s'est tenue le 14 novembre au Complexe de Grand-Champ. Cet événement a marqué le passage à la majorité des jeunes Glandois, dans une ambiance décontractée et festive, en présence des représentants des autorités communales ainsi que des collaborateurs et partenaires de l'Office de la jeunesse.

Cette année, une première partie avec différents postes d'activité pour ensuite accéder à la deuxième partie de la soirée : le repas, mais surtout la fureur. Jeunes et moins jeunes se sont affrontés en équipes sur des défis musicaux tels que le blind test et le chabadabada. Tous ont été récompensés pour leur zèle par de nombreux lots offerts par la Ville et ses partenaires.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale et permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements, les autorités locales, la population et les parents d'élèves. Présidé par Mme Jeannette Weber, Municipale en charge de l'accueil de l'enfance, des écoles et de la jeunesse, le Conseil d'établissement se compose de 24 membres issus à parts égales de :

- représentants des autorités communales ;
- parents d'élèves fréquentant les établissements (association Quart Parents) ;
- représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements ;
- représentants des professionnels actifs au sein des établissements.

Le Bureau du Conseil d'établissement, composé de représentants de chaque groupe ci-dessus, établit l'ordre du jour, nomme les commissions et s'assure du quorum de l'assemblée. Il a siégé les 25 février, 20 mai et 28 octobre 2025.

Le Conseil d'établissement s'est, quant à lui, réuni les 11 mars, 3 juin et 4 novembre 2025 avec les membres de la législature 2021-2026.

Les sujets discutés lors des séances 2025 ont été les suivants : sécurité aux abords des écoles, congés joker, ventes de pâtisseries pour le financement des camps, photo de classe/boîte à livres/salle d'étude et respect du périmètre scolaire par les parents d'élèves.

Les deux commissions constituées en 2024 ont poursuivi leurs travaux, permettant les avancements suivants :

- l'organisation d'une conférence sur le harcèlement scolaire avec l'intervention des établissements scolaires et Mme Jennifer Dayer, Cheffe de projet « Harcèlement-intimidation et violences entre élèves : prévention en milieu scolaire » à l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (État de Vaud). Cet événement a accueilli 60 personnes ;
- la mise en place d'un sondage effectué auprès des parents sur les habitudes de transport domicile-école. Celui-ci a récolté 411 réponses permettant ainsi à la commission d'avoir une base de données pour ces réflexions sur l'élaboration de chemins sécurisés pour les enfants allant à l'école à pied.

L'assemblée des parents d'élèves a également permis des discussions riches sur le sujet de l'éducation financière (argent de poche, salaire, gestion de budget). C'était aussi l'occasion de rappeler le rôle des parents d'élèves au sein du Conseil d'établissement.

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE

L'Établissement primaire accueille les élèves glandois de la 1P à la 8P. Les bâtiments scolaires sont répartis sur trois sites : Perrerets, Mauverney et Tuillières. À la rentrée scolaire du mois d'août, 1'216 élèves ont été répartis dans 62 classes, dont une classe régionale d'enseignement spécialisé pour enfants avec un trouble du spectre de l'autisme. Les élèves sont encadrés par 130 collaborateurs.

Le Conseil de Direction est composé de sept membres. L'équipe administrative est composée d'une secrétaire de direction à temps plein, deux secrétaires à temps partiel, une apprentie, ainsi qu'une gestionnaire en logistique, responsable de l'économat. Une nouvelle gestionnaire a débuté à la rentrée scolaire, Mme Séverine Maillard. Elle a repris le poste de M. Gilles Vermot, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Mme Bettina Thuillard, Directrice, a donné sa démission au 31 décembre 2024. Le Conseil d'État a désigné Mme Patricia Aviolat en tant que Directrice de l'Établissement primaire de Gland au 1^{er} mars 2025.

Le site Internet ep-gland.ch permet de trouver toutes les informations liées à la scolarité vaudoise ainsi que les spécificités de l'Établissement primaire. Afin de favoriser la communication dématérialisée, les circulaires sont mises sur le site Internet et les parents sont avertis via l'agenda de l'élève.

ACTIVITÉS CULTURELLES, ANIMATIONS DIVERSES

Chaque année, enseignants et autres professionnels de l'Établissement primaire s'engagent à la mise sur pied d'événements en lien avec le sport, la culture et la santé, que ce soit au sein de l'équipe de Promotion de la santé, la Commission bibliothèque, la Commission culturelle, le Conseil d'établissement ou des Conseils de délégués.

Au mois de mars, tous les enfants de 1P à 6P ont pu venir déguisés à l'école pour le Fête du printemps. Ils ont défilé dans la cour. En décembre, une journée sur le thème de Noël a été organisée et un concours de portes de Noël a été fait aux Tuillières.

Tous les élèves ont pu assister à des spectacles et des films au Théâtre de Grand-Champ.

Au mois de décembre, quelques classes de 1-2P de Mauverney et Perrerets ont pu participer à la décoration de la salle pour la journée d' « Anime ta ville » dans le cadre du festival FOLG (festivités Ombre et Lumière à Gland).

CAMPS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Au mois de juin, les élèves de 2P à 4P, ainsi que les 6P et les 8P participent habituellement à des joutes sportives. Tant les joutes 8P que la journée hors cadre des 7P, sous forme de rallye dans le Bois de Chênes, ont pu avoir lieu. Les températures ont toutefois été relativement élevées et il a fallu veiller à une hydratation maximale des élèves.

Les classes de 7P ont vécu en troisième semaine les traditionnels camps à Siviez et à La Fouly. Comme à chaque fois, ce fut l'occasion pour les élèves fraîchement arrivés en 7P et leurs titulaires d'apprendre à se connaître, de créer de la cohésion de classe et de profiter du milieu naturel à travers des activités variées. L'augmentation continue des coûts du logement et des repas commence toutefois à inquiéter l'Établissement primaire.

Plus tôt, en février et mars, ce furent les classes de 8P qui sont parties en camp à la Fouly, lieu devenu l'unique destination pour les camps d'hiver. L'endroit (chalet, village, pistes et remontées) est particulièrement adapté à un camp de ski d'une semaine. Initiation à la raquette à neige et au ski de fond sont aussi possibles à cet endroit, le matériel étant disponible.

Plusieurs classes de 3P à 6P sont également parties en camp en mai et juin.

Il faut relever que tout au long de l'année, les classes de 1 à 8P ont pu effectuer diverses sorties et/ou courses d'écoles. Les classes de 7-8P partent toutes en course d'école durant la dernière semaine de cours.

Les sports facultatifs ont été reconduits, mais à la baisse en raison de plusieurs facteurs : moins d'inscriptions (cela représente 10 % du nombre total d'élèves), disponibilité des salles et disponibilité des moniteurs. La Commune prend en charge les frais inhérents à ces activités.

PRÉVENTION SANTÉ

L'infirmière scolaire, en collaboration avec deux enseignantes, fait de la promotion aux « bonnes récrés » (goûters sains et sans emballages) dans les classes de 1P-2P de Mauverney et des Perrerets.

Les médiatrices scolaires mènent un projet « Grandir en Paix » dans les classes de 3 à 6P.

Les classes de 8P et de 7P ont assisté lors de leur première semaine d'école à un spectacle de la Compagnie du Caméléon pour comprendre le phénomène du cyber-harcèlement (8P), de la violence et de l'exclusion (7P). Le format du théâtre-forum proposé par la Compagnie du Caméléon est particulièrement plébiscité par les élèves, puisqu'il permet d'interagir avec l'histoire qui leur est présentée. Introduites au tout début de l'année scolaire, ces thématiques peuvent ensuite être reprises en classe et servir de base d'échanges entre enseignants et élèves.

Les animatrices de PROFA (éducation sexuelle) sont en outre intervenues dans les classes de 3P, 6P et 8P en novembre-décembre.

CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

Trois conseils des délégués pour les classes de 5P à 8P se réunissent quatre fois durant l'année scolaire sur les trois sites de l'établissement. Ils sont composés d'un ou deux délégués élus par les élèves de chaque classe, d'un Doyen, de la Déléguée PSPS, d'un Médiateur, de la Déléguée à la jeunesse (7-8P) ou de la Déléguée à l'enfance (1-6P). Les délégués sont chargés de collecter des propositions pour améliorer la vie scolaire auprès de leurs camarades de classe. Elles sont ensuite débattues en Conseil.

Aux Perrerets comme à Mauverney, les délégués amènent de nombreuses propositions portant sur la cour de récréation, la vie de l'école et les activités spéciales. Le Conseil des délégués 5-6P de Mauverney a notamment vu aboutir sa proposition d'installation d'une nouvelle table de ping-pong.

Le Conseil des délégués de 7-8P est aussi le lieu où se décide, après consultation des classes, le thème de la journée spéciale du printemps. Nous avons ainsi vécu un mercredi matin autour du thème « Nourritures du monde », qui a été traité dans toutes les classes et tous les cours de cette matinée. Avec en plus une disco à la récréation, pour que la fête soit encore plus belle !

Nous relevons en outre, lors des Conseils 7-8P, une écoute très attentive de la Déléguée à la jeunesse qui a permis de faire avancer rapidement des projets tenant à cœur aux élèves : installation de nichoirs à oiseaux et fourniture de tables en bois ayant permis la création d'une zone calme, largement plébiscitée par les élèves.

COMMISSION BIBLIOTHÈQUE

La Commission bibliothèque s'est réunie à deux reprises en 2025. Elle est composée d'un membre de la Direction, d'enseignants des différents degrés et d'une bibliothécaire. Cette commission est chargée de définir des orientations pour la politique documentaire scolaire et la politique des prestations données, notamment pour les animations scolaires.

Suite aux changements de locaux de Grand-Champ au Mont-Blanc 29, les classes de 7-8P regrettent de ne plus avoir une bibliothèque à proximité. Il leur est difficile de s'y rendre en raison du temps de déplacement.

COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle est composée d'un membre de la Direction et d'enseignants des différents degrés. Elle se réunit deux fois par année, une fois au mois de septembre pour définir quels films seront présentés aux élèves des différents cycles, et une fois au mois de mai pour choisir les spectacles. Au mois de mai, la Cheffe du Service de la culture et des affaires sociales est présente pour proposer à la commission plusieurs spectacles à choix.

PROJET SCP

L'Établissement primaire de Gland est confronté, comme les autres, à des difficultés de comportement de la part d'élèves, qui impactent leurs camarades, voire l'enseignement. Le Conseil de Direction a donc cherché comment améliorer la situation et a retenu une méthode axée sur l'enseignement explicite des comportements. Appelée SCP (Soutien aux Comportements Positifs), cette méthode développée et utilisée en Amérique du Nord depuis des décennies est désormais mise en place dans plusieurs pays européens.

C'est en Belgique qu'une coach a été trouvée pour l'accompagnement dans la mise en route de ce projet, validé par la Direction Générale.

Un comité de pilotage a été créé, réunissant enseignantes, membres de la Direction et une représentante de la Commune. Après une journée avec tout l'établissement, destinée à s'entendre sur nos valeurs, le comité se charge désormais de la préparation de la mise en place effective pour la rentrée d'août 2026. La prise en charge de nos élèves, en termes de comportements, sera dès lors cohérente de la 1P à la 8P.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE

L'Établissement secondaire de Gland – Grand-Champ a accueilli à la rentrée 2025, 541 élèves répartis dans 29 classes (12 classes de VP, 13 classes de VG, 2 classes d'accueil et 2 classes de raccordement), encadrés par 67 enseignants et cinq membres du Conseil de Direction. Deux secrétaires à temps partiel, un apprenti ainsi qu'une dépositaire et responsable de l'économat, composent l'équipe administrative. Depuis août 2022, l'établissement a ouvert une classe d'accueil pour les réfugiés ukrainiens et les élèves allophones. En octobre 2025, une deuxième classe d'accueil a été ouverte en raison de l'arrivée significative de nouveaux élèves issus du foyer EVAM.

ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET ANIMATIONS DIVERSES

Chaque année, la Direction et les enseignants s'engagent à mettre sur pied diverses activités en lien avec la culture, le sport et la santé. Au mois de janvier, l'établissement scolaire, en collaboration avec la Fondation Pro Juventute, a offert l'opportunité aux élèves de 11VG de participer au projet « Entretiens fictifs ». Des sorties ski ont eu lieu au mois de février pour les élèves de 9S.

La semaine avant les vacances de Pâques, les élèves de 9S ont participé à une semaine hors cadre. Pendant 4 jours, ils ont suivi un atelier qu'ils avaient choisi parmi : Top Chef, gravure sur bois, théâtre, aventure en pleine nature, expérimentation artistique, multi-sport, street art graffiti, scénaristes de séries TV, échecs, escape game, pékin express et atelier survie.

En 2025, les élèves ont pu assister à diverses activités culturelles : des spectacles (Sur les traces de Lucy Walker, La comédie musicale improvisée), un film de Visions du réel (Kevine et Fortune). Ils ont également participé à une campagne de sensibilisation sur le harcèlement scolaire (spectacle « H.S. ») et à une visite de l'ETML et du Salon des métiers.

CAMPS, VOYAGES D'ÉTUDES ET COURS FACULTATIFS

Camps : au mois de mars, les élèves de 10S ont participé à leur traditionnel camp de ski à Leysin, Haute-Nendaz et Saint-Luc. Les élèves des 8 classes de 9S sont partis au mois de septembre 2025 pour une semaine de marche autour des Muverans.

Voyages d'études : les élèves de 11S sont partis la deuxième semaine du mois d'avril. Trois classes sont restées en Suisse : une à Locarno, au Tessin, et deux autres en Suisse alémanique, à Zurich. Une classe s'est rendue en Allemagne, à Francfort. Trois classes sont parties en France, respectivement à Lyon, à Nanchez et en Provence. Enfin, une classe a visité Gênes, en Italie.

Cours facultatifs : au mois d'août, tous les élèves de l'établissement ont pu s'inscrire à l'un des sept cours du jeudi, durant la pause de midi : cuisine, photographie, multisports, médias, jeux de société, programmation, BD illustrations.

PRÉVENTION SANTÉ

L'équipe PSPS a pour but de promouvoir la santé en milieu scolaire et de faire de la prévention, ceci pour créer un climat propice aux apprentissages et au bien vivre ensemble. Le projet global intitulé « LOVE RESPECT » lutte contre les intimidations, harcèlements et autres violences physiques ou verbales.

CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

Un Conseil des délégués, composé d'un élève de chaque classe, du Directeur et de deux enseignants, se réunit cinq fois par année. Il a pour but de favoriser le développement harmonieux de la vie commune et individuelle des élèves au sein de l'établissement.



Service de la culture
et des affaires sociales

Av. du Mont-Blanc 29
Case postale
1196 Gland

Tél. : 022 354 04 20
E-mail : culture@gland.ch
logement@gland.ch
social@gland.ch



Service de la culture et des affaires sociales

Fonctions

- **Organe de mise en place de la Politique culturelle, de la Politique du logement, de la Promotion de la santé et des aînés, et des Affaires sociales**
- **Interlocuteur des acteurs culturels, des partenaires culturels et sociaux locaux, régionaux et cantonaux**
- **Organisateur des manifestations culturelles initiées par la Ville**
- **Gestion des lieux culturels communaux (Théâtre, Bibliothèque et Pépinière)**

Points forts en 2025

- **Développement des aides individuelles à la formation artistique**
- **Renforcement des programmes à destination des jeunes publics et publics scolaires au Théâtre**
- **Déploiement des prestations publiques à la Bibliothèque**
- **Poursuite des travaux de réalisation des interventions artistiques au Vieux-Bourg et quartier de la Combaz**
- **Accompagnement de la vie du quartier de la Combaz et ouverture de la salle communautaire aux associations**
- **Poursuite de l'étude « Objectif logement et Politique de l'habitat »**

SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES (SCAS)

LES SOUTIENS ET L'ACCÈS À LA CULTURE

LES MESURES DE SOUTIEN

SUBVENTIONS ANNUELLES

Destinées à soutenir les efforts de développement et de diversité culturelle, le soutien le plus fréquent, et souvent le plus essentiel, se traduit sous forme de prestations, c'est-à-dire la mise à disposition de locaux pour des activités régulières, de matériel et de prestations techniques.

Les associations et/ou entités culturelles qui ont bénéficié de subventions annuelles financières et/ou en prestations sont la Société de développement, le Festival Visions du Réel, l'Association Orgue en jeux, le Carabouquin, Distillery of Sound, la Ludothèque Nyon région, les écoles de formation musicale (COV - Conservatoire de l'Ouest Vaudois et EMN – École de musique de Nyon), la Fanfare de Gland et le Chœur mixte Le Chêne, les Peintres et sculpteurs de La Côte et le Photoclub de Gland, entre autres.

SUBVENTIONS PONCTUELLES

Les subventions ponctuelles permettent de soutenir un projet artistique, culturel ou socioculturel pour lequel le soutien en espèces est déterminant.

En 2025, elles ont pu être octroyées à différents projets de création artistique ou d'événements culturels. 17 projets ont bénéficié de soutiens pour des domaines variés concernant le domaine des arts visuels, la musique, le cinéma et les arts de la scène.

SUBVENTIONS INDIVIDUELLES

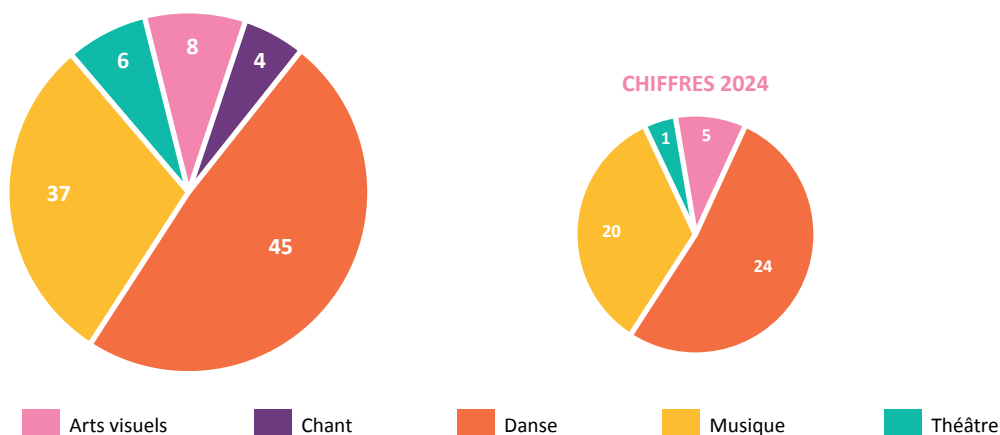
La Subvention pour les études musicales permet d'apporter une aide directe aux familles, tout en soutenant les écoles de formation musicale reconnues par la Fondation pour les études musicales, selon la Loi sur l'enseignement de la musique (LEM).

En 2025, si le nombre de demandes a été légèrement supérieur à 2024, le soutien moyen ne cesse d'augmenter, bénéficiant donc directement aux enfants en leur permettant de poursuivre leur formation musicale : en moyenne 50 % du montant des écolages a été octroyé aux familles concernées. Ces élèves fréquentent le COV et l'EMN.

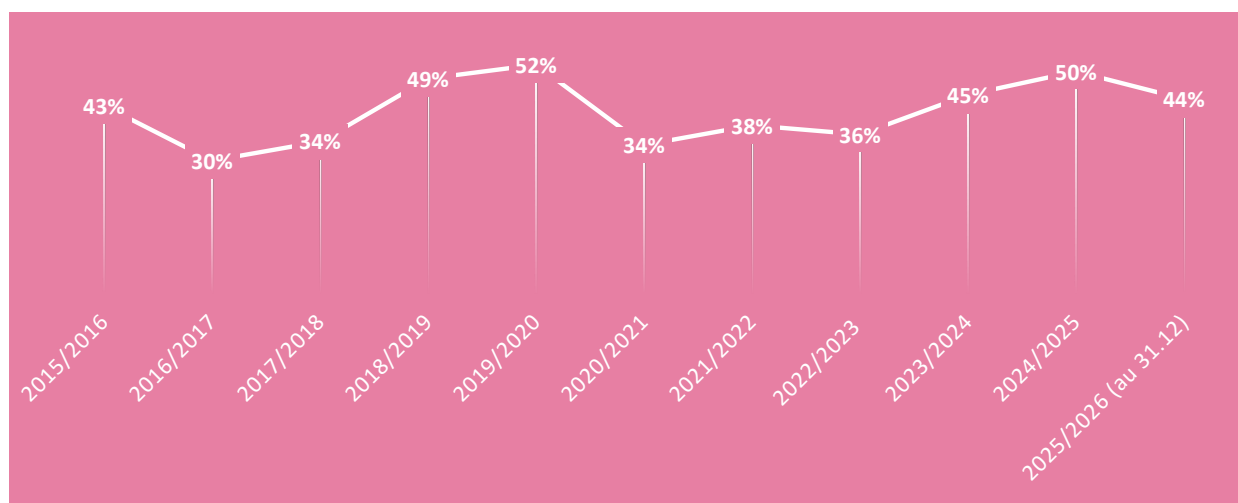
Entrée en force à la rentrée 2024, l'Aide individuelle à la formation artistique permet aux familles de bénéficier d'une aide forfaitaire de CHF 200.- par enfant et par an, pour toute formation artistique entreprise par les jeunes auprès des écoles et professeurs implantés à Gland.

Le budget, pourtant doublé en 2025, était déjà épuisé à l'automne : 9 écoles/enseignants indépendants ont été concernés, 5 disciplines différentes (danse, chant, théâtre, arts visuels, musique) et 100 enfants bénéficiaires du soutien. Cette aide permet à des familles d'obtenir un soutien pour des études musicales (37 % des aides octroyées), sachant qu'elles étaient hors critères pour la subvention dédiée aux études musicales, mais cela permet aussi de favoriser les différentes formations, comme la danse, les arts visuels, le théâtre, le chant, et de promouvoir les différentes écoles ancrées à Gland.

DEMANDES D'AIDES INDIVIDUELLES À LA FORMATION ARTISTIQUE EN 2025



MOYENNE DE % DE SUBVENTION PAR ANNÉE SCOLAIRE



LA COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle contribue de façon significative à la promotion culturelle par ses projets, essentiellement tournés vers l'art dans l'espace public et le soutien aux artistes locaux.

La Commission culturelle est composée de :

- Mme Isabelle Monney, Présidente ;
- Mme Annie Beutler, membre (PLR) ;
- Mme Ahimara Buffat, membre (UDC) ;
- M. Daniel Calabrese, membre (GDG) ;
- Mme Albulena Ukshini, membre (PS – Les Verts) ;
- M. Moritz de Hadeln, consultant ;
- Mme Aline Schumacher, consultante ;
- Mme Sandrine Faure, Cheffe du Service de la culture et des affaires sociales.

La Commission culturelle a pu travailler sur la préparation des futurs projets liés aux pour-cent culturels et participer au jury des bourses d'aide à la création.

LES BOURSES D'AIDE À LA CRÉATION

Pour la 6^e année consécutive, le Service a lancé un appel à candidatures pour les bourses d'aide à la création artistique. Celles-ci sont destinées à soutenir les artistes professionnels glandois ou ayant des liens étroits avec la Ville, et contribuent ainsi à valoriser le tissu artistique local.

Les bourses, d'un montant de CHF 5'000.- chacune, permettent de soutenir concrètement le temps de travail que les deux lauréats dédieront à la phase de création de leurs projets respectifs. La durée de mise en œuvre étant propre à chaque création, leurs présentations à la population se feront de manière individuelle lors d'événements organisés par la Ville.

Cette année, le jury, présidé par la Municipale Isabelle Monney, a choisi de récompenser un seul artiste : Nathan Tosoni, scénariste et réalisateur pour son projet de court-métrage « Flashforward ».

Un court-métrage à suspens qui reprend un principe classique du cinéma hollywoodien, un personnage qui peut revivre un moment ou sa journée plusieurs fois. Que va faire le héros pour empêcher son propre meurtre ?

Les étapes de son travail seront suivies par le SCAS afin de planifier une présentation publique du résultat.

LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Par promotion culturelle, le SCAS entend les actions de valorisation, de diffusion et d'accessibilité qui favorisent la rencontre entre la population et toutes sortes « d'objets culturels ». Il s'agit avant tout de mettre à la portée de tous des possibilités de se divertir, d'apprendre, de découvrir et de partager la diversité des formes culturelles.

L'ART EN VILLE

Dans la lignée de la promotion de la culture auprès de la population et en collaboration avec la Commission culturelle, le Service développe des projets d'art en ville. Aussi bien à travers des pour-cent culturels que des appels à projets ou encore par le biais d'actions de médiation.

Plusieurs projets sont en cours ou ont été réalisés :

- Pour-cent culturel aux Lisières avec l'artiste David Janelas, qui sera inauguré en juin 2026 ;
- Pour-cent culturel du Vieux-Bourg attribué à l'artiste Benoît Billotte, qui sera inauguré le 9 mai 2026.

FOLG

Après le succès de la première édition, les mêmes ingrédients ont fait la réussite de la seconde, tout en renforçant l'ancrage de la manifestation et les liens avec les partenaires locaux.

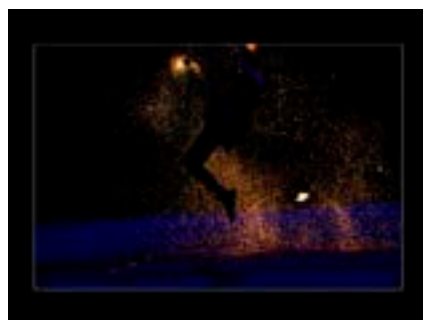
Les Festivités Ombre & Lumière à Gland (FOLG) se sont déroulées du 1^{er} décembre 2025 au 11 janvier 2026, ont conjugué rendez-vous conviviaux, animations et installations lumineuses et poétiques.

Apporter aux habitants de la chaleur, du lien et de la réjouissance était le fil conducteur de cette édition. Ce sont les enfants qui ont ouvert les festivités, avec une parade haute en couleur menée par près de 350 enfants des UAPE, offrant à la population un moment à la fois poétique et fédérateur.

Le programme a été rythmé par une diversité d'événements dont les deux rendez-vous Trésors de quartier à la Combaz et à Mauverney, grâce à la participation des associations locales : Vie à la Combaz et Anime ta ville. Les FOLG ont également permis à l'EMS Le Chêne d'ouvrir ses portes au public et de réaliser une œuvre impliquant enfants de l'UAPE et résidents.

L'exposition du Photo Club de Gland, dont les membres ont activement suivi les temps forts des festivités, est venue conclure cette édition avec une cinquantaine d'images, offrant un regard sensible et artistique sur la Ville et ses habitants.

À travers cette édition 2025, les FOLG ont confirmé leur vocation : illuminer l'hiver, valoriser la créativité locale et rassembler les habitants autour d'expériences partagées.



LA COORDINATION D'ÉVÉNEMENTS PONCTUELS ET FÉDÉRATEURS

L'ÉTÉ EN VILLE

Cette 5^e édition de l'Été en ville s'est déroulée sur les sept semaines des vacances scolaires et dans différents lieux. En reprenant les ingrédients qui ont fait le succès des éditions précédentes, le programme estival a su fédérer la population en allant à sa rencontre.

L'Été en ville permet d'associer les Services communaux autour d'un même projet, d'impliquer les partenaires locaux et de faire découvrir à la population de nouveaux lieux en ville. Cette dernière édition a permis de mettre en lumière le nouveau bâtiment communal Mont-Blanc 29 et la Bibliothèque ainsi que le Café-Boulon, à la Déchèterie.

Le SCAS, le Service de l'enfance et de la jeunesse, le Service des finances, de l'économie et des sports, l'Office du développement durable, le Groupe voirie et le Groupe des espaces verts ont contribué à proposer activités et équipements estivaux, pour animer différents espaces en ville, amener la population à les découvrir et y vivre des moments de découverte et de loisirs durant la saison estivale.

L'objectif principal pour les prochaines éditions consistera à maintenir de la vie et des propositions pour la population durant l'été, tout en valorisant le tissu associatif local pour animer cette période. De nouveaux emplacements vont être sélectionnés et de nouvelles activités pourraient étoffer le programme.

QUELQUES CHIFFRES

Le programme de l'Été en ville a ainsi proposé 104 rendez-vous du 30 juin au 16 août, toutes thématiques confondues, dont :

- 12 ateliers artistiques ;
- 8 ateliers up cycling ;
- 21 rendez-vous littéraires avec le Carabouquin ;
- 47 rendez-vous sportifs (yoga, pilates, cross training) ;
- 2 Cafés-contact proposés par le Délégué aux affaires sociales ;
- 4 visites du Sentier historique guidées par le Musée national-Château de Prangins ;
- 2 visites du potager du Musée national-Château de Prangins ;
- 1 spectacle en collaboration avec la Bibliothèque et le Far° ;
- 4 rendez-vous en extérieur avec la Bibliothèque ;
- 3 ateliers découverte de l'École des arts du corps.



CINÉMA OPEN AIR

La 14^e édition du Cinéma Open Air a reconduit sa nouvelle formule « silent ciné transat », tout en proposant des premières parties de soirées conviviales qui ont séduit la population.

Cette édition a pu s'installer à nouveau dans le champ derrière le Théâtre de Grand-Champ, proposant aux spectateurs deux espaces distincts, un espace dédié aux concerts avec des foodtrucks et un espace dédié à la projection des films. Le site a été reconfiguré pour offrir plus de places dans la zone de projection et proposer un meilleur accès à la zone concert et restauration. D'une capacité d'environ 500 personnes par

soir, la manifestation a pris ses quartiers au mois de juillet durant 5 jours, pour débiter les vacances scolaires. C'est donc un concept convivial et bucolique qui a été proposé et offert à la population. Du 1^{er} au 5 juillet, plus de 3'000 spectateurs ont pu profiter de l'événement (concert et/ou film).



LE THÉÂTRE DE GRAND-CHAMP

Voilà 10 ans que le Théâtre de Grand-Champ a commencé à déployer tout son potentiel, qu'il se pare de nouvelles propositions, qu'il exploite chaque recoin de ses locaux et qu'il affirme résolument son ouverture, son appétit pour les arts et les artistes. En 2014, les afterworks, les spectacles jeune public, et le cinéma ont rejoint le Théâtre, les spectacles musicaux et la musique classique. Depuis, la danse, les expositions et les contes musicaux sont venus garnir la programmation.

Proposer une vision kaléidoscopique du monde qui favorise la liberté, la curiosité, la compréhension, le dialogue et les sentiments, soutient la programmation, avec pour principale ambition de s'adresser à tous, créer du lien entre les époques, les générations et partager une histoire commune : celle de ressentir, d'imaginer, de découvrir et de comprendre le monde, en vivant un moment réel, unique, et en se laissant transporter par les mots, les émotions ou les notes des autres.

La saison 2024-2025 continue d'affirmer l'ancrage régional de Grand-Champ, de soutenir la création, la diffusion, tout en poursuivant son travail d'accueil de compagnies en résidence et de développement des coproductions. Fier de son ouverture à toutes les disciplines artistiques, à l'accessibilité du plus grand nombre, le Théâtre de Grand-Champ aime à approfondir les collaborations, à faire découvrir les talents d'ici et d'ailleurs, comme d'inciter à la curiosité et à l'échange.

La collaboration intitulée « Côte à Côte », avec les deux autres salles implantées dans la région – le Casino-théâtre de Rolle et l'Usine à gaz à Nyon – s'est poursuivie

EN QUELQUES CHIFFRES

La saison 2024-2025 fut bien garnie :

- 90 représentations pour présenter 51 spectacles et concerts et 31 séances cinéma ;
- 8 spectacles ont été joués pour les établissements primaires et secondaires de Gland, mais également pour ceux de la région proche ;
- 1 soutien à la création plus marqué avec 6 spectacles coproduits ;
- la poursuite du programme découverte destiné au très jeune public « il était une fois le violon » ;
- 1 festival en partenariat (Visions du Réel) ;

- 1 programme de mise en réseau : « Côte à Côte avec l'Abô - abonnement destiné aux 18-30 ans », et permettant un accès complet à la programmation des trois théâtres de la région - ainsi qu'une journée découverte placée sous le signe de la navigation régionale, intitulée « Culture trip », proposant de découvrir les trois salles, de partager des moments gourmands, avant et après les spectacles du moment ;
- 1 collaboration approfondie pour favoriser l'accessibilité à tous aux spectacles en partenariat avec l'Association Écoute voir (interprétation en langue des signes, audiodescription et surtitrage) a concerné cinq spectacles ;



- 1 collaboration fidèle avec le milieu scolaire glandois qui permet d'accompagner élèves et enseignants tout au long de leur parcours scolaire, et de leur faire découvrir l'univers théâtral et artistique en particulier. Cet accueil s'élargit avec l'accueil de crèches, de classes spécialisées ou d'écoles primaires, secondaires et gymnases de la région. Ce sont huit nouveaux établissements qui sont venus découvrir des spectacles tout au long de la saison.

SAISON 2024-2025	NBR SPECTACLES/ CONCERTS/ PROJECTIONS	NBR REPRÉSENTATIONS	NBR SPECTATEURS	FRÉQUENTATION EN %
MUSIQUES ACTUELLES	9	9	704	98
SAISON CLASSIQUE	6	7	590	60
LA PETITE SAISON	21	47	3'292	80
THÉÂTRE & SPECTACLES	15	27	2'697	62
TOTAL SANS CINÉMA	51	90	7'283	72
CINÉMA	31	31	1'836	-
TOTAL	82	121	9'119	

Dans l'ensemble, la fréquentation est stable par rapport à 2023-2024 : il est à noter le succès rencontré par le nouveau programme d'initiation au spectacle pour le tout jeune public, ainsi que l'accès à la programmation jeune public de nombreux établissements scolaires de la région, permettant d'ancrer durablement les arts du spectacle dans la vie familiale et le parcours de vie des jeunes spectateurs.



LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE

La Bibliothèque communale et scolaire a pour mission de promouvoir la lecture, l'accès à l'information et la culture auprès des citoyens et des élèves de notre ville au travers d'une large gamme de services éducatifs et culturels, favorisant l'apprentissage et le lien social.

L'année 2025 a démarré en fanfare avec une inauguration festive sur le nouveau site de la Bibliothèque ! Un événement ouvert à tous, rythmé par des animations participatives, des spectacles et concerts pour petits et grands, une balade contée entre l'ancienne et la nouvelle adresse, des jeux, une silent party et un food truck gourmand. Une journée couronnée de succès, avec un public venu en nombre pour découvrir la nouvelle adresse de la Bibliothèque et partager ce moment convivial.

En 2025, à la suite du déménagement fin 2024, l'enjeu majeur pour l'équipe de la Bibliothèque a été de s'adapter à de nouveaux locaux plus exigus et à un espace public réduit. Ce nouvel environnement, partagé avec les bureaux du SCAS et du SEJ, a instauré une nouvelle dynamique, favorisant la collaboration interservices et stimulant l'innovation, tout en imposant une grande réorganisation des pratiques pour préserver la qualité de l'accueil et des services. Face à ces contraintes, l'équipe a fait preuve d'une grande adaptabilité, en optimisant chaque mètre carré, en réinventant ses méthodes et en maintenant un haut niveau de service, en attendant son installation dans des locaux définitifs et plus spacieux.

En 2025, la Bibliothèque a connu une véritable dynamique de reprise ! Le prêt a bondi de 26,3 % par rapport à 2024 (qui affichait -17,8 %), et les utilisateurs ont été 40 % plus actifs. Le nombre de nouveaux inscrits a explosé avec +31,6 % par rapport à l'année précédente, signe d'un regain d'intérêt et d'une attractivité renforcée. Les recherches dans le catalogue en ligne, déjà en forte hausse en 2024 durant les périodes de fermeture, ont poursuivi leur progression avec +12 % supplémentaires (contre +22,3 % en 2024). Les échanges au sein du réseau régional Navibouq' La Côte ont également continué à croître, avec +6,7 % (après +30,8 % en 2024). Ces résultats confirment que les habitudes prises par le public pendant les travaux et le déménagement s'installent durablement, témoignant d'un engagement fort et d'une fidélité accrue.

Le fonds documentaire atteint désormais 30'230 documents, et 4'263 nouveaux ouvrages ont été acquis et mis à disposition (contre 4'200 en 2024), garantissant une offre riche et toujours renouvelée pour répondre aux attentes des lecteurs.

SECTION PUBLIQUE COMMUNALE

Malgré les contraintes d'espace, le programme culturel a retrouvé toute sa vitalité dans les nouveaux locaux de la Bibliothèque. Pour transformer rapidement la salle en espace scénique, une grande partie du mobilier a été équipée de roulettes et complétée par des bancs gigognes, offrant une flexibilité optimale. Ces aménagements, bien que parfois exigeants, sont essentiels au maintien de ces activités qui font de la Bibliothèque un espace vivant, favorisant la culture, l'échange et la cohésion sociale.

En 2025, pas moins de 81 animations ont été organisées, rassemblant près de 900 participants. Grâce au jardin attenant, il a été possible de développer davantage d'activités en extérieur.

Pour les enfants :

les Contes du mercredi (5 spectacles) ; le calendrier de l'Avent animé par le Carabouquin ; une animation sur le thème de la nature lors de la Semaine romande de la lecture ; 1ère participation au Festival des tout-petits organisé par le Service de l'enfance et de la jeunesse ; ouverture du « Tricote-parlote », une fois par mois, aux enfants dès 8 ans.

Pour les adultes :

Deux Cafés contact à destination des femmes allophones ; le « Tricote-parlote », rencontre hebdomadaire autour du tricot ; des livraisons de livres à domicile pour les personnes à mobilité réduite ; lancement d'une nouvelle offre « Emprunte ton théâtre ! » en collaboration avec le Théâtre de Grand-Champ - un abonnement gratuit pour assister à toutes les représentations du Théâtre pendant un mois.

Pour tous :

la 4^e édition du Biblioweekend, événement annuel des bibliothèques publiques suisses sur le thème « Les Mots relient les mondes », avec une ouverture dominicale et un spectacle interactif de chansons adaptées de poèmes classiques par la Cie « Le Vent en Poupe » ; divers stands, contes et activités dans le cadre de L'Été en ville ; La Nuit du conte sur le thème « Voyage dans le temps » avec la Cie de la Pie Qui Chante, suivie d'une veillée lecture en sac de couchage. Les nouveautés en 2025 : « Jouons à la biblio », des ateliers jeux

de société et jeux de rôle pour petits et grands en partenariat avec l'Association glandoise Les Ludivores ; divers ateliers autour de la grainothèque avec l'Association Les jardins éducatifs de la Côte ; des visites personnalisées en partenariat avec l'EVAM à destination de leurs bénéficiaires avec le concours d'interprètes.

Formation :

la Bibliothèque ne dispose malheureusement plus de l'espace nécessaire pour accueillir des apprentis, comme cela était possible auparavant. Afin de continuer à contribuer à la formation du milieu professionnel, elle maintient toutefois son engagement en ouvrant ses portes à des stages de découverte métier ainsi qu'à des stages professionnels dans le cadre de la formation HEG IS de bibliothécaire. En 2025, l'équipe a ainsi accueilli cinq stagiaires, pour des durées variant d'une journée à deux mois.

SECTION SCOLAIRE

Lors du premier semestre 2025, une animation « Découverte de la nouvelle bibliothèque » a été réalisée auprès de toutes les classes pour permettre aux élèves de se familiariser de manière ludique avec la nouvelle structure et son fonctionnement. Dès la rentrée 2025/26, le rythme habituel a repris, avec toutefois des aménagements et une réorganisation due aux plus nombreux déplacements nécessaires des classes, mais aussi au manque d'espace de travail pour accueillir une classe. Les bibliothécaires ont animé 176 périodes scolaires (90 périodes en 2024).

La délocalisation de la Bibliothèque ainsi que le manque d'espace de stockage ont considérablement complexifié la gestion des collections d'ouvrages destinées aux classes. Les bibliothécaires doivent désormais gérer les demandes en ligne et se déplacer dans les établissements pour effectuer les prêts et les livraisons. Cette nouvelle organisation, bien que contraignante, a permis de maintenir ce service essentiel pour les établissements scolaires. En 2025, 126 demandes ont été traitées et livrées, illustrant l'engagement et la réactivité de l'équipe pour garantir la continuité des projets pédagogiques malgré les contraintes logistiques.

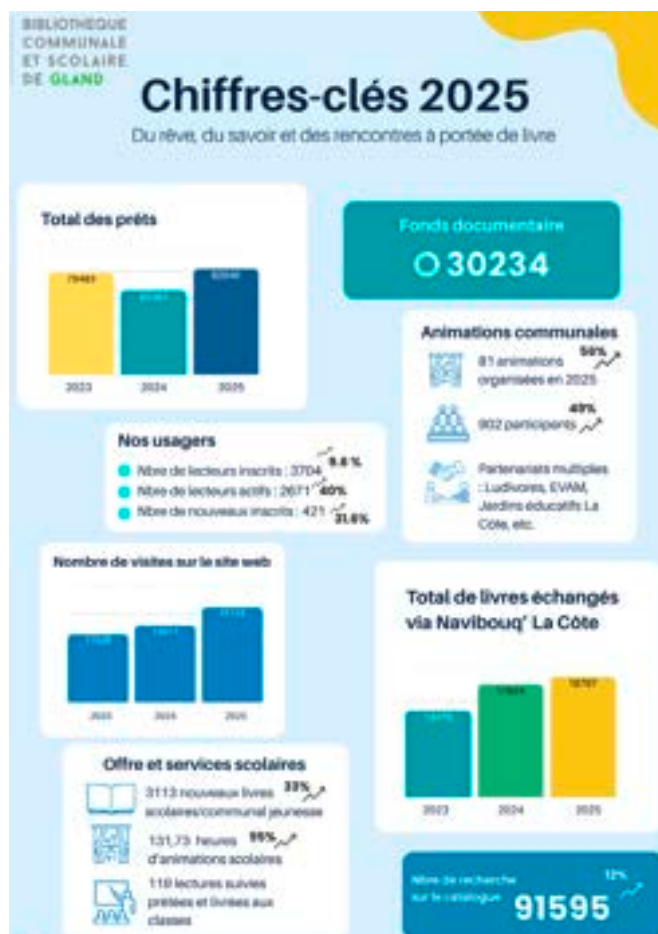
Le service de livraison de caisses de livres dans les classes, mis en place dans le cadre des fermetures de 2024 s'est prolongé sur le premier semestre 2025 et 25 caisses ont encore été préparées par les bibliothécaires et livrées dans les différents établissements par l'entreprise de transport Sweetmobil jusqu'en été 2025. Dès la rentrée d'août, le service de livraison n'est plus offert, mais les demandes en ligne ou choix sur place sont maintenus.

CONCLUSION

L'année 2025 restera marquée par une transition majeure et une grande capacité d'adaptation. Malgré des contraintes importantes liées à des locaux provisoires plus exigus et à une organisation complexe, la Bibliothèque communale et scolaire a su maintenir la qualité de ses services.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : une hausse significative des prêts, des inscriptions et des consultations en ligne témoigne d'un regain d'intérêt et d'une fidélité accrue du public. Cette dynamique confirme que la Bibliothèque demeure un lieu incontournable pour l'accès à la culture, la lecture et l'information, mais aussi un espace de rencontre et de lien social.

Au-delà des indicateurs, 2025 a été une année riche en initiatives : un programme culturel diversifié, des partenariats renforcés, des actions inclusives et intergénérationnelles, ainsi qu'un engagement constant auprès des établissements scolaires. Ces efforts illustrent la volonté de la Bibliothèque de répondre aux besoins de tous les publics, en innovant et en s'adaptant aux évolutions de la société.



Si des défis subsistent, notamment en matière d'espace et de logistique, ils sont abordés avec détermination et créativité. L'équipe se projette déjà vers l'avenir, avec l'objectif de s'installer dans des locaux définitifs qui permettront de déployer pleinement son potentiel et d'offrir des services encore plus performants et attractifs.

L'année 2025 confirme que la Bibliothèque n'est pas seulement un lieu de prêt, mais un acteur essentiel du développement culturel, éducatif et social de notre communauté. Elle continuera à évoluer, à innover et à fédérer, pour que chacun puisse y trouver savoir, inspiration et convivialité.



AFFAIRES SOCIALES

Le Pôle Affaires sociales du Service est référent pour les politiques publiques liées au logement, à la promotion de la santé, la politique des seniors et prend en charge toute question sociale traitée au niveau de la Ville. Le pôle bénéficie depuis juillet 2025 de ressources d'accueil supplémentaires, permettant de faire face aux demandes des habitants de façon plus rapide et constante. D'autre part ce soutien permet à l'équipe de s'impliquer dans plusieurs projets, y compris la consolidation documentaire du Service.

ACCUEIL

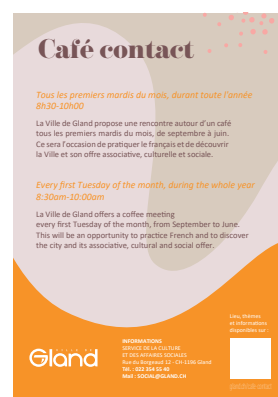
Les Affaires sociales proposent un accueil accessible à tous les résidents de Gland. La plupart des contacts se déroulent par téléphone et par courriel, mais des visites en présentiel dans les bureaux sont également fréquentes. En moyenne, l'équipe effectue environ 210 contacts à caractère social par mois, soit environ dix par jour. Les questions liées au logement et à l'aide sociale communale sont traitées directement par le Service alors que les autres questions sociales sont référées aux organisations spécialisées compétentes (Agence d'assurances sociales de Gland ou Nyon, Centre médico-social (CMS), CSR, Permanence Caritas – Asolac, Centre social protestant - CSP, PROFA, etc.).

AIDE SOCIALE COMMUNALE

Les Affaires sociales répondent aux demandes d'aide sociale ponctuelle adressées à la Commune. Le but de cette aide est d'apporter un soutien ponctuel à des personnes ou des familles en situation de précarisation et qui ont épuisé les autres formes d'aide ou d'assurances sociales. En 2025, la Ville a reçu dix demandes d'information sur l'aide sociale ponctuelle.

CAFÉS CONTACT

Des rencontres destinées aux femmes allophones tous les premiers mardis du mois. Organisées dans des lieux variés, c'est une occasion pour pratiquer le français, tisser des liens sociaux, et découvrir la Commune en échangeant autour d'un café. Les rencontres ont attiré régulièrement de nouvelles personnes. En moyenne, dix personnes ont assisté aux rencontres.



EXPULSIONS

En collaboration avec le Service de la population et le Centre social régional, l'équipe coordonne les efforts pour limiter les risques liés aux expulsions. Elle s'efforce, dans la mesure du possible, de trouver des solutions de relogement des personnes, conformément à sa mission légale. Cinq avis d'expulsion ont été traités.

VIE DE QUARTIER « LA COMBAZ »

Le projet d'accompagnement de la vie de quartier à La Combaz, financé par le Préavis municipal n° 37/2023, a touché à son terme en juin 2025. Cet accompagnement était réalisé par Pro Senectute Vaud sur mandat communal. Au cours de ce dernier semestre de projet, l'Association de quartier « Vie à la Combaz » (<https://lacombaz.ch>) a vu le jour, dotée d'un comité composé de 7 personnes représentant à la fois les habitants et les commerçants du quartier. Le Comité a organisé de multiples événements et activités, avec une participation importante aux festivités de fin d'année FOLG. À la suite de ce mandat, les propriétaires ont choisi de donner un petit mandat de suivi de l'accompagnement de la vie de quartier jusqu'à fin février 2026 à Pro Senectute Vaud. L'année 2025 a également été marquée par la livraison de la nouvelle salle, nommée Espace Combaz, un espace communautaire lumineux, qui permet d'héberger réunions et activités ludiques et associatives, au sein du bâtiment communal A5.1 (rue de la Combe 17). Le SCAS, en collaboration avec le Service de la population, a défini un programme d'occupation en intégrant différentes associations (Vivag, la Ludothèque Nyon région et Vie à la Combaz) et accompagné la prise en main de cet espace, en débutant une période de test de six mois.



DONS À DES ASSOCIATIONS, FONDATIONS ET ONG

Des dons ont été versés à des organismes et associations à but non lucratif en Suisse et à l'étranger afin de contribuer à différents projets sociaux et humanitaires.

RÉPARTITION DES DONS	2022	2023	2024	2025
SUISSE - NOMBRE DE DONS (MONTANT MOYEN)	38 (CHF 404.-)	48 (CHF 369.-)	49 (CHF 408.-)	42 (CHF 523.-)
ÉTRANGER – NOMBRE DE DONS (MONTANT MOYEN)	10 (CHF 2091.-)	3 (CHF 3322.-)	4 (CHF 2500.-)	4 (CHF 2500.-)

En plus de ces dons internationaux, un don extraordinaire d'un montant de CHF 6'000.- a été octroyé par la Ville en faveur des victimes d'un violent séisme en Birmanie à la Croix-Rouge du Myanmar, active sur place, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge suisse.

REPAS À DOMICILE

L'EMS Le Chêne confectionne des repas qui sont livrés au domicile de bénéficiaires glandois par des bénévoles encadrés par la Fondation de la Côte. Cette dernière gère le CMS de Gland, qui est chargé de la distribution des repas à domicile. La Municipalité alloue un subside de CHF 2.50 par repas aux bénéficiaires qui ne reçoivent pas d'aide individuelle de la part du Canton de Vaud.

LOGEMENT

POLITIQUE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

En 2024, le bureau CBRE a réalisé un diagnostic et une étude prospective visant à définir une « Politique de l'Habitat et du logement » à long terme (Préavis municipal n°58/2024). En 2025, la Municipalité a pu se familiariser avec ces résultats et ainsi se positionner sur les dispositions réglementaires liées aux logements d'utilité publique (LUP) à intégrer dans le projet de Plan d'affectation communal (PACom). De nouvelles simulations d'évolutions du parc construit et de la population dans différentes conditions de test à l'horizon 2040 ont pu être réalisées. La Municipalité présentera au Conseil communal un plan de mesures et des bases réglementaires pour sa mise en œuvre, accompagnés des résultats de l'étude au cours du premier semestre 2026.

LOGEMENTS ACCESSIBLES – LOGEMENTS D'UTILITÉ PUBLIQUE

Le travail sur la politique du logement de manière globale, l'apparition à Gland de logements à loyer abordable (LLA) conformes de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions réglementaires cantonales sur les logements adaptés avec accompagnement (LADA) et la mise en location d'un nouvel immeuble à la Rue du Collège 4, ont conduit le Service à réévaluer l'intégralité du parc de logement conventionné avec la Commune sous un jour nouveau. Il en résulte une nouvelle lecture, structurée en 4 catégories de « logements à loyers réduits » par rapport au prix du marché :

- des logements à loyer modéré (LLM) sous gouvernance cantonale
- des logements à loyer abordable (LLA) au sens de la LPPPL, qui vise la large part de la classe moyenne. Ils représentent à Gland une toute nouvelle catégorie de LUP avec des niveaux de loyer contrôlés par le Canton dont les premiers logements à Gland devraient être habitables à partir de 2026
- des logements accessibles (LA), qui disposent de niveaux de loyer entre 15 et 20 % en dessous du prix du marché et qui font l'objet de conventions entre la Ville et les propriétaires
- des logements adaptés (LADA), anciennement appelés logements protégés (LP), qui ont une architecture adaptée et favorisent le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap, tout en proposant un accompagnement social et un espace communautaire

Le nouveau décompte réalisé en fonction de ces catégories juridiques est le suivi :

	1 PIÈCE	2 PIÈCES	3 PIÈCES	4 PIÈCES	5 PIÈCES	TOTAL
LLM	4	42	51	62	9	168
Logements accessibles	1	29	25	8	8	71
LP/LADA LLM	0	13	3	2	0	18
LP/LADA accessibles	7	31	8	0	0	46
LLA (reconnus, en construction)	0	3	2	1	0	6
TOTAL	12	118	89	73	17	309

En 2025, l'entrée en vigueur de la nouvelle norme cantonale sur les LADA a occasionné un travail conséquent pour évaluer les conséquences de cette nouvelle norme et accompagner les propriétaires dans la transition, et mettre à jour les conventions liant la Commune et les propriétaires. À la fin de l'année, les discussions quant aux modalités exactes de cette transition étaient sur le point d'aboutir.

Dans le cadre de ses activités courantes, le Pôle logement renseigne, oriente et fait le lien entre les propriétaires/régies et les potentiels locataires pour garantir que les critères d'accès sont adéquats et les profils conformes aux logements disponibles.

AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT

L'Aide individuelle au logement (AIL) fournit un soutien financier direct aux familles pour le paiement de leur loyer. L'AIL est calculée en fonction de la situation familiale, des revenus et du loyer du ménage.

STATISTIQUES AIL	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
NOMBRE DE DEMANDES	78	93	104	116	122	172	147
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DURANT L'ANNÉE	59	56	56	61	54	41	50
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES ENCORE ACTIFS AU 31.12	40	43	45	45	35	29	31

En 2025, les Affaires sociales ont réalisé une migration vers un nouveau logiciel métier pour la gestion de l'AIL. Le développement de ce nouvel outil est le fruit d'un partenariat intercommunal débuté en 2022 et dont la Ville de Gland a été un acteur majeur.

SANTÉ

PLAN CANICULE

Fort des échanges entamés en 2024 entre la Ville et le CMS de Gland Ville autour de la mise en œuvre du Plan Canicule, le Plan canicule 2025 a été confié, dans sa partie exécutive, au CMS de Gland Ville. Les professionnels de la santé du CMS ont ainsi accompli un suivi personnalisé et adapté aux besoins de chaque personne ayant demandé le suivi, ceci particulièrement durant les 2 vagues de chaleur successives de l'été.

RENOUVELLEMENT DU LABEL « COMMUNE EN SANTÉ »

En 2020, la Ville de Gland recevait pour la première fois le label « Commune en santé ». Celui-ci bénéficie d'une durée de validité limitée à 5 ans. Les travaux pour la reconduction de ce label ont commencé à l'automne 2025. Ce travail d'inventaire des travaux et projets menés est une belle opportunité valoriser les nouveautés et actions survenues pendant les 5 années précédentes. Le processus durera un an pour se terminer au second semestre 2026.

SENIORS

VIVAG

L'Association des seniors de Gland (VIVAG) continue de bien se porter. La Commune confirme sa politique de soutien financier et logistique de premier plan et assure des contacts réguliers avec le comité.

PROJET « VIEILLIR CHEZ SOI »

Programme pionnier imaginé sur 3 ans en partenariat avec Pro Senectute Vaud, Vieillir chez soi poursuit son déploiement à Gland. L'année 2025 marque une transition dans le projet : l'équipe de projet a réalisé les dernières adaptations de logement demandées et approuvées par les propriétaires, avec un total de 27 immeubles concernés depuis son lancement. Elle a, en parallèle, poursuivi le développement de solidarités de voisinage.

FEMMES SENIORS À L'HONNEUR

Le projet photographique « Wall of Fame – Les femmes seniors à l'honneur » est un projet porté par la photographe, Madame Ghislaine Heger, co-financé par la Ville et le Canton de Vaud dans le cadre de la politique senior « Vieillir 2030 ». Le projet vise à rendre hommage aux femmes seniors glandoises. À la fois artistique et solidaire, cette initiative est une façon de remercier les femmes seniors pour leur engagement, leur contribution sociale et relationnelle, en les mettant à leur tour en lumière.


Le 30 août 2025 devant l'Administration communale, la place s'est transformée en studio éphémère pour la réalisation des prises de vue. Les portraits réalisés ont ensuite été mis en valeur dans un article dans le Gland Cité en novembre 2025 et présentés à la Bibliothèque communale et scolaire de Gland. Cette exposition temporaire s'est déroulée sur plusieurs mois depuis le 20 novembre 2025.

Les femmes seniors de Gland à l'honneur



Particulièrement impliquées en tant que bénévoles dans les soins apportés aux autres, notamment comme proches aidantes, les femmes seniors jouent un rôle unique dans notre société. Ce travail est souvent réalisé de manière gratuite et invisible. Pour les remercier de cet engagement, nous avons organisé une séance photo le 30 août dernier. Ce projet est mis sur pied conjointement par la Ville de Gland, l'association Tokyo Moon, et le Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud. Il s'inscrit dans le cadre de Vieillir2030, la politique communale de la vieillesse. Photos prises par Ghislaine Heger.

Gland TokyoMoon vieillir...2030

A photograph of a modern building facade with a grid of windows. The building has a dark, textured facade and a grid of windows with white horizontal blinds. A large, diagonal teal graphic is overlaid on the right side of the image. In the foreground, there is a metal railing and a concrete wall. The background shows some greenery and a clear blue sky.

Service des bâtiments
et de l'urbanisme

Chemin de Montoly 1
Case postale
1196 Gland

Tél. : 022 354 04 80
E-mail: sbu@gland.ch



Service des bâtiments et de l'urbanisme

Fonctions

BÂTIMENTS

- Conception et gestion des projets de rénovation et de constructions neuves
- Coordination et contrôle des travaux d'entretien, de réparation et d'assainissement
- Service de conciergerie

URBANISME

- Planification territoriale de la Commune
- Stratégie et coordination avec les projets régionaux

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Contrôle et suivi des dossiers de demande de permis de construire
- Procédures de mise à l'enquête
- Délivrance des permis de construire et d'habiter

Points forts en 2025

- Mise en service du Collège de Grand-Champ agrandi et rénové à la rentrée scolaire 2025-2026
- Raccordement du bâtiment communal et du Temple au réseau de chauffage à distance (CAD) de ThermorésÔ SA
- Démarrage des travaux d'extension de la caserne des pompiers
- Début des travaux de construction de la nouvelle buvette du stand de tir
- Finalisation et envoi à l'examen préalable complémentaire du Plan d'Affectation Communal (PACom) en prévision de sa mise à l'enquête publique

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME (SBU)

BÂTIMENTS COMMUNAUX

PRINCIPAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN OU DE RÉFECTION, ACHATS

Au cours de l'année 2025, de nombreux travaux de maintenance, d'amélioration et de rénovation ont été réalisés sur les bâtiments communaux.

La majorité de ces interventions s'est déroulée dans des locaux en exploitation, nécessitant la mise en œuvre de mesures spécifiques afin de garantir la sécurité des usagers. Cette sécurité a pu être assurée grâce à une étroite collaboration entre le Groupe concierges, les techniciens du Service et les entreprises.

Les principaux travaux réalisés en 2025 sur les différents sites communaux ont été les suivants :

COLLÈGE ET COMPLEXE DE GRAND-CHAMP

- remplacement des batteries de distribution d'eau des douches de certains vestiaires ;
- renouvellement de matériel sportif pour les salles de sport ;
- changement des luminaires des vestiaires des salles de gymnastique par des LEDS ;
- changement de la structure d'un panneau de basket de la salle 2 ;
- installation d'une nouvelle chambre froide et d'un four professionnel dans la cuisine du restaurant scolaire.

COLLÈGE DES PERRERETS

- changement des anciens luminaires dans les locaux techniques par des éclairages LEDS ;
- installation d'un dégazeur sur le réseau de chauffage du bâtiment E ;
- achat de mobilier pour le Relax'Resto (bloc F) ;
- réparation de moteurs de stores et toiles (blocs A, B et C).

COLLÈGE DES TUILLIÈRES

- changement des lampadaires extérieurs de la zone de jeux ;
- changement du lave-vaisselle professionnel de la classe d'éducation nutritionnelle ;
- installation de parois et rideaux dans les douches des vestiaires garçons ;
- changement de la structure des anneaux balançant de la salle de gymnastique ;
- changement de la centrale de désenfumage ;
- ponçage et vitrification de parquets mosaïques en chêne dans 4 salles de classe.

MONTOLY

- installation d'un extracteur sur l'évacuation des fumées de la chaufferie (Montoly 1) ;
- installation d'un adoucisseur d'eau sur le réseau de la caserne des pompiers ;
- changement des vannes de distribution d'eau et du réducteur de pression du bâtiment Montoly 3-7 ;
- changement des éclairages des dépôts de la Voirie par des luminaires LEDS ;
- installation de luminaires UV LEDS dans les dépôts des Espaces verts.

HÔTEL DE LA PLAGES

- réalisation d'une petite terrasse pour l'accès au public de la partie engazonnée au chalet à glaces ;
- rénovation de l'appartement des gérants du restaurant au 1^{er} étage.

BÂTIMENT ADMINISTRATIF

- changement de l'introduction d'eau du bâtiment ;
- installation de détecteurs et d'éclairage LEDS dans les couloirs.

PÉPINIÈRE

- peinture du local du Parlement des jeunes.

STAND TIR

- installation d'un système d'automatisation d'ouverture des cibles.

CONSTRUCTIONS NEUVES ET RÉNOVATIONS LOURDES

AMÉNAGEMENT DE CLASSES PROVISOIRES ET DE BLOCS SANITAIRES TYPES « PORTAKABIN » AU COLLÈGE DES GRAND-CHAMP - PRÉAVIS MUNICIPAL N°71/2020

Conformément aux prévisions, les containers provisoires qui étaient installés à Grand-Champ dans le cadre du Préavis municipal n°71/2000 ont été démontés pendant l'été 2025.

Le terrain a été nettoyé et remis en forme dans son état d'origine.

RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE ET DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DE LA SALLE COMMUNALE - PRÉAVIS MUNICIPAL N°89/2020

En juillet 2025, les installations scéniques de la salle communale ont été rénovées et modernisées. Les rideaux ont été changés et les anciens projecteurs ont été remplacés par des éclairages LEDS, moins énergivores, plus performants et offrant une grande souplesse d'utilisation.

AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT A5.1 QUARTIER DE LA COMBAZ - PRÉAVIS MUNICIPAL N°37/2023

Les travaux d'aménagement de l'immeuble A5.1 ont été finalisés. Le restaurant grec l'Égée a ouvert pour le week-end de Pâques. La salle communautaire a été mise à disposition des associations en septembre 2025.

CONSTRUCTION D'UNE BUVETTE/SALLE POLYVALENTE AU CHEMIN DU STAND - PRÉAVIS MUNICIPAL N°72/2024

Après plusieurs séances de coordination et la finalisation des plans d'exécution, les travaux ont été adjugés et ont débuté comme prévu, au cours de l'automne. Le chantier se poursuivra durant l'année 2026.



RACCORDEMENT DU BÂTIMENT COMMUNAL DE LA GRAND'RUE 38 AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE À DISTANCE - PRÉAVIS MUNICIPAL N°77/2025

Comme prévu, la chaudière à mazout existante du bâtiment a été supprimée, démantelée et remplacée par un échangeur alimenté par le chauffage à distance (CAD). L'installation a été mise en fonction pour l'hiver 2025.

Le chauffage et l'eau chaude du bâtiment sont maintenant produits de manière plus verte.

CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN BUDGET PARTICIPATIF - PRÉAVIS MUNICIPAL N°55/2024

À la suite du projet primé dans le cadre du budget participatif, le Service a collaboré à la conception ainsi qu'à la réalisation d'un abri de type « Lake House », incluant des vestiaires destinés aux baigneurs de la plage de Gland.

Cette nouvelle installation a été achevée à la fin de l'année.



RÉNOVATION DU TEMPLE DE SAINT-PAUL ET DE SON CAMPANILE - PRÉAVIS MUNICIPAL N°47/2023

Entamés en 2024, les travaux suivants se sont poursuivis en 2025 :

- raccordement du bâtiment au chauffage à distance (CAD) et remplacement de la chaudière par une sous-station ;
- peinture des murs intérieurs ;
- remplacement des luminaires de la nef ;
- tirage de fibre, raccordement au réseau et souscription d'un abonnement internet ;
- poursuite des travaux de réfection de l'installation électrique et mise aux normes ;
- remise en conformité des écoulements d'eau usée, curage des canalisations ;
- installation de caillebotis pour sécuriser l'accès aux cloches dans le campanile ;
- réfection de l'étanchéité et de l'isolation thermique conformément à l'audit CECB+ ;
- aménagement d'un local de rangement pour le concierge dans la salle de paroisse.



TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN DEUXIÈME ÉTAGE SUR L'UAPE DE MAUVERNEY C ET ÉTUDES D'AGRANDISSEMENT ET DE RÉNOVATION DES COLLÈGES DE GRAND-CHAMP ET DE MAUVERNEY A ET B - PRÉAVIS MUNICIPAL N°96/2021

Pilotées par le Service, en collaboration avec le groupement de bureaux Ferrari Architectes SA, Willi Ingénieurs SA et SRG Engineering SA, les études pour l'agrandissement et la rénovation du Collège de Mauverney (bâtiments A et B) se sont poursuivies.

La phase d'avant-projet (31) a été finalisée le 15 avril 2025 avec la remise des études et une première estimation budgétaire. Après plusieurs analyses et ajustements impliquant le Service, le bureau Ferrari et les municipaux des bâtiments et des écoles, le projet actualisé a été présenté à la Municipalité le 24 novembre 2025.

Les éléments nécessaires à la poursuite du projet - planning et retours des établissements scolaires - seront évalués en février 2026, en vue de la validation des phases suivantes (32, 33 et 41) prévues dans le Préavis municipal N°96/2021.



TRAVAUX DE SURÉLÉVATION ET DE RÉNOVATION DU COLLÈGE DE GRAND-CHAMP AINSI QUE DE LA REMISE EN ÉTAT DU TERRAIN BLEU. ÉTUDES POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR ET DES EXTÉRIEURS - PRÉAVIS MUNICIPAL N°44/2023

Conformément au programme des travaux, la rénovation des niveaux existants (rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages) s'est poursuivie par zone jusqu'au printemps 2025.



Le secrétariat et les bureaux du rez-de-chaussée ont quant à eux été rénovés entre l'été et les vacances d'octobre 2025.

Certains travaux complémentaires, notamment la pose de résine dans le couloir du rez-de-chaussée, le remplacement de la nourrice d'eau, la peinture des couloirs, le déplacement de deux platanes ainsi que la transformation de l'ancienne bibliothèque en auditorio et en salle d'exposition ont été organisés entre les vacances d'octobre et la fin de l'année 2025.



Les travaux de finition du nouvel étage du bâtiment ont débuté au printemps 2025.

L'échafaudage a été démonté durant l'été 2025. Pendant la même période, le nouveau mobilier scolaire a été livré et les portakabins provisoires ont été évacués.



La majeure partie du bâtiment rénové et agrandi (environ 90 %), incluant le nouvel étage, a été remise aux utilisateurs pour la rentrée scolaire 2025-2026. Ce nouvel étage accueille 12 salles de classe supplémentaires, 2 salles de dégagement, 2 salles spécialisées, 3 salles polyvalentes, 1 salle nutritionnelle, 1 salle multimédia, 2 salles de réunion ainsi qu'une salle d'exposition.

Depuis novembre 2025, la phase 53 de mise en service est en cours. Elle comprend les réglages techniques, les ajustements nécessaires ainsi que divers petits travaux d'amélioration signalés par les utilisateurs.

La réfection du terrain bleu, prévue dans le programme des travaux, reste à planifier et sera réalisée dès qu'un nouvel emplacement pour la patinoire éphémère aura été défini.

Parallèlement aux travaux réalisés sur le bâtiment, les études liées au réaménagement de la cour se poursuivent. Elles ont déjà permis d'élaborer un projet, validé par la Municipalité le 8 décembre 2025, mis à l'enquête publique le 17 décembre 2025, puis présenté à la population le 19 décembre 2025.



DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'HABITATION ET D'ACTIVITÉ GRAND'RUE 9 - PRÉAVIS MUNICIPAL N°70/2024

À la suite de l'exercice du droit de préemption, le dossier a été entièrement remanié par l'architecte afin de répondre aux attentes et aux orientations formulées par la Ville. La typologie du projet ainsi que l'implantation de la rampe d'accès au parking ont ainsi fait l'objet d'une révision complète.

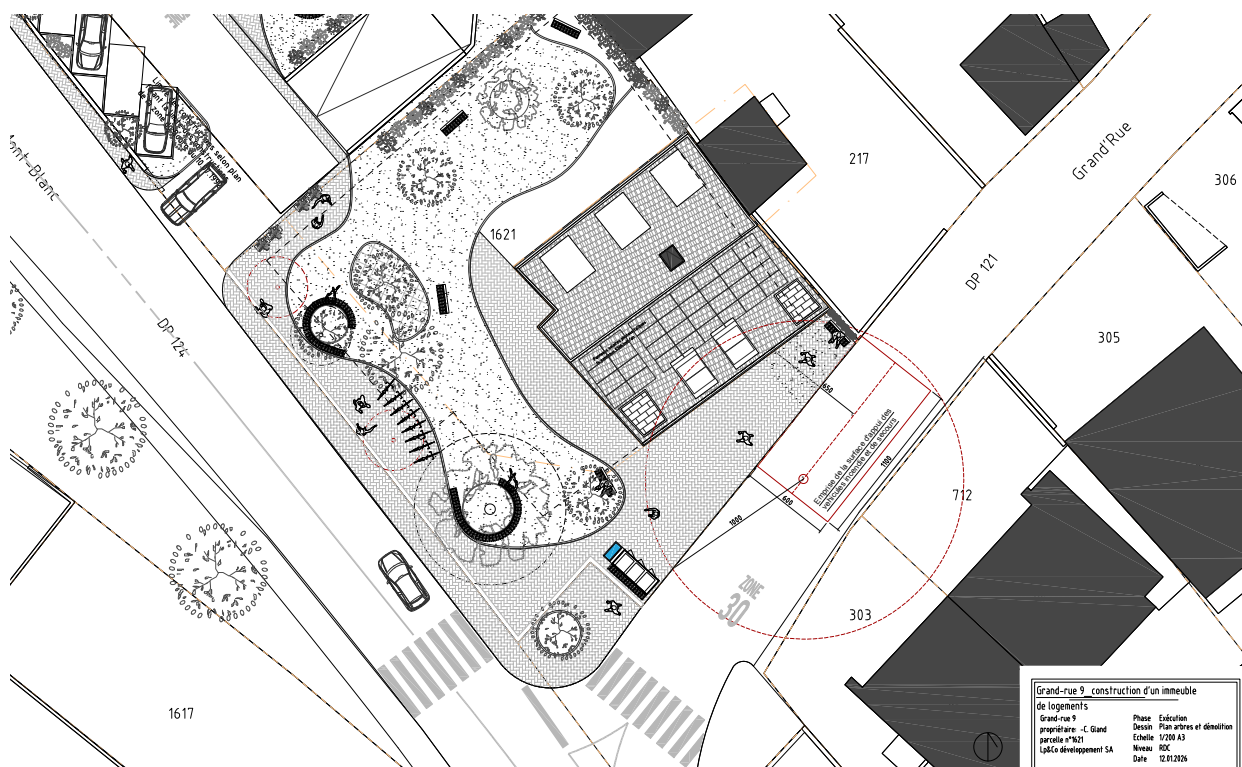
Dans ce cadre, des échanges constructifs ont été engagés avec le représentant des propriétaires des immeubles sis aux n° 9-11 de l'Avenue du Mont-Blanc. Ces discussions avaient pour objectif la mutualisation de la rampe de stationnement, permettant à la fois une optimisation des coûts de construction et une libération accrue de surfaces en pleine terre. Cette approche favorise la plantation d'arbres de plus grande envergure et contribue à une meilleure qualité paysagère du site.

La mutualisation de la rampe offre également l'opportunité de dégager des espaces plus généreux dédiés aux mobilités douces, de créer un véritable lieu de vie au cœur d'axes structurants de la Ville et de renforcer l'attractivité des futurs commerces prévus au rez-de-chaussée.

Le programme prévoit 1 logement et 3 arcades commerciales au rez-de-chaussée, 2 ensembles de trois appartements aux 1^{er} et 2^e étages, ainsi que deux logements dans les combles. En cas de difficultés à commercialiser tout ou partie des surfaces commerciales, la transformation d'une arcade en logement pourrait être envisagée, sous réserve de l'ouverture d'une procédure d'enquête publique liée au changement d'affectation.

Par ailleurs, les études menées par le bureau d'architectes ont confirmé la faisabilité de modification d'affectation du rez-de-chaussée, notamment dans l'hypothèse où les arcades commerciales ne trouveraient pas preneur.

Finalement, le projet permettra la réalisation de 9 logements et 3 arcades commerciales, intégrés dans un environnement qualitatif, avec un espace généreux et soigné autour du bâtiment, contribuant pleinement à la vitalité urbaine et à la qualité du cadre de vie.



AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE DES POMPIERS À MONTOLY 9 - PRÉAVIS MUNICIPAL N°51/2024

À la suite des phases SIA 31, 32 et 33 (avant-projet, projet de l'ouvrage et demande d'autorisation), le bureau d'architectes Lp&Co SA a été mandaté pour les phases SIA 41, 51, 52 et 53 (appel d'offres projet d'exécution, direction de travaux et mise en service).

Le dossier de permis de construire a été déposé à l'enquête publique début 2025 et les travaux ont pu démarrer durant l'été.

L'activité des sapeurs-pompiers présents sur le site depuis la fin des années 1990, notamment lors d'exercices impliquant des mousses d'extinction fluorées, a engendré une pollution des sols par les PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées, surnommés « polluants éternels »). Ces substances, dangereuses pour l'environnement, ont nécessité la mise en place d'une filière d'élimination spécifique.

À la suite du terrassement, les travaux de structure en béton du hall sont désormais terminés. Les menuiseries extérieures seront installées début 2026, permettant ainsi la poursuite des aménagements intérieurs.

PROJET MONT-BLANC 27 ET PARCELLE 563 (EN COLLABORATION AVEC LE SECRÉTARIAT MUNICIPAL)

L'année 2025 a permis à la Ville de Gland de continuer le travail sur la conception de son projet emblématique prévu sur la parcelle 563 acquise en 2021.

Le premier volet du projet portera sur la rénovation intégrale de l'ancien bâtiment WWF (Mont-Blanc 27) ainsi que sur la création d'un guichet unique destiné à simplifier les démarches administratives des citoyens glandois. À l'issue de ces travaux, l'ensemble des services de l'Administration sera regroupé au sein de cet édifice rénové.

Le second volet du projet sera la construction d'un nouveau bâtiment « Tiers-Lieu » comprenant une bibliothèque communale et scolaire, un café ouvert à tous, des espaces de travail, un atelier de réparation et un parc arboré.

En 2025, le Service et le Secrétariat municipal ont étudié plusieurs variantes pour l'aménagement complet de la parcelle en différentes étapes distinctes. Ils ont également participé à l'élaboration d'un cahier des charges pour les études d'aménagement d'un parking qui pourrait être mutualisé avec une ou plusieurs parcelles voisines.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

COÛTS ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

En 2024, Enercoach, notre outil de suivi des consommations énergétiques, a subi une migration importante.

Cette migration a impacté de façon importante les suivis de consommation, notamment lors de la conversion des périodes et des agents énergétiques. Des adaptations de l'outil et des comptabilisations ont été nécessaires durant l'année 2025. Par exemple, l'électricité consommée par une pompe à chaleur, préalablement comptabilisée comme de l'électricité pour la chaleur non renouvelable, est à présent intégrée dans l'électricité renouvelable. Les pellets et les copeaux de bois sont désormais présentés dans une catégorie « propre » plutôt que dans l'enveloppe « biomasse ». La conversion de la masse brûlée à l'énergie finale étant différente pour chacun de ces combustibles, l'énergie finale peut être légèrement différente. De plus, la méthode de correction des variations météorologiques a été mise à jour, ce qui impacte la répartition de consommation de certaines factures. Finalement, plusieurs erreurs de facturation ou de comptabilisation ont été identifiées et corrigées.

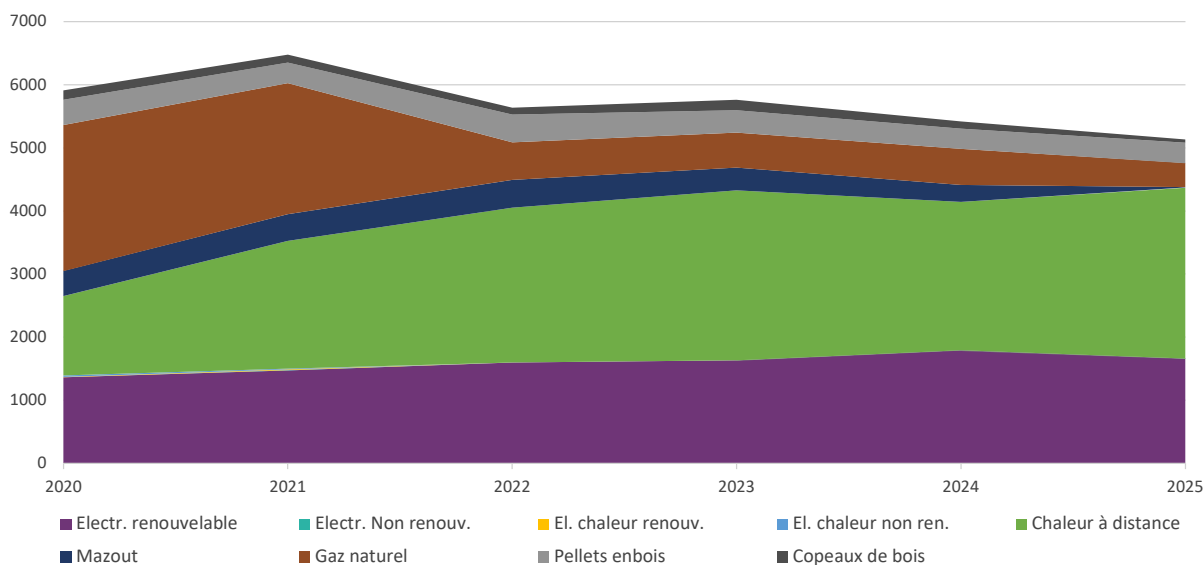
Ces changements peuvent affecter les données présentées dans les rapports des années précédentes, sans toutefois changer l'ordre de grandeur ni les tendances générales d'évolution de la consommation.

L'intégralité des suivis de consommations énergétiques et des coûts correspondants des bâtiments communaux exposés dans le présent rapport est gérée grâce à l'outil de suivi en ligne, sur la base des factures enregistrées jusqu'au 15 février 2026.

Certaines consommations ne sont donc pas complètes, car quelques facturations ne sont pas alignées à l'année calendaire. À titre d'exemple, les consommations de gaz sont facturées de juillet à juillet. Les données de consommations de gaz ne sont donc pas disponibles pour le second semestre 2025. Par ailleurs, plusieurs erreurs de facturation ont mené à des rattrapages d'un exercice à l'autre.

Dans ce cadre, il est difficile d'interpréter la baisse générale de consommation énergétique pour l'année 2025. En revanche, l'année 2024 est la dernière année intégralement comptabilisée : elle affiche une diminution globale de 6 % de la consommation (+10 % de consommation électrique et -12 % de l'énergie pour la chaleur).

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE (MWh)

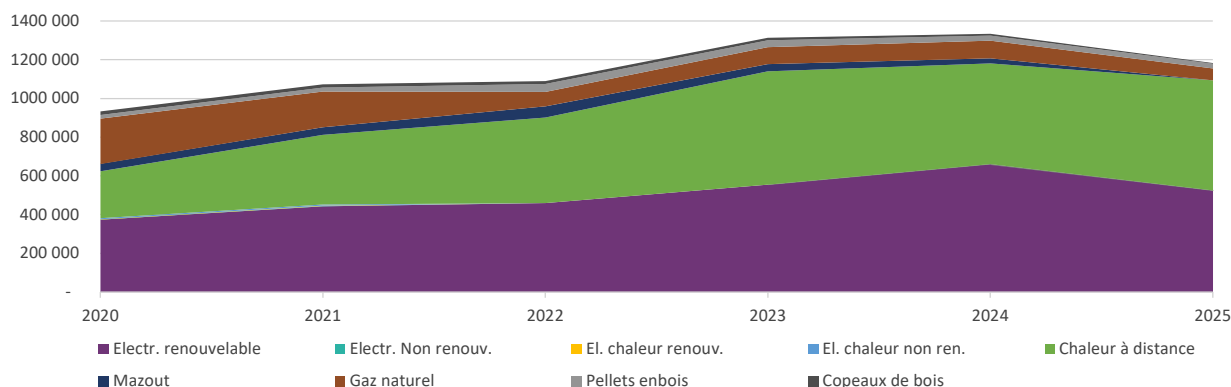


	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CONSOMMATION	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh
Electr. renouvelable	1 364	1 472	1 596	1 633	1 794	1 660
Electr. Non renouv.	2	7	0	0	0	0
El. chaleur renouv.	2	7	0	0	0	0
El. chaleur non ren.	23	16	0	0	0	0
Chaleur à distance	1 260	2 024	2 455	2 692	2 350	2 709
Mazout	399	424	441	360	267	8
Gaz naturel	2 311	2 076	594	558	570	381
Pellets enbois	401	323	444	351	325	321
Copeaux de bois	150	131	109	170	112	55

À nouveau, il est périlleux d'interpréter la baisse des coûts pour la chaleur en 2025, en raison des quelques factures non encore reçues.

En revanche, une diminution des coûts pour l'électricité s'explique notamment par les nouvelles centrales solaires du Temple et du Collège de Grand-Champ, dont une partie de la production est autoconsommée. Il est à noter qu'en 2025, l'ensemble des centrales photovoltaïques communales ont réinjecté sur le réseau 161'000 kWh, pour un montant de CHF 17'169.-.

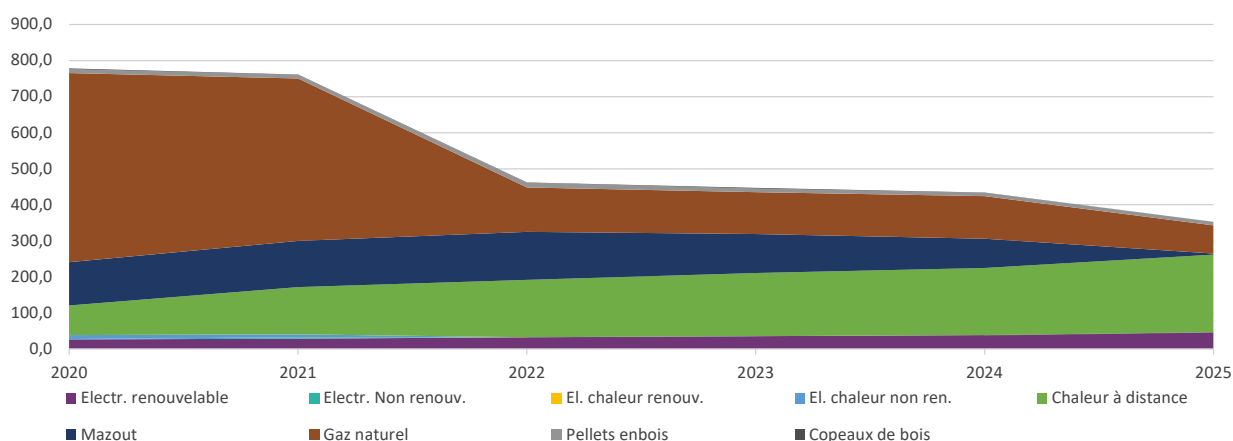
ÉVOLUTION DES COÛTS DE L'ÉNERGIE (CHF)



	2020	2021	2022	2023	2024	2025
COÛTS	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Electr. renouvelable	374 186	442 218	458 793	554 622	661 670	525 157
Electr. Non renouv.	555	2 294	116	-	-	-
El. chaleur renouv.	557	2 270	116	-	-	-
El. chaleur non ren.	6 795	4 903	5	-	-	-
Chaleur à distance	241 939	359 346	443 114	584 565	518 607	567 965
Mazout	37 846	39 090	57 234	38 580	26 760	814
Gaz naturel	234 338	185 586	74 407	86 662	91 083	61 594
Pellets enbois	18 339	21 225	41 062	35 817	26 243	23 884
Copeaux de bois	18 196	15 848	14 733	13 672	8 612	4 011

Les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergie du patrimoine communal continuent à afficher une diminution générale. Cette tendance se poursuit malgré l'augmentation de la surface des locaux chauffés, liée à l'acquisition de nouveaux bâtiments et à la surélévation de certains collèges. Ce résultat est le fruit du programme d'assainissement et de la sortie progressive des chauffages à énergie fossile, dont le Temple et l'Administration communale, raccordés au réseau de chauffage à distance (CAD) en 2025. Actuellement, ce réseau est encore alimenté à plus de 35 % de gaz, mais le développement de ThermorésÔ SA Gland prévoit l'ajout de nouvelles sources de chaleur renouvelables.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (T-ÉQUIVALENT CO₂)



	2020	2021	2022	2023	2024	2025
EMISSIONS	t	t	t	t	t	t
Electr. renouvelable	26,0	28,7	32,6	35,8	38,7	46,6
Electr. Non renouv.	1,0	3,8	0,2	0,0	0,0	0,0
El. chaleur renouv.	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
El. chaleur non ren.	11,8	8,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Chaleur à distance	81,6	131,2	159,1	174,4	186,1	215,2
Mazout	120,6	128,2	133,3	109,0	80,6	2,5
Gaz naturel	524,2	450,6	123,1	115,6	118,2	78,9
Pellets enbois	11,5	9,3	12,8	10,1	9,3	9,3
Copeaux de bois	1,6	1,4	1,2	1,8	1,2	0,6

URBANISME

COMMISSION D'URBANISME

Pour l'année 2025, la Commission consultative d'urbanisme (CCU) n'a pas connu de modifications. Sa composition est restée inchangée, avec les membres suivants :

- M. Bruno Marchand (architecte-urbaniste) ;
- M. Didier Christen (ingénieur) ;
- MM. Hannes Ehrensperger et Thierry Brütsch (architectes).

Durant l'année, cette Commission s'est réunie à deux reprises, afin d'analyser les dossiers suivants :

- le Plan d'affectation Mauverney en cours de révision ;
- les plans et les règlements pour la révision du Plan d'Affectation communal (PACom).

POLICE DES CONSTRUCTIONS

PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour l'année 2025, ce sont 40 permis de construire qui ont été délivrés selon la répartition suivante :

CONSTRUCTIONS

- 1 démolition d'une maison existante et construction d'une nouvelle habitation de 14 logements ;
- 1 démolition d'une villa existante et construction de deux villas mitoyennes avec garages souterrains ;
- 1 démolition d'une maison familiale et reconstruction ;
- 1 démolition d'une villa et construction d'un immeuble de six logements avec parking en sous-sol de 12 places ;
- 1 démolition et reconstruction d'un bâtiment artisanal ;
- 1 démolition du bâtiment principal et construction de deux logements contigus ;
- 1 construction de deux immeubles de 78 appartements avec parking souterrain de 69 places et surfaces commerciales ;
- 1 construction d'une concession automobile ;
- 1 démolition et construction d'un bâtiment de 10 appartements et une surface commerciale au rez-de-chaussée ;
- 1 construction de deux villas individuelles avec garage et piscine extérieure ;
- 1 démolition de la villa existante, construction d'un immeuble de trois appartements et aménagements extérieurs ;
- 1 réalisation d'un dallage béton et d'une construction légère en brique-béton sur 3 côtés et une grille métallique sur la face avant pour le stockage des bouteilles d'oxygène médical, couverture en tôle d'aluminium ;
- 1 démolition du bâtiment et construction de trois villas Minergie contiguës ;
- 1 construction d'une maison familiale avec garage souterrain et piscine, rénovation des annexes, démolition des bâtiments.

RÉNOVATIONS ET TRANSFORMATIONS

- 2 mises à jour de concept de protection incendie de bâtiments ;
- 1 réunification de deux villas, transformations intérieures.

AMÉNAGEMENTS ET EXTENSIONS

- 1 extension et surélévation d'une maison familiale ;
- 1 création d'un laboratoire culinaire et modifications intérieures de l'agencement ;
- 1 aménagement de 5 petits biotopes en faveur des batraciens ;
- 1 création d'une piscine enterrée ;
- 1 adaptation de la limite de propriété ;
- 1 création de 12 places extérieures pour un restaurant.

ÉNERGIES ET CHAUFFAGE

- 8 installations de pompes à chaleur ;
- 1 mise en place d'un chauffage réversible ;
- 1 pose de monobloc.

INSTALLATIONS TECHNIQUES

- 1 adaptation de station de communication mobile existante ;
- 2 construction d'une nouvelle installation de communication.

PROJETS COMMUNAUX

- 1 création d'une Maison de la jeunesse ;
- 1 création du Café-Boulon ;
- 1 création d'un jardin du souvenir pour animaux ;
- 1 aménagement du chemin du Stand ;
- 1 extension de la caserne des pompiers.

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET AUTORISATIONS MUNICIPALES

74 autorisations ont été délivrées en 2025 représentant :

AMÉNAGEMENTS DIVERS

- 6 aménagements, incluant bureaux, commerces, studios, locaux professionnels et infrastructures temporaires ;
- 8 transformations intérieures de minime importance.

RÉNOVATIONS ET RÉFECTIONS

- 10 rénovations et réfections, incluant façades, volets, murs et modifications structurelles ;
- 1 changement des groupes de condensation en toiture ;
- 1 changement des ascenseurs et mise aux normes de la sécurité incendie.

INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS

- 8 installations diverses, incluant containers, piscines, bornes de recharge et Velux.

CHAUFFAGE ET ÉNERGIE

- 16 remplacements de systèmes de chauffage par des pompes à chaleur ;
- 1 installation d'une pompe à chaleur pour une piscine.

ESPACES EXTÉRIEURS

- 13 aménagements extérieurs, incluant pergolas, palissades et portillons.

AUTRES

- 7 choix de couleurs et matériaux (façades, tuiles, stores, etc.) ;
- 1 construction d'un garage ;
- 1 réalisation d'un potager ;
- 1 pose d'une conduite sèche.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

En 2025, la Commission de salubrité a connu quelques ajustements dans sa composition, avec l'arrivée d'Élodie Arbogast (SBU) et de Léonard Barras (SIE), venant compléter les membres déjà en place : MM. Yves Froidevaux, Fabrice Sutter (SDIS), Nicolas Dürig (SIE - Groupe eau) et Steeve Chevalley (SBU).

Le docteur Abel Lanaspas est appelé ponctuellement pour réaliser des visites de logements susceptibles de présenter des risques d'insalubrité liés à des défauts de construction. Ce dernier n'a été sollicité qu'à une seule reprise durant l'année.

La Commission s'est réunie à 19 reprises et a effectué 17 visites de bâtiments.

Dans le cadre de ces visites, 24 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir :

AMÉNAGEMENTS DIVERS

- 4 aménagements intérieurs et changements d'affectation, incluant des commerces, des logements, des cabinets médicaux et des infrastructures publiques ;
- 1 mise en conformité d'un hôtel ;
- 1 aménagement extérieur (garage et couvert sur terrasse).

RÉNOVATIONS ET TRANSFORMATIONS

- 6 transformations et rénovations, incluant des travaux d'isolation, des surélévations et des modifications structurelles.

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

- 3 constructions de bâtiments résidentiels et commerciaux ;
- 1 construction d'une terrasse de restaurant ;
- 1 construction d'une antenne de communication mobile ;
- 5 constructions après démolition de bâtiments existants.

AUTRES

- 2 adaptations d'une station de communication mobile.

PROTECTION DES ARBRES

En 2025, 13 autorisations d'abattage ont été délivrées dans le cadre de permis de construire, représentant 52 arbres abattus et compensés par 239 plantations.

À cela s'ajoutent 31 autorisations d'abattage classiques, pour 73 arbres abattus et 81 arbres replantés.

Au total, ce sont 125 arbres qui ont été autorisés à l'abattage, tandis que 320 arbres et arbustes ont été proposés et plantés en compensation sur l'ensemble de l'année 2025.

Les essences les plus concernées par les abattages ont été le *Carpinus*, le *Prunus* et le *Pinus*, tandis que les essences les plus fréquemment replantées ont été l'*Acer*, le *Prunus* et le *Pinus*.

Enfin, conformément aux exigences de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) du 30 août 2022, les communes doivent se doter d'un règlement communal spécifique dédié à la protection du patrimoine arboré. Ce document est en cours de rédaction, notamment grâce aux travaux d'un groupe de collaboration réunissant plusieurs communes vaudoises depuis la fin de l'année 2024, afin d'uniformiser et simplifier la formulation des dispositions à appliquer.



Acer



Carpinus



Pinus



Prunus

DROIT DE PRÉEMPTION

En application des articles 31 et suivants de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) du 10 mai 2016, la Commune est au bénéfice d'un droit de préemption légal sur la vente des immeubles situés sur le territoire communal. Le Service a été sollicité pour analyser 33 dossiers.

La Municipalité n'a fait valoir son droit de préemption pour aucun d'entre eux.

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACOM) ET RÈGLEMENT COMMUNAL

Dans le cadre de la poursuite du développement de ce dossier, un large travail de mise à jour a été mené durant l'année 2025 pour les thématiques suivantes :

- poursuite de l'élaboration de dispositions réglementaires précises quant aux problématiques de biodiversité et climatologie urbaine, en collaboration avec l'Office du développement durable ;
- coordination intercommunale pour la mise à jour du règlement sur la protection des arbres conformément à la LPrPNP ;
- retrait de la révision du PACom des zones d'activités de Gland Ouest à la suite du lancement de l'étude SSDA conjointe entre la Commune et le Canton ;
- intégration et traduction, en coordination avec le Service des infrastructures et de l'environnement, de la mesure phare n°6 du PDMS « Création d'un règlement communal pour le stationnement sur domaine privé » ;

- intégration des résultats de l'étude pour la politique de l'habitat et du logement du Service de la culture et des affaires sociales au sein du PACom pour le volet des LUP ;
- coordination et recherche de soutien régional et intercommunal pour l'affectation d'une parcelle pour les besoins en développement sportif (piscine) sur demande de justification des besoins par le Canton ;
- rencontres bilatérales avec le Canton (Direction générale du territoire et du logement ainsi que Direction de la mobilité et des routes) afin d'exposer le projet adapté aux exigences du rapport d'examen préalable. Ledit Canton a ainsi demandé un examen préalable complémentaire, transmis par la Commune le 7 novembre 2025 ;
- mise en place d'un point de situation du PACom à destination du Conseil communal et de la population pour 2026.

Différentes séances de coordination ont eu lieu avec les mandataires en charge du projet pour l'adaptation du dossier et la suite de la procédure.

La mise à l'enquête publique est désormais envisagée en 2026.

PLAN D'AFFECTATION (PA) « GARE SUD »

Le Préavis municipal n° 82/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études de finalisation du Plan d'affectation Gare Sud, incluant la démarche participative et l'analyse de la structure juridique a été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 28 août 2025. Un référendum a été lancé et a abouti. La décision du Conseil communal relative à ce préavis municipal n°82/2025 sera ainsi soumise au vote populaire.

PLAN D'AFFECTATION (PA) « CITÉ-OUEST SA - AUX TUILLIÈRES »

Les réflexions autour du Plan d'affectation « Cité-ouest SA - Aux Tuillières » ont repris avec les différents propriétaires. Plusieurs séances ont été organisées durant l'année 2025 afin de définir les contours du futur PA.

RÉVISION DU PLAN DE QUARTIER (PQ) « MAUVERNEY DESSUS - AU BOCHET DESSUS »

Le Comité de pilotage composé des propriétaires, d'une délégation de la Municipalité et des urbanistes du Service s'est réuni à plusieurs reprises. Une étude paysagère a été menée sur l'ensemble du site ainsi qu'une étude hydrogéologique en vue de l'envoi du dossier à l'examen préalable complémentaire.

PLANS PARTIELS D'AFFECTATION (PPA) « LA FALAISE II ET III »

Les PPA « La Falaise II et III » restent toujours au point mort en raison de la procédure relative au cheminement public du bord du Lac. Différentes séances ont eu lieu avec le Canton pour débloquer la procédure.

RÉAMÉNAGEMENT « FALAISE PLAGE »

Le projet reste également bloqué (cf. PPA La Falaise II et III ci-dessus), en lien avec la procédure du cheminement public du bord du Lac.

STRATÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS (SRGZA)

Le Préavis municipal n°78/2025 relatif à l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités a été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 19 juin 2025. Le dossier a été transmis par la Région de Nyon au Conseil d'État pour adoption.

SITE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS (SSDA)

Les études ont débuté en 2025 et une visite de site a été organisée avec plusieurs acteurs économiques du secteur. Deux ateliers participatifs ont été organisés ; le premier avec des représentants techniques des services cantonaux, de la Région de Nyon et des services communaux et le second avec les acteurs économiques du secteur. Le Comité de pilotage également composé de représentants du Canton, de Région de Nyon et de la Commune a suivi la démarche.

PA EN VERTELIN

La révision du PA a été sollicitée puis lancée par les propriétaires pour permettre l'extension des infrastructures existantes (station électrique). Le dossier a été soumis à l'examen préalable du Canton.



Service des finances,
de l'économie et des sports

Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél.: 022 354 04 20
E-mail: finances@gland.ch
conomie@gland.ch
sports@gland.ch





Service des finances, de l'économie et des sports

Fonctions

- Tenue de la comptabilité et gestion des finances de la Commune et de quatre autres entités
- Facturation et contentieux
- Traitement des factures fournisseurs
- Administration des salaires et des assurances
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Fiscalité communale
- Économie
- Gestion des domaines
- Sports

Points forts en 2025

- Premier bouclage des comptes annuels avec le référentiel comptable MCH2
- Mise en place d'une plateforme de reporting « Portail Finances »
- Première édition de la Soirée des entreprises
- Lancement d'un dispositif pilote de Revenu de Transition Écologique (RTE)
- Continuité du Dispositif d'accompagnement destiné aux commerçants du Vieux-Bourg
- Droit de superficie (DDP) en faveur de l'APEC pour la nouvelle STEP Lavasson

SERVICE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DES SPORTS (SFINES)

FINANCES

L'activité du Service comprend principalement la tenue de la comptabilité et la gestion des finances de la Commune.

Les tâches principales du SFINES sont les suivantes :

- établissement des comptes annuels ;
- établissement du budget, en collaboration avec la Municipalité et les services communaux ;
- aide à l'élaboration de préavis des services de l'Administration, pour la partie financière ;
- rédaction de décisions de la Municipalité ;
- planification financière et reporting ;
- négociation, renouvellement et suivi des emprunts ;
- gestion de la trésorerie ;
- saisies et paiements des factures fournisseurs ;
- facturation de taxes et prestations diverses ;
- suivi des encaissements et du contentieux ;
- gestion financière des camps scolaires ;
- gestion des salaires ;
- déclarations TVA, AVS, SUVA, LAA ;
- gestion du portefeuille d'assurances, en collaboration avec un courtier ;
- annonce des sinistres auprès des compagnies d'assurance ;
- gestion de la fiscalité communale : arrêté d'imposition, domicile fiscal, remises de contributions, frontaliers ;
- gestion des domaines et des baux.

Le Service offre également des services à la population tels que les aides financières pour les camps scolaires et les transports des écoliers et répond aux questions des citoyens par une permanence de guichet, téléphone et via e-mail. Il facture, entre autres :

- l'acheminement de l'eau potable et la location des compteurs d'eau ;
- les taxes d'épuration et d'égouts ;
- la taxe déchets forfaitaires des ménages et des entreprises ;
- les droits de superficie et locations ;
- les camps scolaires ;
- les frais d'écolage ;
- les autorisations de stationner ;
- les taxes de séjour et des résidences secondaires ;
- les soins dentaires délivrés par la Clinique dentaire itinérante du District de Nyon.

En plus des activités courantes susmentionnées, le Service a :

- rédigé le rapport relatif aux comptes 2024 et les préavis municipaux suivants :

- Préavis municipal n°75 relatif à l'autorisation générale de statuer sur l'acquisition d'immeubles et de droits réels immobiliers selon la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) ;
- Préavis municipal n°84 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2025 ;
- Préavis municipal n°85 relatif à l'arrêté d'imposition 2026 ;
- Préavis municipal n°86 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région yonnaise (DISREN) pour la période 2026-2031 ;
- Préavis municipal n°90 relatif au budget de l'exercice 2026 ;
- Préavis municipal n°91 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'achat d'actions de ThermorésÔ SA et l'augmentation du financement en vue de développements à l'horizon 2030
- Co-rédigé, en collaboration avec le Service des infrastructures et de l'environnement, les préavis suivants :
 - Préavis municipal n°74 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'amélioration de l'éclairage des terrains extérieurs du Tennis Club de Gland ;
 - Préavis municipal n°87 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour les études d'aménagement de la zone sportive des Perrerets ;
 - Préavis municipal n°89 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la réfection des terrains synthétiques de football C et D du Centre sportif « En Bord ».

En 2025, 54'603 transactions ont été comptabilisées dans le système comptable (2024 : 52'142). Le Service a payé et comptabilisé 9'205 factures fournisseurs en 2025 (2024 : 8'993).

Quelque 17'549 factures débiteurs ont été générées pendant l'année écoulée (2024 : 17'081). Le Service a également envoyé 3'691 rappels pour factures impayées (2024 : 2'995) et a géré 424 poursuites (2024 : 297).

NOMBRE DE FACTURES ÉMISES	2025	2024
Taxe déchets personnes physiques	9'105	8'950
Services industriels (eau)	4'046	4'047
Taxe déchets personnes morales	1'359	1'321
Autorisations de stationner	381	388
Permis de construire et d'habiter	114	92
Divers	2'544	2'238
TOTAL GÉNÉRAL	17'549	17'081

De plus, 215 abonnements d'élèves pour les Transports urbains de Gland ont été remboursés (2024 : 181).

Par ailleurs, le Service a rétribué mensuellement 177 collaborateurs fixes et 199 collaborateurs payés à l'heure (2024 : 169, respectivement 195). 1'397 mutations ont été traitées en 2025, y compris entrées, sorties, augmentations de salaire, jubilés, piquets, heures supplémentaires, changements de taux d'occupation, changements d'adresse, changements de coordonnées bancaires, modifications des retenues LPP et impôts à la source, avances et retenues sur salaires, remboursements de frais ainsi que remboursements d'assurances, allocations familiales et allocations pertes de gains militaires, maternité, maladie et accidents (2024 : 1'299).

Le Service est également responsable de la tenue des comptabilités suivantes :

- Service de défense incendie et secours (SDIS Gland-Serine) ;
- Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon ;
- plateforme administrative et financière du service psychopédagogique ; et
- plateforme administrative et financière du PPLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire).

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025

Les comptes 2025 affichent un excédent de revenus sur les charges de CHF 495'693.- (2024 : excédent de charges sur les revenus de CHF 98'228.-) et une marge d'autofinancement de CHF 7'571'077.- (2024 : CHF 6'047'165.-).

CHF	COMPTES 2025	COMPTES 2024
Revenus de fonctionnement	77'227'624.-	70'430'794.-
Charges de fonctionnement	-76'731'931.-	-70'529'022.-
Excédent des revenus (+) / Excédent des charges (-)	495'693.-	-98'228.-
Marge d'autofinancement	7'571'077.-	6'047'165.-
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	7'391'682.-	8'694'694.-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-29'366'692.-	-27'199'348.-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	23'000'000.-	14'000'000.-
TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE (MOUVEMENTS DE LIQUIDITÉS)	1'024'989.-	-4'504'655.-

Les flux de trésorerie générés par les activités courantes, dites de fonctionnement, sont à disposition de la Commune pour financer ses investissements ou rembourser ses emprunts. Nous pouvons ainsi constater qu'un flux de trésorerie positif de CHF 7'391'682.- a été généré par les activités de fonctionnement (2024 : CHF 8'694'694.-). Cela a permis de financer un peu plus de 25.2 % des investissements nets payés en 2025 de CHF 29'366'692.- (2024 : 32 % ; CHF 27'199'348.-). Le solde des investissements nets payés en 2025 a été financé par l'augmentation de la dette de CHF 23'000'000.- (2024 : CHF 14'000'000.-) et une partie a été conservée en liquidités qui ont augmenté de CHF 1'024'989.- (2024 : utilisation de liquidités de CHF 4'504'655.-).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EFFECTIVES NETTES

Les dépenses d'investissements nettes des subventions reçues comptabilisées lors de l'exercice 2025 se montent à CHF 31'596'563.- (2024 : CHF 26'488'014.-). Par conséquent, le degré d'autofinancement, qui indique la proportion des investissements qui ont été autofinancés, a été de 24.0 % en 2025 (2024 : 22.8 %).

ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT COMMUNAL

La dette brute (emprunts bancaires et institutionnels) se monte à CHF 129'000'000.-, soit CHF 9'229.- par habitant, au 31 décembre 2025. Elle se montait, au 31 décembre 2024, à CHF 106'000'000.-, soit CHF 7'589.- par habitant.

Les comptes annuels publiés séparément montrent en détail les mouvements financiers. Ils font l'objet d'un préavis séparé qui sera présenté en une seule lecture au Conseil communal du mois de juin 2026. Les chiffres ci-dessus sont présentés sous réserve d'approbation du préavis relatif aux comptes annuels par le Conseil communal.

COMMUNICATIONS RELATIVES À L'USAGE DES COMPÉTENCES MUNICIPALES DÉLÉGUÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

- Préavis municipal n°4/2021 relatif à la demande d'autorisation générale en matière de legs, donations et successions pour la législature 2021-2026 : la Municipalité n'a pas fait usage de cette compétence en 2025.

ÉCONOMIE

NOUVEAU PROJET : SOIRÉE DES ENTREPRISES – PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE

Afin de renforcer l'accueil et l'accompagnement des entreprises, le Service a développé un nouvel événement annuel visant à faciliter les échanges entre les acteurs économiques et l'Administration communale. La première édition, organisée le mardi 8 avril 2025, a réuni plus de 160 participants représentant une centaine d'entreprises glandoises. Le Service a coordonné la préparation des présentations en collaboration avec plusieurs services communaux, notamment la police du commerce, la police des constructions et la voirie, dans le but de faciliter la compréhension des enjeux légaux et administratifs.

FORMATIONS, ÉVÉNEMENTS

Le Service a mis en place plusieurs formations animées par des experts glandois :

- atelier consacré aux modèles économiques, avec M. Jacques Panchard ;
- formation en techniques commerciales, animée par Mme Emmanuelle Ossola ;
- conférence sur la fiscalité des PME, en partenariat avec Fidela Sàrl ;
- sensibilisation à la cybersécurité, avec E-Secure Sàrl.

Un soutien a été offert pour la projection du documentaire « Irremplaçables épicerie ! », suivie d'une table ronde, avec près de cent participants. Un atelier sur l'économie circulaire organisé par la Région de Nyon a été accueilli à Gland. Le Service a assuré une présence au stand de la Ville lors du weekend de la foire « Ensemble sur la Côte » à Montoly.

5 ANS DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE À GLAND

Développé depuis cinq ans, le volet Nouvelle Économie vise à encourager une économie plus locale, collaborative et respectueuse des limites planétaires. Pour concrétiser cette vision, quatre dispositifs complémentaires sont en place :

- le Prix Nouvelle Économie, qui soutient des projets et des collaborations locales ;
- le Forum Nouvelle Économie, événement annuel favorisant les échanges ;
- l'Incubateur Nouvelle Économie, et son accompagnement sur mesure ;
- le Revenu de Transition Écologique (RTE), dispositif pilote de soutien financier à des projets à fort impact positif pour la collectivité.

Une capsule vidéo « 5 ans de la Nouvelle Économie », disponible sur la chaîne YouTube de la Ville, a été créée pour résumer l'impact des mesures déployées depuis 2020. La Nouvelle Économie constitue par ailleurs un élément fort de différenciation pour l'image et l'attractivité de la Ville et affirme son rôle de territoire d'expérimentation économique.

5^E ÉDITION DU FORUM NOUVELLE ÉCONOMIE – 5 NOVEMBRE 2025

La 5^e édition du Forum Nouvelle Économie a réuni plus de 250 participants, une quarantaine de stands, trois sponsors. Parmi sept interventions sur scène, le public a particulièrement apprécié un voyage dans l'avenir avec Ivan Richardet. L'appel de la Professeure Julia Steinberger à recentrer l'économie sur les besoins essentiels pour le respect des limites planétaires a été complété par la vision de l'économie régénérative de Gérard Bos. Les interventions restent disponibles sur www.gland.ch/forum. L'événement a suscité un intérêt au-delà des frontières communales, avec la présence d'une délégation d'élus et de représentants français venus s'inspirer des démarches menées à Gland.

PRIX NOUVELLE ÉCONOMIE 2025 – UNE ÉDITION RÉUSSIE

Organisé tous les deux ans, le Prix Nouvelle Économie dispose d'une enveloppe de CHF 16'000.- et vise à récompenser des projets circulaires, en lien avec les enjeux locaux. En 2025, avec 18 candidatures reçues, le jury a décidé d'attribuer le premier prix ex aequo à :

- Fluidrop / Vanne Fontaine, pour sa solution de gestion intelligente des fontaines ;
- NexTri, plateforme facilitant le tri, la collecte et la valorisation des déchets.

Trois autres initiatives ont été distinguées par des prix de CHF 2'000.- :

- Centre Gaïa (Prix Partenariat), centre pluridisciplinaire dédié au bien-être périnatal ;
- Fastaff (Prix Innovation), application facilitant l'accès à l'emploi des jeunes ;
- Maison Swiss (Prix Proximité), projet de la production alimentaire et de soutien à l'entrepreneuriat local.

DÉPLOIEMENT DU REVENU DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (RTE) – PROJET PILOTE

En 2024, l'acceptation du Préavis municipal n°68 a permis le lancement du Revenu de Transition Écologique (RTE), un dispositif pilote visant à renforcer l'économie locale tout en soutenant des initiatives à fort impact positif. En 2025, à l'issue d'un appel à candidatures, la Commission a examiné 11 dossiers.

Trois projets ont été retenus par la Municipalité :

- Nonos, production locale de bouillons artisanaux favorisant l'autonomie alimentaire et la santé ;
- Toit Vert, solutions de végétalisation des espaces bâtis contribuant à la biodiversité et à la réduction des îlots de chaleur ;
- L'Objet Migrateur, création d'une filiale dédiée au réemploi et à la réduction des déchets.

Le RTE glandois permet à chaque bénéficiaire de recevoir jusqu'à CHF 70'000.- sur douze mois, afin de lever les principaux obstacles rencontrés par les entrepreneurs engagés dans la transition. À ce jour, Gland est la seule commune en Suisse à financer un RTE. Un rapport sera présenté afin d'évaluer cette expérience pionnière.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMERÇANTS DU VIEUX-BOURG

Le Dispositif d'accompagnement destiné aux commerçants localisés dans le périmètre du chantier a été mis en place dans le cadre du Préavis municipal n°20/2022 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le réaménagement du Vieux-Bourg. Doté d'une enveloppe globale de CHF 400'000.-, il vise à atténuer l'impact négatif des travaux sur les commerces et de maintenir la continuité économique dans le quartier.

En 2025, le montant de CHF 86'727.- a été utilisé dans le cadre des trois volets :

- CHF 74'273.- pour le volet Visibilité : communication, capsules vidéo, bons cadeaux chez 12 commerces ;
- CHF 3'150.- volet Valorisation : 6 commerces ont participé au projet Façades en Fleurs en mettant en place des décorations fleuries subventionnées par la Ville ;
- CHF 9'304.- volet Indemnisation : aide financière directe accordée à un commerce en 2025 par la Commission du Dispositif.

Parmi les moments forts, 30 sapins vivants en pots ont été offerts aux commerçants pour décoration, accompagnés d'une vidéo valorisant les commerces, l'intervention des Espaces verts et les ouvertures spéciales autorisées en décembre par la Municipalité.

NOUVEAU PROJET : DÉMARCHE PARTICIPATIVE DU VIEUX-BOURG

En juin, la démarche participative a été lancée en offrant aux habitants la possibilité de proposer, choisir et réaliser des projets destinés à dynamiser le Vieux-Bourg et ses commerces, avec une enveloppe de CHF 15'000.- mise à disposition. Ouverte aux habitants et aux collectifs locaux, la démarche a permis de recueillir huit projets, dont cinq ont été retenus à l'issue d'une évaluation interne, puis soumis au vote de la population en octobre 2025. Le projet « Amuse-toi et régale-toi », porté par l'association Futsal Club, a remporté le vote avec 134 suffrages. Il prévoit l'organisation d'un événement intégrant animations et tournoi de street-foot. Avec un budget de CHF 8'000.- accordé par la Municipalité, sa réalisation est prévue dans le cadre de la fête d'inauguration du Vieux-Bourg, le 9 mai 2026.

PARTENARIAT AVEC COOP – CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

La Ville de Gland a poursuivi la distribution des bons de CHF 5.- destinés à l'achat de produits d'hygiène menstruelle à la Coop d'Eikenøtt, cofinancée à 50 % par la Ville. Trois courriers, comprenant 3 ou 6 bons, ont été envoyés à environ 4'500 femmes. 5'048 bons ont été utilisés (environ 420 par mois), pour une valeur totale de CHF 25'240.-. Le coût total, pour la Ville de Gland, s'élève à CHF 23'222.-, comprenant les frais d'envoi de CHF 9'580.-, et le remboursement des bons : CHF 12'620.-, plus TVA : CHF 1'022.-.

SPORTS

Dans le cadre de sa stratégie visant à promouvoir la santé, la qualité de vie et la cohésion sociale, la Municipalité a poursuivi le développement de sa politique sportive et de promotion du mouvement, notamment à travers la création d'un site internet dédié « BOUGE » référençant l'ensemble des activités sportives communales. Ce site :

- propose un agenda annuel mettant en valeur les nombreuses activités offertes à la population ainsi que les grands rendez-vous sportifs tels que la Gland Spring Run ou la patinoire mobile ;
- présente les équipements sportifs communaux, notamment les salles de sport, la piscine, le Centre sportif « En Bord » et ses installations, les terrains de basketball, les équipements en libre-service ainsi que la patinoire mobile ;
- recense également les clubs et entreprises sportives actifs sur le territoire communal.

En fin d'année 2025, deux préavis préparés en collaboration avec le Service des infrastructures et de l'environnement ont été adoptés par le Conseil communal, portant sur :

- les études d'aménagement de la zone sportive des Perrerets ; et
- la réfection des surfaces de football des terrains synthétiques C et D.

Ces études, respectivement ces infrastructures, seront réalisées en 2026.

DOMAINES

Les mutations suivantes ont été réalisées en 2025 :

- acte de subrogation, exercice du droit de préemption légal communal, transfert immobilier de la parcelle n°554 de la Commune de Gland (Rue du Midi 1-3), signé le 28 février 2025 ;
- acte de servitude relatif aux parcelles n°1595 et n°1566 de Gland, signé le 24 février 2025 ;
- acte modificatif de servitude foncière, parcelle n°1591, signé le 17 avril 2025 ;
- acte de modification de gages immobiliers concernant les immeubles n°165 et n°185 de Gland, signé le 27 mai 2025 ;
- acte notarié relatif à l'inscription de servitude grevant l'immeuble n°304 de la Commune de Gland, ainsi que la réquisition de radiation d'une mention de précarité de construction, signé le 30 octobre 2025 ;
- acte relatif à l'inscription d'une servitude de passage public à pied grevant l'immeuble n°304 de la Commune de Gland, signé le 30 novembre 2025. Cette servitude est en faveur de la Commune de Gland et permet l'élargissement du trottoir de l'Avenue du Mont-Blanc au Nord du Chemin de la Dôle ;
- acte relatif à la constitution d'un droit de superficie en faveur de l'APEC sur la parcelle n°1689 de Gland pour la construction de la nouvelle STEP, y compris la constitution d'une servitude de canalisation d'eaux usées en faveur de l'APEC sur les parcelles n°1738, n°1739, n°1740, n°1541 et n°1549 de Gland, signé le 3 décembre 2025 ;
- acte de vente relatif à la parcelle forestière n°749 au lieu-dit Malagny, signé le 4 décembre 2025 ;
- acte de vente relatif à la parcelle forestière n°741 au lieu-dit Malagny, signé le 12 décembre 2025.

COMMUNICATIONS RELATIVES À L'USAGE DES COMPÉTENCES MUNICIPALES DÉLÉGUÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

- Préavis municipal n°9/2021 relatif à l'autorisation générale de statuer sur l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et sur l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à des associations et fondations :
 - l'acquisition de la parcelle n°554 de Gland (Rue du Midi 1-3), le 28 février 2025, a été annoncée lors de la séance du Conseil communal du 13 mars 2025.

L'ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE GLAND

L'Association des Jardins Familiaux de Gland gère les 150 jardins mis à disposition des habitants de Gland.



Service des infrastructures
et de l'environnement

Chemin de Montoly 1
Case postale
1196 Gland

Tél.: 022 354 04 30
E-mail: sie@gland.ch



Service des infrastructures et de l'environnement

Fonctions

- **Exploitation et entretien** : assurer des prestations de qualité à la population (nettoyage et entretien du patrimoine communal, gestion de la déchèterie)
- **Infrastructures résilientes** : sécuriser et anticiper l'évolution des infrastructures communales face aux défis climatiques
- **Conduite de projets stratégiques** : piloter les projets d'envergure avec partenaires internes/externes (mobilité douce, réseaux communaux, nature en ville, infrastructures de loisirs)
- **Pilotage administratif** : gérer l'Entente eaudici (Arzier-Le Muids-Genolier-Gland) et mener les projets intercommunaux

Points forts en 2025

- **Vieux-Bourg historique** : coup d'envoi des premières plantations initiant la trame verte résiliente au cœur communal
- **Plan lumière intelligent** : intervention médiatique et sensibilisation du public aux économies d'énergie
- **Adoption du préavis d'études** pour l'élaboration d'une stratégie de végétalisation et d'arborisation
- **Déploiement des travaux de la STEP Lavasson** : coordination réussie entre les réseaux communaux et privés sur le Chemin du Stand, le Centre sportif « En Bord », En Plannaz et La Lignière

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT (SIE)

LES GRANDS PROJETS

TRAVAUX

Outre la complexité technique des travaux due à leur caractère multidisciplinaire, l'étendue géographique de ceux-ci en 2025 a impacté un grand nombre d'utilisateurs, d'habitants et de commerces, imposant une gestion et une coordination exemplaires pour limiter les nuisances.

Le Service s'est révélé être un chef d'orchestre aguerri, coordonnant mandataires, services communaux et riverains impactés. La prise en compte de leurs contraintes a permis aux chantiers d'innover par des astuces concrètes, trouvant le modus vivendi essentiel au bien-être de chacun.

AGRANDISSEMENT DES ACTIVITÉS SPORTIVES AU CENTRE SPORTIF « EN BORD » - PRÉAVIS MUNICIPAUX N°92/2021 ET N°45/2023 (CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE)

L'inauguration réalisée fin 2024 laisse place au retour pragmatique des utilisateurs. Dès lors, 2025 a apporté des modifications mineures, mais essentielles pour les sportifs et les spectateurs. Le pumtrack est désormais équipé d'une surface plane accueillant deux tables de pique-nique pour le repos des cyclistes et réalisant un point d'observation/détente pour les accompagnateurs. Le stationnement vélo a été mis aux normes avec une dizaine de places supplémentaires près du skatepark. En complément, une vingtaine de supports à trottinettes et sept places moto (dont quatre couvertes) ont été créées.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES DU VIEUX-BOURG - PRÉAVIS MUNICIPAUX N°20/2022 ET N°67/2024 (NATURE EN VILLE)

Les travaux d'infrastructures entament leur troisième année, et ceux dédiés à l'intégration de la nature s'y superposent harmonieusement. Les innovations de matériaux imposent une adaptation minutieuse, notamment pour le stationnement et les fosses d'accueil des 80 arbres supplémentaires.

Les parcelles du Temple et du bâtiment administratif s'embellissent de pierres naturelles et d'espaces optimisés. En fin d'année, le coup d'envoi des premières plantations, lors d'une cérémonie municipale, honore sept essences résilientes et annonce la dernière étape de ce projet d'envergure.

RÉNOVATION ET OPTIMISATION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE LA STATION DU MONTANT - PRÉAVIS MUNICIPAL N°36/2023

La station atteint des records : plus de 60 % de rendement suite aux travaux de 2024, minimisant ainsi la consommation d'eau du lac. La réhabilitation des cuves a débuté en fin d'année (revêtements intérieurs sur une cuve d'eau brute et une d'eau traitée).

ASSAINISSEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - PRÉAVIS MUNICIPAL N°63/2024

Les travaux se sont poursuivis sur quasi l'entier du territoire engendrant parfois des interruptions de l'éclairage public. En effet, la vétusté des infrastructures souterraines a provoqué une extinction prolongée de l'éclairage sur la Rue du Perron causant l'incompréhension des riverains.

Des situations similaires ont été relevées à la Rue du Jura et à la Rue du Borgeaud. Les travaux de mise en conformité du réseau sont nécessaires bien qu'ils entraînent des désagréments pour la population, en particulier en matière de perception sécuritaire. Des mesures correctives, immédiates ou planifiées, ont toutefois été engagées afin d'y répondre.

REQUALIFICATION DU CHEMIN DU STAND, RÉFECTION DES RÉSEAUX DANS LE QUARTIER « EN PLANNAZ » ET EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DANS LE SECTEUR « EST » DE LA VILLE - PRÉAVIS MUNICIPAL N°80/2025

Les travaux ont commencé en octobre sur le Chemin du Stand avec la pose de nouveaux collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées à hauteur du stand de tir. Des mesures spécifiques à la circulation ont dû être mises en place en collaboration avec les exploitants agricoles et les utilisateurs.

En effet, bien que la route ne puisse plus être utilisée pour accéder au Centre sportif par le Nord, un cheminement piéton a été mis en place afin de maintenir l'itinéraire de promenade.



Des travaux conséquents et impactants pour une amélioration notable du confort de vie de la population

ÉTUDES

Une vingtaine d'études sont en cours, dont neuf présentées ci-après, reflétant l'engagement du SIE dans les grandes orientations stratégiques de la législature. La thématique de la mobilité y occupe une place prépondérante, portée par les priorités publiques actuelles et celles qui se profilent pour les années à venir. Ces travaux englobent des projets pilotés par la Ville, mais aussi des initiatives cantonales auxquelles Gland participe activement via la désignation de représentants dans divers groupes de travail.

MOBILITÉ

- amélioration de l'accessibilité de la mobilité douce à la gare de Gland : passage sous-voies de l'Avenue du Mont-Blanc (Préavis municipal n°82/2020) : le choix d'ascenseurs accompagnés de cages d'escalier de part et d'autre du pont CFF s'est vu conforté par les études géotechniques réalisées en 2025, écartant les rampes initialement envisagées en raison de leur coût et de leur linéaire excessif. Le Canton a délivré un préavis favorable à la suite de son examen préalable, ouvrant la voie à la construction ;
- plan directeur de la mobilité et du stationnement (PDMS) (Préavis municipal n°95/2021) : ce document-cadre atteint une étape marquante en cette fin 2025, avec la finalisation de deux brochures destinées à la population : une brochure synthétisant diagnostics et objectifs, et un feuillet mettant en lumière les dix mesures phares parmi les 70 propositions du rapport complet. Ces supports, disponibles sur le site de l'Administration ou à l'accueil du SIE, incarnent une feuille de route claire pour les années à venir ;
- requalification du Chemin de la Vy-Creuse et de la Rue du Perron (Préavis municipal n°28/2022) : l'étude vise à conforter la place des modes doux tout en intégrant les exigences de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) via des phonos absorbants. L'année 2025 s'est articulée autour de présentations publiques et de négociations approfondies avec les propriétaires fonciers impactés, posant les bases d'un projet d'exécution équilibré ;
- requalification de la Route Suisse (RC1) : l'objectif de cette requalification est d'offrir une continuité dans les aménagements routiers et d'y favoriser la mobilité douce. Le projet à l'intérieur de la localité (entre le giratoire de l'Avenue du Mont-Blanc et le giratoire « Schilliger ») est coordonné avec le projet du Canton, autorité en charge du projet hors localité pour lequel la Commune est représentée au sein du Comité de pilotage. À la suite de l'examen préalable du projet, la phase de projet s'est concrétisée et a été validée par l'Exécutif en fin d'année ;
- rénovation et requalification de la Rue de l'Etraz : dans la continuité des travaux de construction du giratoire de la Ballastière au croisement entre la Route de Nyon et la Rue de l'Etraz, le Service a initié des études de remise à neuf de la route remontant jusqu'à l'Avenue du Mont-Blanc. Parmi ces études, des réflexions supplémentaires ont été menées pour améliorer la mobilité et la sécurisation des piétons, notamment au croisement de la Rue du Collège.

ENVIRONNEMENT

- exploitation de la nappe de la Cézille (Préavis municipal n°87/2021) : ce projet est spécifié dans le Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) comme ressource à prioriser. Son exploitation garantira la sécurité d'alimentation des réseaux de distribution d'eau potable et de défense incendie des communes d'Arzier-Le Muids, Genolier et Gland. Deux recours ont été déposés en début d'année contre la notification de levée des oppositions dans le cadre de l'enquête publique du projet. La levée de l'effet suspensif a été obtenue, ce qui signifie que la prospection peut se faire sans pour autant réaliser le projet. Dès lors, les travaux ont débuté et sont en cours ;
- stratégie de végétalisation et d'arborisation (Préavis municipal n°79/2025) : cette nouvelle étude, initiée durant le second semestre, a pour objectif de disposer d'un document-cadre répondant à des objectifs ambitieux en matière de végétalisation et d'arborisation du territoire, mais également concernant la gestion de l'eau. En 2025, le diagnostic du territoire a été réalisé, ce qui permettra pour la suite de l'étude de définir des axes forts en lien avec le confort et le bien-être de la population.

URBANISME OPÉRATIONNEL

- réaménagement du parc de la Dôle (Préavis municipal n°83/2025) : ce projet, validé par le Conseil communal en octobre, initie une réflexion prospective via une première analyse du site et la collecte de données essentielles ;
- réaménagement du parc du Ruttet : cette étude modernisera les accès pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite grâce à une rampe dédiée, tout en revitalisant jeux et espaces d'accueil au bénéfice de la biodiversité. L'année 2025 a été marquée par des négociations fructueuses avec les propriétaires pour élargir le droit de superficie, aboutissant au lancement de l'enquête publique en fin d'année.

INFRASTRUCTURES COMMUNALES

RÉSEAUX COMMUNAUX

Le patrimoine communal regroupe assainissement, eau potable, éclairage public et routes, avec une valeur de remplacement de plus de 145 millions nécessitant un investissement d'entretien annuel de CHF 2.36 millions. En 2025, le bilan des dépenses (fonctionnement et plan d'investissements) génère une revalorisation théorique de CHF 5.46 millions, portant la charge totale à CHF 7.82 millions.

Les dépenses totales, les plus élevées de la décennie, s'expliquent principalement par les travaux du Vieux-Bourg (3^e année). Le réseau routier atteint un record à plus de CHF 4 millions, annonciateur d'une fin prochaine des remises en état des voiries. L'éclairage public progresse fortement avec le renouvellement du parc et la conclusion des travaux du Vieux-Bourg. L'assainissement et l'eau potable tendent vers un retour aux niveaux usuels.

	VALEUR DE REEMPLACEMENT	DÉPRÉCIATION ANNUELLE	2025	2024	2023	ANNUEL LÉGISLATURE 2016 - 2021
Assainissement	100 000 000	1 250 000	1 700 000	2 410 000	820 000	450 000
Eau potable	33 800 000	470 000	590 000	880 000	1 155 000	260 000
Eclairage public	2 800 000	140 000	1 230 000	675 000	200 000	335 000
Route	10 000 000	500 000	4 300 000	550 000	2 390 000	710 000
TOTAL TTC	146 600 000	2 360 000	7 820 000	4 515 000	4 565 000	1 755 000

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement est constitué de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, séparées comme le veut la Loi sur la protection des eaux (LEaux). Le réseau communal répond à 99 % à cette obligation, le pourcentage restant correspondant au Chemin des Vignes.

Les travaux d'entretien annuels réalisés en 2025 ont été les suivants :

- curage et inspection par caméra des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées dans les secteurs « Le Sorby », « La Crétaux », « Le Perron », « La Chavanne », ainsi que sur un certain nombre d'installations publiques, sur un total d'environ 13'490 mètres, ce qui représente approximativement 18 % du réseau ;

- vidange de l'ensemble des sacs de routes, soit environ 1'500 installations ;
- changement de divers couvercles routiers.

RÉSEAU D'EAU SOUS PRESSION

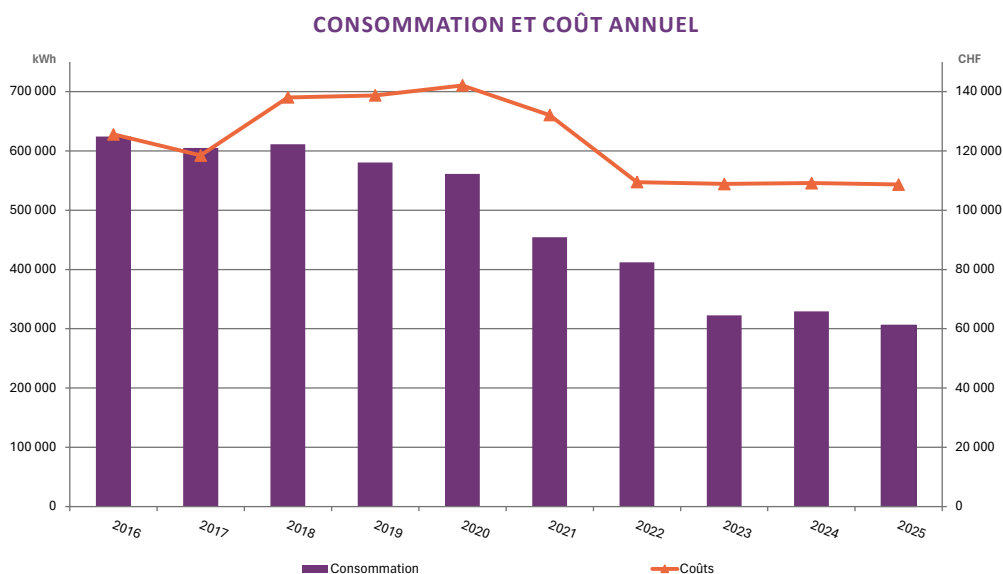
La gestion efficace des différentes sources d'eau et l'achèvement des travaux d'optimisation à l'intérieur de la station du Montant révèlent leur bénéfice : augmentation de plus de 50 % de la production d'eau de cette station, atteignant un record de productivité supérieure à 75 %. En plus de l'eau produite par la source de Begnins et celle de la Confrérie, plus de 95 % de l'eau provient désormais des monts. Par réciprocité, moins de 5 % de la production annuelle provient du lac et donc de la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN). La consommation par habitant demeure stable à 200 litres par jour.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le travail continu d'assainissement de l'éclairage public, à travers les Préavis municipaux n°63/2024 et celui du Vieux-Bourg, s'est concrétisé par la mise en service de 250 nouveaux luminaires LEDS télégérés et programmés. Ces installations permettent une baisse supplémentaire d'environ 7 % de la consommation totale du parc. Ainsi, 2025 atteint un record de sobriété énergétique avec une consommation d'environ 300'000 kWh. Sur une décennie, le parc d'éclairage public de Gland a été réduit de moitié.

TARIFS (CT./KWH) HT		2025	2024	2023	2022	2021	LÉGISLATURE 2016 - 2021*
Energie	HP	14,00	15,10	14,40	9,00	9,00	8,36
	HC	9,00	9,95	9,45	5,90	5,90	5,08
Acheminement	HP	15,50	15,50	12,55	12,00	12,00	11,65
	HC	9,00	9,00	7,30	7,00	7,00	6,18
Abonnement SEIC		5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Services systèmes		0,46	0,75	0,46	0,16	0,16	0,22
Taxes		5,22	5,22	5,22	5,22	5,22	4,91
CONSOMMATION (KWH)		305 931	329 504	322 504	411 873	454 459	551 802
COÛTS TTC EN CHF		108 650	109 137	108 866	109 486	132 087	137 741

* Ces moyennes débutent en 2018 lors du changement d'abonnement du Hydric au Bénéfic (+3ct./kWh)



Les travaux d'entretien annuels réalisés ont été les suivants :

- remplacement de 390 contrôleurs de télégestion pour répondre à la suppression de la 3G ;
- remplacement de 5 mâts ne satisfaisant plus aux contraintes mécaniques au Chemin du Lavasson ;
- contrôle électrique de 394 luminaires ;
- contrôle mécanique de 400 mâts.

Au niveau de l'éclairage de Noël, le programme FOLG (Festivités Ombre et Lumière à Gland) étant reconduit, l'éclairage de la Rue Mauverney se voit doter de filtres, à l'instar de la Rue de la Gare.

RÉSEAU ROUTIER

L'entretien du réseau routier communal est régi par un plan sur cinq ans. Les travaux d'entretien annuels réalisés ont été les suivants :

- réfection de tapis routier sur la RC 1, depuis le « giratoire Schilliger » en direction de Dully sur une surface de 900 m² avec la pose d'un revêtement phono absorbant pour atteindre les objectifs fixés par l'ordonnance sur la protection contre le bruit routier (OP3) ;
- reprofilage de la route à « En Marcins ». Avec le développement de racines et l'usure de la route, les eaux de ruissellement engendraient des débordements dans les propriétés privées. Des travaux de reprofilage et de correction des grilles de collecte des eaux de pluie ont permis de remédier à ce problème ;
- réfection d'un grand nombre de petits défauts ponctuels et corrections de bordures.
- Depuis quelques années, les épisodes neigeux sont globalement plus cléments. Début 2024, les équipes ont été fortement sollicitées pour le salage de la chaussée tout au long du mois de janvier, et deux journées de déneigement ont été effectuées. Un nouvel épisode de déneigement a eu lieu le 23 décembre 2025, à la veille des fêtes de fin d'année. Au total, la Voirie a mobilisé environ 160 heures de travail et utilisé 5 tonnes de sel.

PATRIMOINE

Au-delà du domaine public, le SIE gère l'entretien et l'exploitation des espaces extérieurs implantés sur parcelles communales privées et sites sous droit de superficie (DDP). Ces lieux stratégiques, équipés de mobilier urbain fonctionnel (bancs, corbeilles, abris), constituent de véritables oasis urbaines au service du bien-vivre glandois, accueillant quotidiennement habitants et visiteurs dans des espaces pensés pour la détente et l'usage collectif.

CENTRE SPORTIF « EN BORD »

L'entretien des terrains de football a été marqué par la réalisation de fentes de suintement sur le terrain A. Ces travaux conséquents ont permis de décompacter et drainer la surface grâce à des microfentes remplies de sable, favorisant une meilleure infiltration de l'eau. Le terrain redevient ainsi utilisable plus rapidement après les épisodes pluvieux. 110 m³ de sable pauvre en calcaire ont été nécessaires.

Les hannetons de la Saint-Jean ont de nouveau affecté les terrains A et B, mais l'attaque, moins importante qu'en 2024, a été contenue grâce à la vigilance du personnel communal. Une intervention rapide a évité une fermeture prolongée des surfaces de jeu.

En complément des entretiens courants réalisés en interne, une entreprise spécialisée est intervenue sur les terrains de beach-volley. Ces travaux ont consisté à tamiser l'ensemble du sable à l'aide d'une machine pour éliminer tous les déchets accumulés.

Enfin, deux contrôles des structures de la piste Vita ont été réalisés par les collaborateurs du Groupe espaces verts. À la suite de ces inspections, les poutres du poste n°14 « poutre en zigzag » ont été remplacées, de même que l'ensemble de la structure du poste n 3 « sauts de grenouille ».

CIMETIÈRE

Les collaborateurs du Groupe espaces verts ont procédé à 13 inhumations et 23 poses de cendres. Ils ont également assuré l'entretien courant du cimetière. 25 cérémonies d'adieu ont été recensées dans les lieux de culte de la Ville, pour un total de 72 décès annoncés sur le territoire communal. Enfin, 11 concessions de columbarium ont été octroyées.

PLACES DE JEUX ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Au printemps 2025, les abords de la Pépinière ont été réaménagés dans une démarche participative impliquant les jeunes, les artistes, le SIE et le Service de l'enfance et de la jeunesse, de la conception aux plantations. Le projet s'est concrétisé par trois pergolas, assises, tables de pique-nique et plantations variées.



En complément des trois contrôles fonctionnels par Exp'Aires Évaluation SA, le Groupe espaces verts a consacré 120 heures à des contrôles visuels, petites réparations, nettoyage et entretien. Le bac à sable du Parc de Mauverney a été remplacé en interne.

Les interventions d'entreprises spécialisées comprennent :

- Parc de la Dôle : remplacement du marchepied et du plancher sur la structure trois tours et remplacement de toutes les cordes sur le carrousel ;
- Cité-Ouest : remplacement des platines de fixation au sol sur le jeu ressort ;
- Perrerets : remplacement du châssis fissuré de la Jeep ;
- Tuillières : remplacement des assises « feuilles » et réfection des ancrages sur les jeux ressorts, remplacement des émerillons sur la structure à grimper ;
- Place de jeux du Temple : modification de la fixation de l'échelle de corde, remplacement d'une traverse et du marchepied sur la structure tour et filet et remplacement des entretoises sur la nacelle panier ;
- Parc de Mauverney : remplacement des platines inférieures sur la bascule ;
- Centre sportif « En Bord » : resserrage complet de la structure, remplacement d'un siège plat et des cordes de la passerelle ;
- Laurelles : ajout d'une porte et d'une fenêtre manquante sur la cabane.

ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

Depuis la mise en exploitation de la déchèterie actuelle, la quantité de déchets produite par la population est stable. Une hausse d'environ 10 % du tonnage des encombrants est constatée, représentant 2kg/habitant de plus par rapport à l'année précédente. La Ville atteint le taux de collecte répondant aux objectifs cantonaux, à savoir 60 %, avec même un taux légèrement supérieur, à l'instar de cette législation.

La hausse de déchets incinérables est surtout expliquée par un volume de déchets encombrants, supérieur de 31.9 tonnes, soit 13.2 % par rapport à 2023. Le volume atteint est similaire aux quantités collectées avant le COVID (277 tonnes en 2020). Au porte-à-porte, le tonnage des ordures ménagères est proche de celui de 2022 ; l'augmentation par habitant se quantifie à 0.8 kg/habitant. D'une façon globale, la part d'incinérables reste largement inférieure à ce qui est recensé dans le Canton.

Le volume des déchets organiques est à nouveau similaire à 2021. Pour rappel, les deux dernières années ont été sujettes à des restrictions d'eau ayant pour conséquence une pousse des gazons relativement faible et donc peu de tonte.

	QUANTITÉ TOTALE [T]				QUANTITÉ SPÉCIFIQUE [KG/HAB.]				
	2025	2024	2023	2022	2025	2024	2023	2022	Moyenne Cantonale
Ordures ménagères	1'550	1'563	1'536	1'438	109,2	110,2	107,9	102,0	130,6
Déchets encombrants	301	271	241	232	21,2	19,1	17,0	16,5	25,4
Déchets organiques	1'511	1'584	1'500	1'518	106,5	111,6	105,4	107,7	92,7
Papiers, cartons	723	721	713	758	51,0	50,8	50,0	54,0	56,7
Déchets incinérables	1'851	1'834	1'777	1'670	130,5	129,3	124,8	118,5	156,0
Collecte séparée	3'449	3'524	3'392	3'566	243,0	248,5	238,1	253,5	241,3
TAUX DE COLLECTE SÉPARÉE*	62,80%	63,60%	63,50%	65,80%	-	-	-	-	58,35%

* Le taux de collecte séparée correspond à la part de déchets collectés séparément en vue de leur valorisation par rapport à la totalité des déchets collectés par la commune

DÉCHÈTERIE

Pour la première fois depuis sa mise en service en février 2024, la barrière automatique a fonctionné une année complète. Cette innovation permet d'identifier précisément les habitudes de fréquentation de la déchèterie tout en limitant l'accès aux seuls détenteurs de badges.

Plus de 11'000 badges sont actifs auprès des citoyens, dont 7'537 sont régulièrement utilisés. Au total, 103'718 passages ont été enregistrés, soit une moyenne de 8'643 passages par mois.

Ces chiffres témoignent d'une adoption réussie du système et d'une fréquentation soutenue de la déchèterie par la population glandoise.

LITTERING

L'année 2025 a brillé par deux initiatives phares en sensibilisation environnementale :

- le Défi ZeroWaste, clôturé en mai après son lancement en septembre 2024, a accompagné 20 familles (128 personnes) grâce à 49 coachings personnalisés et 11 ateliers immersifs. 16 foyers exemplaires ont décroché leur diplôme « Défi Zéro Déchet », propulsant Gland en modèle régional ;
- une étude caméra innovante (avril-septembre, notation 0-5) consistant à évaluer l'état de propreté urbaine a été menée avec l'entreprise Cortexia ; elle a révélé une note de 4.6/5. Ce diagnostic urbain très positif démontre néanmoins la cible prioritaire : les mégots. Des mesures fortes seront donc entreprises pour la sensibilisation de la population à cette problématique.

NATURE EN VILLE

Le SIE fait de la nature urbaine un levier stratégique, valorisant son patrimoine arboré et ses corridors verts comme piliers du bien-vivre glandois et de la résilience climatique. Ces poumons verts, enrichis par les 80 arbres du Vieux-Bourg, boostent la biodiversité tout en offrant aux habitants des espaces de respiration quotidienne et de lien intergénérationnel.

PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

L'année 2025 a été marquée par la confirmation de l'Oreillard roux *Plecotus auritus* hivernant dans le bunker aménagé de la PPS « Villa Prangins », conformément à la mesure 13 du contrat corridors Lac-Pied du Jura (aménagement chiroptères réalisé en 2020).

Par ailleurs, la pâture par les moutons « Roux du Valais » s'est poursuivie dans plusieurs zones stratégiques : Montoly et le Centre sportif « En Bord », contribuant à l'entretien écologique des corridors verts communaux et au maintien de la biodiversité locale.

ANIMAUX EXOTIQUES ENVAHISSANTS

En collaboration avec l'Office du développement durable, un plan d'action contre le frelon asiatique a été mis en place. Ce plan s'est traduit par la distribution d'un tout-ménage informant la population sur la reconnaissance et la signalisation des nids. Une formation a été dispensée le 13 mars 2025 à tous les collaborateurs de terrain, ouverte aux communes du district de Nyon. 35 agents de Gland et 12 collaborateurs des communes avoisinantes y ont participé. La Municipalité a par ailleurs adapté ses directives d'octroi de subventions pour prendre en charge la destruction des nids et a accordé un don à la Société d'Apiculture de Nyon.

À l'instar des années précédentes, le Groupe espaces verts a réalisé le contrôle annuel des chenilles processionnaires sur l'ensemble du territoire. 21 parcelles privées ont dû procéder à l'enlèvement et à la destruction de nids. Les collaborateurs du Groupe ont également éliminé les nids sur l'ensemble des parcelles communales.

Pour la première fois, la présence de moustiques tigres a été signalée sur le territoire communal. Des traitements ont été réalisés dans le secteur concerné en collaboration avec les instances cantonales.

Enfin, des scarabées japonais (organisme de quarantaine) ayant été détectés à Bursins et Gilly ; la commune de Gland a été déclarée « zone tampon du foyer d'infestation ». Des mesures restrictives sont en vigueur, notamment l'interdiction saisonnière du déplacement de matériel végétal et de terre.

FORÊTS COMMUNALES

Une coupe de bois a été réalisée dans le massif du Stand de tir et du parcours Vita, à En Ruyre. L'ensemble du bois coupé a été débardé avec des chevaux, permettant d'organiser plusieurs rencontres avec la population lors de la Fête de la Nature et des centres aérés. Ces occasions ont favorisé les échanges sur les enjeux forestiers et les travaux réalisés dans les forêts communales. Une deuxième coupe a également été effectuée dans le massif du Buggy et des Archers.

Les travaux prescrits par le Plan de gestion des forêts communales 2017-2027 se sont poursuivis, notamment :

- entretien de la chênaie du massif n°3 « Malagny, Route Suisse » ;
- arrachage de lauriers Prunus laurocerasus, plante exotique envahissante, et ramassage des déchets sur l'ensemble des parcelles communales ;
- contrôles et abattages de sécurité.

Ces interventions ont permis la récolte de 90.7 m³ de bois, destinés principalement à la fabrication de plaquettes de chauffage, au bois de feu et au bois de service pour la construction. Par ailleurs, le refuge communal a été approvisionné en bois de feu.

PATRIMOINE ARBORÉ

Le contrôle annuel de sécurité réalisé à la fin de l'été a recensé 23 arbres en dépérissement, impactés par le changement climatique et les sécheresses estivales répétées. Ces arbres ont été abattus en octobre 2025 pour garantir la sécurité des usagers, puis remplacés par de nouvelles plantations en novembre. Les sujets sélectionnés l'ont été pour leur résilience climatique face aux conditions actuelles et futures.

À noter que les deux copalmes d'Amérique du Temple Saint-Paul, prévues pour abattage, ont été endommagées lors de l'incendie d'un véhicule le 6 juillet 2025. Par ailleurs, 5 nouveaux arbres ont été plantés à la déchèterie : 2 en pleine terre et 3 en pot aérien, le sous-sol étant trop encombré par les canalisations pour permettre des plantations directes.

RIVIÈRES ET LAC

Dans le cadre des analyses régulières de contrôle de la qualité de l'eau du lac, une pollution bactérienne du Léman a été détectée sur la Plage de la Falaise. La plage a été immédiatement fermée et une cellule de crise activée pour coordonner les mesures d'assainissement et informer la population. Les investigations ont permis d'identifier un rejet d'eaux claires polluées provenant d'un secteur privé. La situation a été rétablie à la suite de la correction apportée par le propriétaire incriminé .

RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ

AUX VŒUX FORMULÉS PAR LES COMMISSIONS

VŒUX DES COMMISSIONS

COMMISSION DE GESTION 2025

1. « **La COGES souhaite adapter au plus vite le Règlement du personnel pour aligner petit à petit la différence salariale des auxiliaires entre homme et femme** » - *Vœux de la commission de gestion chargée d'étudier le Préavis municipal n°81/2025 relatif au rapport de gestion sur l'exercice 2024*

La Municipalité, par son Office des Ressources Humaines (ORH), apporte les précisions suivantes :

Pour le personnel auxiliaire, le système repose sur trois tarifs distincts définis exclusivement par la fonction exercée. À fonction identique, le salaire horaire est rigoureusement le même pour un homme ou une femme. La différence salariale observée statistiquement ne provient donc pas d'une disparité de traitement directe entre les sexes, mais de la nature même du statut d'auxiliaire.

De manière plus large, tout en tenant compte du statut des auxiliaires, l'ORH mène actuellement un chantier d'envergure pour moderniser nos pratiques RH. Deux leviers majeurs permettront de répondre aux préoccupations de votre commission :

1. **Préavis de refonte de la grille salariale (1^{ère} lecture en principe lors de la séance du Conseil communal du 7 mai 2026)** : bien que le mandat principal porte sur la refonte de la grille du personnel fixe, l'ORH a décidé d'étendre l'analyse à un benchmark des tarifs horaires du personnel auxiliaire. L'objectif est de s'assurer que nos tarifs sont en adéquation avec le marché.
2. **Révision du Règlement du personnel** : le nouveau règlement est actuellement en cours de révision en étroite collaboration avec la Commission du personnel, le syndicat et la délégation municipale. Les conditions de travail et le statut des auxiliaires sont inclus dans les réflexions afin d'assurer une meilleure cohérence globale et de limiter les disparités de traitement entre les différentes catégories de personnel.

Il convient toutefois de préciser que l'intégration des auxiliaires dans nos réflexions ne résoudra pas de manière automatique ou purement mathématique les écarts constatés. Le statut d'auxiliaire répond également à une logique de flexibilité qui attire des profils très divers comme par exemple :

- des retraités souhaitant maintenir une activité ponctuelle ;
- des parents (souvent très formés ou avec un parcours de cadres/seniors) qui font le choix délibéré de réduire drastiquement leur temps de travail pour répondre à une situation familiale.

Pour ces collaborateurs, le critère prioritaire est la possibilité d'effectuer quelques heures rémunérées sans les contraintes du personnel fixe.

Finalement, l'outil LOGIB projette un salaire « théorique » attendu en fonction de l'âge (supposé correspondre à un nombre d'années d'expérience) et du niveau de formation. Or, lorsqu'une personne hautement qualifiée choisit, par convenance personnelle, un travail auxiliaire (exemple : devoirs surveillés), LOGIB identifie un écart important entre le salaire perçu et celui qu'elle « devrait » gagner au vu de son profil. Ce décalage statistique alimente l'écart « non expliqué », sans qu'il n'y ait pour autant une inégalité de traitement réelle sur la fonction exercée.

La Municipalité est déterminée à faire évoluer le statut des auxiliaires pour garantir la meilleure cohérence possible. Cependant, elle souligne que la structure salariale doit rester un outil au service de la réalité des fonctions, tout en respectant les choix de flexibilité des collaborateurs qui ne s'inscrivent pas toujours dans une logique de carrière linéaire telle que modélisée par les outils statistiques fédéraux.

2. « **La Commission salue l'élaboration du Plan Directeur de la Mobilité et du stationnement (PDMS) et l'identification de plus de 70 mesures pour l'avenir de la mobilité à Gland. Compte tenu de l'importance stratégique et de l'ampleur de ce Plan, la Commission souhaite que la Municipalité mette en place un tableau de bord public et régulièrement mis à jour détaillant l'avancement de la mise en œuvre des mesures du PDMS. Ce tableau devrait inclure des indicateurs clés de performance**

(tels que la réduction du trafic, l'augmentation de la part modale des modes doux, l'évolution des infrastructures de mobilité douce, etc.) et permettre aux Conseillers communaux ainsi qu'à la population de suivre concrètement les progrès réalisés et les défis rencontrés pour chaque phase du Plan (2026, 2026-2031, au-delà de 2031) ». « La COGES aimerait que la Municipalité mette en place le plus rapidement possible un bureau des projets pour les préavis comme discuté lors de son précédent rapport intermédiaire » - *Vœux de la Commission de gestion chargée d'étudier le Préavis n°81/2025 relatif au rapport de gestion sur l'exercice 2024*

Le Délégué à la mobilité a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2026. Il consacre actuellement ses premières semaines à une prise de connaissance approfondie des dossiers en cours et à l'avancement des travaux liés notamment au PACom, dans une logique de cohérence globale des politiques publiques en matière de mobilité.

La Municipalité accorde une importance particulière au suivi du Plan directeur de la mobilité et du stationnement (PDMS). Dans cette perspective, un tableau de bord est en cours d'élaboration. Cet outil a pour objectif de garantir un pilotage rigoureux, transparent et orienté résultats des mesures prévues, en intégrant des indicateurs clés permettant d'apprécier concrètement les progrès réalisés.

Les efforts sont prioritairement concentrés sur la mise en place du tableau de bord du PDMS, considéré comme un outil structurant pour le pilotage des actions à venir.

COMMISSIONS TECHNIQUES ET COMMISSION DES FINANCES

1. « **La Commission technique souhaite que la Commune contrôle que l'éclairage des terrains fonctionne bel est bien avec une gestion d'éclairage en fonction des besoins et de l'occupation des terrains. La commission a en effet constaté que si les projecteurs venaient à rester allumés en permanence, la future consommation d'électricité serait plus importante de ce qu'elle est actuellement** » - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis n°74/2025 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'amélioration de l'éclairage des terrains extérieurs du Tennis Club Gland*

Le Tennis Club de Gland accorde une attention particulière à l'utilisation adéquate de l'éclairage des terrains, en veillant à ce que celui-ci soit activé uniquement en présence de joueurs. Plusieurs communications par e-mail ont été adressées aux membres, en particulier lors de la mise en service du système, afin de les sensibiliser à une utilisation responsable et conforme des installations.

En complément de ces mesures, le club prévoit l'installation d'un panneau explicatif à proximité du système d'éclairage, rappelant les bonnes pratiques d'utilisation.

Ces actions visent à garantir une gestion de l'éclairage en adéquation avec l'occupation des terrains, permettant ainsi de maîtriser la consommation énergétique.

2. « **La Commission technique exprime le souhait de disposer d'un document offrant une vision à long terme. Elle propose donc que le prochain règlement des constructions fasse appel à une commission d'Architectes pour la construction des immeubles, afin d'assurer une harmonie esthétique des constructions. Elle demande également de ne pas négliger les infrastructures et d'améliorer ces dernières (accès routiers, crèche...) pour accueillir de nouveaux habitants dans de meilleures conditions.** » - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n°75/2025 relatif à l'autorisation générale de statuer sur l'acquisition d'immeubles et de droits réels immobiliers selon la LPPPL*

En matière de logement d'utilité publique, le Préavis municipal n°58/2024 relatif à « une demande de crédit d'investissement pour le développement d'une politique de l'habitat et la mise à jour de l' « Objectif logement » » a permis de définir une vision à long terme. Cette vision sera présentée au Conseil communal avec la politique de l'habitat et du logement dans le Préavis municipal n°95/2026, lors de la séance du 7 mai 2026.

S'agissant de l'harmonisation esthétique des constructions, la Commission consultative d'urbanisme - composée d'architectes et d'urbanistes externes - est déjà en place. Elle est prévue par l'article 3 du Règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions et est nommée à chaque législature. Dans le cadre du futur Plan d'affectation communal, les compétences de cette commission seront encore élargies, notamment en matière de mobilité et de paysage. De plus, de nouveaux articles sur l'esthétique et l'intégration des bâtiments sont prévus dans le nouveau PACom.

Enfin, les préoccupations liées aux infrastructures (mobilité, équipements publics, accueil de la petite enfance, etc.) sont intégrées dans les démarches globales de planification actuellement menées. Ces aspects sont analysés et développés en étroite coordination avec plusieurs services de l'Administration communale.

- 3. « Dans l'attente de la création de la nouvelle Commission permanente, la COFIN demande à la Municipalité d'être particulièrement attentive à la rentabilité avérée des objets achetés. La COFIN encourage également la Municipalité à une démarche proactive pour l'achat de bien-fonds qui pourraient être intéressants dans le cadre du développement global de notre cité, en passant par la voie « normale » du préavis » - Vœu de la Commission des finances (rapport de majorité) – (rapport de minorité : pas de vœux) chargée d'étudier le Préavis municipal n°75/2025 relatif à l'autorisation générale de statuer sur l'acquisition d'immeubles et de droits réels immobiliers selon la LPPPL**

La Municipalité prête une attention particulière à la rentabilité des objets acquis, ainsi que d'autres critères stratégiques, urbanistiques, etc. Elle privilégie la voie classique du préavis, lorsque cela est possible, pour acquérir des biens lorsqu'il y aurait une intention stratégique ou lorsqu'une opportunité se présenterait.

- 4. « La Commission technique souhaiterait modifier le postulat en demandant à la Municipalité de faire une analyse des possibilités complémentaires qu'elle pourrait offrir, par exemple :**

- **adaptation (diminution) des tarifs de garde (crèche, maman de jour) ;**
- **augmentation du taux de subventionnement de la Commune aux crèches et autres alternatives de garde ;**
- **aide ponctuelle sur demande ;**
- **aide générale annuelle ;**
- **aide aux transports pour les plus grands ;**
- **aide aux repas à la cantine ;**
- ...

La Commission souhaite également que la Municipalité adresse dans sa réponse un exposé complet des mesures de soutien aux familles déjà existantes. » - Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le postulat S. Bertherin et crts intitulé Garde d'enfants : versement d'une aide individuelle directe pour alléger le budget des familles

La Municipalité prend en compte ce vœu de la Commission technique et intégrera dans sa réponse au postulat les éléments complémentaires demandés.

- 5. « Afin de garantir la lisibilité, la cohérence et l'adhésion au dispositif retenu, la Commission technique émet les recommandations suivantes » - Vœux de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n°76/2025 relatif à l'accord de densification de la présence policière sur le territoire communal avec la Police cantonale**

- « élaborer une convention claire définissant les modalités de mise en œuvre du service des îlotiers et leur articulation avec les services communaux existants (ASP, TSP, écoles, police du commerce, etc.) » ;

La mise en œuvre du dispositif des îlotiers s'inscrit dans le cadre de la convention existante conclue avec l'État de Vaud, qui régit déjà le partenariat institutionnel. La coordination avec les services communaux (ASP, TSP, écoles, etc.) est assurée de manière structurée via le Bureau opérationnel et des séances dédiées, garantissant une articulation claire et efficace entre les différents acteurs.

- « prévoir une version synthétique et communicable de cette convention à destination de la population » ;

La publication Gland Cité présentera les actions menées par les îlotiers ainsi que leur champ d'intervention au cœur de la Ville de Gland. Il convient de souligner que leur présence accrue contribuera à une meilleure identification et remontée des situations, ce qui pourra se traduire par une augmentation du nombre de cas recensés. Cet indicateur devra être interprété comme le signe d'un dispositif efficace et opérationnel.

- « mettre en place une communication régulière sur l'avancement du projet et ses résultats, en particulier lors de son lancement, puis au minimum une fois par an » ;

Un rapport annuel sera établi, consolidant les données issues de la gendarmerie cantonale et de la Ville. Ce document permettra d'assurer un suivi structuré et transparent de l'évolution du dispositif.

- « envisager, dès la mise en place du dispositif des îlotiers, un travail d'analyse de terrain permettant d'identifier les besoins en vidéoprotection, en s'appuyant sur leur connaissance des zones sensibles afin de cibler d'éventuels emplacements et objectifs pertinents » ;

La question de la vidéoprotection fait déjà partie des réflexions en cours. Une analyse de terrain sera menée à l'issue de la première phase de mise en œuvre, en s'appuyant sur l'expérience et la connaissance des îlotiers afin d'identifier les zones sensibles et les besoins éventuels.

- « assurer la publication d'un rapport annuel public, dérivé de celui transmis par la gendarmerie cantonale et inclure des indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de mesurer l'efficacité du dispositif, la perception publique annuelle des résultats du dispositif à la population glandoise » ;

Le rapport annuel suivra une structure clairement définie, conforme à celle des rapports institutionnels de la gendarmerie.

À ce stade, nous pouvons déjà souligner que les premiers retours qualitatifs — en particulier ceux de la population et des commerçants — sont très positifs. Ils seront enrichis par une analyse plus approfondie à l'issue du premier semestre d'activité.

- « prévoir, le cas échéant, l'évolution du dispositif en fonction des résultats constatés et du retour d'expérience des acteurs de terrain ».

Une évaluation globale sera conduite après la période estivale, en tenant compte des retours des acteurs de terrain et des enseignements tirés des différentes manifestations. Cette analyse permettra d'envisager, si nécessaire, des ajustements et l'évolution du dispositif.

6. « La Commission des finances engage Municipalité à négocier au mieux à la baisse le montant complet maximum de CHF 764'400.- pour 3 gendarmes-îlotiers en fonction des équipements pris en charge par la Commune elle-même et forme le vœu que la Municipalité délivre une information régulière et détaillée sur l'avancement de la conclusion de l'accord et sur son contenu lors des prochaines séances du Conseil communal. » - Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le Préavis municipal n°76/2025 relatif à l'accord de densification de la présence policière sur le territoire communal avec la Police cantonale

Dans le cadre de l'accord visant à renforcer la présence policière sur le territoire communal de Gland, deux réductions sont appliquées au montant initial de CHF 764'400.-.

La Police cantonale accorde une remise de 20 %, à laquelle s'ajoute une réduction supplémentaire de 10 % octroyée par le Conseil d'État.

Ainsi, le coût final à la charge de la Commune de Gland s'élève à CHF 550'433.-, conformément à l'art. 6 relatif au financement des prestations complémentaires.

Le modèle de calcul du prix est par conséquent le suivant (exemple*) :

Prestations complémentaires en faveur de la Commune de Gland 2026						
Nombre d'ETP	Coût complet du gendarme 2024	Coût total	Coût après réduction "Activité hors prestations complémentaires" 20%	Coût après réduction usage et entretien locaux 10%	Réduction abaissement longue durée	Coût final
3	234'800	704'400	563'520	507'168	0	507'168

* en 2025 (n), la Police cantonale indiquera à la Commune de Gland qu'elle doit prévoir un montant de CHF 550'433 dans son budget 2026 (n+1). Ce montant se base sur le coût du policier 2024 (n-1).

7. « La Commission technique souhaite que la Municipalité privilégie travailler avec des entreprises glandoises et continue à décarboner le réseau ThermorésÔ SA. » - Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n°77/2025 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le raccordement du bâtiment communal à ThermorésÔ SA

Dans l'ensemble de ses activités, la Municipalité privilégie les entreprises glandoises lorsque cela est possible. Par exemple et en lien avec la transition énergétique, lors des accompagnements à la rénovation et aux énergies renouvelables, les entreprises glandoises dotées d'un label pertinent pour leurs activités ont été privilégiées.

La Municipalité participe activement à la décarbonation du réseau de CAD. Elle a notamment intégré une sous-station alimentée aux pellets, en 2021, dans le Collège de Grand-Champ, qui bénéficie au bâtiment, mais également au reste du réseau. Elle a mis à disposition un emplacement sur son site de Montoly pour accueillir une chaudière temporaire, alimentant un quartier en attente de raccordement au réseau de CAD. Très prochainement, les rejets de chaleur de la nouvelle STEP, en phase de réalisation, seront récupérés par ThermorésÔ SA. De plus, les services communaux sont représentés lors des séances de coordination pour la récupération des rejets de chaleur du projet de data center. Une convention a déjà été signée entre ThermorésÔ SA et le propriétaire du data center, permettant la valorisation gratuite de ces rejets. Finalement, la Municipalité intègre également la réflexion autour du CAD dans ses projets, par exemple le développement de la parcelle n°563, et l'éventualité d'accueillir une sous-station et ainsi de participer au développement du réseau au Sud de la Ville.

8. La Commission des finances demande que la Municipalité exige de ThermorésÔ SA de s'engager sur les points suivants » : - *Vœux de la Commission des finances chargée d'étudier le Préavis municipal n°77/2025 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le raccordement du bâtiment communal à ThermorésÔ SA*

- « Les prix pratiqués par ThermorésÔ SA pourront évoluer en cas de succès commercial supérieur aux prévisions : plus le nombre de clients sera élevé, plus les coûts généraux par client de ThermorésÔ pourront diminuer - bien qu'une partie des coûts soient fixes. Les prix actuels sont adaptés aux coûts de fonctionnement du réseau et aux investissements actuels ».

La politique tarifaire de ThermorésÔ SA s'inscrit dans une logique de stabilité, de transparence et d'équité entre les usagers. Les éventuelles adaptations tarifaires relèvent des décisions du Conseil d'administration, au sein duquel la Municipalité est représentée, garantissant ainsi une gouvernance équilibrée et un alignement avec les intérêts publics.

ThermorésÔ SA applique une politique tarifaire fondée sur la mutualisation des coûts à l'échelle du réseau et sur un principe d'équité entre l'ensemble des clients, indépendamment de leur date de raccordement. Les tarifs sont définis sur la base des coûts globaux du système (investissements et exploitation) et non en fonction d'une logique de « premiers » ou de « derniers » raccordés. Ainsi, aucun groupe de clients ne supporte de manière disproportionnée une part spécifique des coûts liés au développement du réseau.

Les forfaits de puissance sont calculés de manière uniforme pour l'ensemble des clients, tandis que le prix de l'énergie (kWh) repose sur un mécanisme d'indexation transparent, lié à l'IPC et aux coûts des énergies de production.

Actuellement, le prix de référence est de 12 cts/kWh, indexé, pour atteindre 12.26 cts/kWh dans les conditions actuelles (mix incluant bois, pellets et gaz).

À mesure que le réseau se développe, l'augmentation du nombre de clients permet effectivement une meilleure mutualisation des coûts fixes. Par ailleurs, l'intégration progressive de nouvelles sources d'énergie locales et renouvelables, notamment la récupération de chaleur de la STEP et des data center, constitue un levier structurel de réduction des coûts de production.

La trajectoire visée est clairement orientée vers une stabilisation, voire une diminution du prix de l'énergie indexé à moyen et long terme.

- « La possibilité d'une adaptation du forfait de puissance lors d'une rénovation énergétique du bâtiment avec un ajustement financier proportionnellement raisonnable du forfait annuel puissance - réadaptations de la Clause 12 b) du contrat de raccordement ».

ThermorésÔ SA prévoit déjà des mécanismes permettant d'adapter la puissance contractuelle en cas de rénovation énergétique du bâtiment, dans une logique pragmatique et basée sur des données réelles.

Plusieurs cas de figure existent :

- Lors de la signature du contrat, et indépendamment d'éventuels travaux de rénovation du bâtiment, le client a la possibilité de demander une réduction de sa puissance contractuelle au plus tôt 10 ans après la signature. La responsabilité de la puissance souscrite incombe au client : c'est à lui de définir la puissance adaptée à ses besoins. Toutefois, en cas de sous-estimation, un avenant devra être établi afin de réviser à la fois la puissance contractuelle et le forfait de raccordement.

Une telle modification peut entraîner des adaptations techniques, notamment le remplacement de la sous-station (SST) et des conduites extérieures. C'est pourquoi la définition correcte de la puissance dès la signature du contrat est un élément essentiel.

- Si le client, avant signature du contrat, nous indique son projet de rénovation, il est possible d'intégrer une clause de réduction de puissance si un CECB a été réalisé et/ou si la date d'achèvement des travaux connue, cette clause indique qu'après rénovation, une période d'observation d'environ une année est appliquée afin d'analyser les consommations réelles post-travaux. Sur cette base, une réévaluation objective de la puissance est proposée, alignée avec les besoins effectifs du bâtiment.
- Cas particuliers : un rachat partiel d'une installation existante (ex. chaudière gaz récente) peut être envisagé, selon les contraintes techniques et économiques du projet, sans constituer une règle systématique. Ce n'est donc pas un levier communiqué aux clients systématiquement.

Dans tous les cas, les principes d'équité sont maintenus : les conditions tarifaires restent homogènes entre les clients, reposant sur des bases objectives (puissance et consommation).

Par ailleurs, pour répondre à certaines contraintes spécifiques, notamment budgétaires ou liées à l'impact sur les charges locatives, ThermorésÔ SA peut proposer un aménagement financier du modèle contractuel, consistant à augmenter le forfait de raccordement et réduire temporairement le forfait de puissance sur une période définie (généralement sur la durée du contrat). Ce mécanisme est conçu de manière neutre sur la durée du contrat et sur le cycle de vie du réseau, permettant ainsi de lisser l'effort financier initial sans compromettre l'équilibre économique global.

- « Le forfait puissance couvre tous les frais d'exploitation, d'entretien, de rénovation et d'extension du réseau CAD de ThermorésÔ sans augmentation exceptionnelle des tarifs en cas de charges imprévisibles ».

Le forfait de puissance a effectivement pour vocation de couvrir l'ensemble des coûts liés à l'exploitation, à la maintenance, au renouvellement et au développement du réseau (y compris les centrales de production).

Toutefois, il correspond avant tout à la mise à disposition d'une puissance garantie au client, indépendamment de sa consommation effective. C'est donc cette disponibilité et cette sécurité d'approvisionnement qui sont valorisées dans ce forfait.

Dans ce cadre, ThermorésÔ SA s'engage à assurer une gestion maîtrisée et anticipée des coûts. Aucune augmentation exceptionnelle ne sera appliquée en cas d'imprévu, ceux-ci étant intégrés dans la planification financière globale du réseau.

- « ThermorésÔ SA continue à moderniser ses installations des centrales de chauffage pour atteindre graduellement la neutralité carbone pour 2050 en explorant les différentes sources de chaleur et/ou de récupération/recyclage des émissions industrielles de la région. »

ThermorésÔ s'inscrit pleinement dans les objectifs de transition énergétique et vise une neutralité carbone à l'horizon 2050, en cohérence avec les orientations fédérales et cantonales.

À plus court terme, l'objectif est d'atteindre environ 95 % d'énergie renouvelable d'ici 2039. Cette trajectoire repose sur l'intégration progressive de nouvelles sources d'énergie locales et durables, en particulier la récupération de chaleur fatale.

À ce titre, deux projets structurants sont en cours :

- La STEP, actuellement en phase de réalisation, pour laquelle une convention est déjà établie ;
- Le projet de data center, pour lequel une lettre d'intention (LOI) a récemment été signée, définissant les engagements des parties prenantes.

Ces projets, suivis et encadrés en lien avec les autorités cantonales, constituent des leviers concrets pour accélérer la décarbonation du réseau et renforcer son ancrage territorial.

Il convient toutefois de préciser qu'un réseau de chauffage à distance nécessite, pour des raisons de sécurité d'approvisionnement et de continuité de service, le maintien d'une part résiduelle d'énergie fossile. Celle-ci est utilisée de manière ponctuelle en cas de pics de demande, lors des opérations de maintenance (ex. ramonage chaudières), ou en situation de secours.

9. **« La Commission technique demande à la Municipalité de partager le diagnostic dès qu'il aura été réalisé. »** - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n°79/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour l'élaboration d'une stratégie de végétalisation et d'arborisation*

« La Commission des finances dans son ensemble soutient ce préavis, avec l'espoir que les conclusions de l'étude soient effectivement suivies d'actions concrètes, et en particulier qu'elles soient intégrées de manière cohérente dans le Règlement des constructions ainsi que dans les autres règlements à venir » - *Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le Préavis municipal n°79/2025 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour l'élaboration d'une stratégie de végétalisation et d'arborisation*

Le diagnostic relatif à la stratégie de végétalisation et d'arborisation a été achevé et est en cours de finalisation rédactionnelle. Il sera transmis au Conseil communal dès sa validation par la Municipalité, conformément au souhait de la Commission technique.

La Municipalité entend par ailleurs donner une suite concrète à cette démarche. Les conclusions de l'étude ont vocation à être intégrées de manière cohérente dans les instruments réglementaires pertinents, notamment le Règlement des constructions, en réponse aux attentes exprimées par la Commission des finances.

10. **« La Commission technique demande une introduction d'une limitation de vitesse à 50km/h sur le Chemin du Stand et une mise en place d'un tracé visuel ou d'une bande cyclable pour les cyclistes sur le Chemin du Stand. »** - *Vœux de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n°80/2025 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour la requalification du Chemin du Stand, la réfection des réseaux dans le quartier « En Plannaz » et pour l'extension du réseau d'eau potable dans le secteur « est » de la Ville*

Les limitations de vitesse sur le Chemin du Stand relèvent de la compétence du Canton. La Municipalité reste attentive aux préoccupations exprimées par la Commission technique, notamment en matière de sécurité des usagers.

11. **« La Commission des finances enjoint la Municipalité de favoriser une programmation plus attractive et en meilleure adéquation aux attentes du public actuel et potentiel au Théâtre de Grand- Champ, dans le but d'en augmenter les recettes et de favoriser son rayonnement. »** - *Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le Préavis 81/2025 relatif aux comptes de l'exercice 2024*

La ligne de programmation développée ces dernières années a visé l'ouverture et l'accessibilité à tous (âges, moyens financiers, contenus et formes artistiques). C'est ainsi que les programmes destinés aux familles, seniors, qu'ils soient offerts ou à bas prix (Afterworks ou programme il était une fois le violon pour les plus jeunes, ciné-seniors avec Pro Senectute ou encore les nombreuses collaborations avec les établissements scolaires) n'apportent pas ou peu de recettes, mais profitent à un très large public, toujours plus varié et nombreux. Ils favorisent une accessibilité maximale. Financièrement, les prix ont été maintenus ces dernières années dans une ligne moyenne basse, et inférieure à ceux pratiqués précédemment, pour convenir à toutes les bourses, y compris les plus démunis (ex : partenaire de la carte culture Caritas).

Selon les opportunités, des spectacles de plus grande envergure sont proposés (spectacle Sorcière-le musical, par ex), comme lors de la saison 25-26, drainant un public complémentaire.

Concernant le rayonnement du Théâtre de Grand-Champ, il est à noter qu'actuellement environ 50 % des spectateurs viennent de Gland ; pour le reste, aux 2/3 du district et le dernier tiers au-delà de la région, et largement réparti en suisse romande. Sur un total de 9'000 à 10'000 spectateurs. Le public s'est étoffé, en provenance, en quantité, en origines culturelles et en centres d'intérêt.

12. **« La Commission technique demande à la Municipalité de privilégier l'aménagement d'un espace couvert pouvant être utilisé par diverses activités, notamment le marché avec si possible pour atténuer l'effet de la chaleur et améliorer la vue depuis les étages supérieurs des bâtiments prévoir de le végétaliser. La Commission demande également de réétudier les arrêts de bus sur le Chemin de la Chavanne pour permettre un meilleur croisement des véhicules. »** - *Vœux de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n°82/2025 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour les études de finalisation du Plan d'affectation Gare Sud, incluant la démarche participative et l'analyse de la structure juridique du projet*

Le Préavis municipal n°82/2025, adopté par le Conseil communal du 28 août 2025, a fait l'objet d'un référendum dont la votation aura lieu le 14 juin 2026.

Dans l'intervalle, les études ont été suspendues. Les vœux de la Commission seront traités en fonction du résultat de cette votation populaire. À relever également que la question de l'aménagement d'un espace couvert sera traitée en coordination avec le postulat Nicolet et Consorts du 6 novembre 2025 intitulé « Étude de faisabilité d'un marché couvert polyvalent à Gland ».

13. « La Commission technique souhaite que la Municipalité implique tous les usagers des infrastructures, lors de ces études, évidemment les écoles et les sociétés locales, mais aussi les UAPE, afin de satisfaire aux besoins de tous. » - Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n°87/2025 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour les études d'aménagement de la zone sportive des Perrerets

Au début du projet, une démarche de recensement des besoins a été menée auprès de l'ensemble des usagers des infrastructures des Perrerets, incluant les clubs sportifs, les associations, les écoles ainsi que les UAPE.

Les clubs sportifs consultés comprenaient notamment : Les Alevins, le basketball, le futsal, l'unihockey, la capoeira, le Vo Vietnam, le tennis de table, Homnisport, la gymnastique, le rock, le sabre coréen, le badminton, le taekwondo ainsi que La Foulée Glandoise.

Les retours obtenus ont été consolidés puis transmis au bureau d'étude, afin d'analyser les différentes possibilités d'intégration de ces besoins dans le cadre des études d'aménagement.

Cette approche vise à garantir une prise en compte équilibrée des attentes de tous les utilisateurs concernés.

« La Commission des finances souhaite :

- **La maîtrise des coûts : veiller à contenir les dépenses afin de tendre vers le bas de la D36 soit environ CHF 3 Mios pour les aménagements extérieurs.**
- **Une recherche de financements : déposer une demande de participation financière auprès du DISREN ainsi que du Fonds du sport vaudois.**
- **La prise en compte des habitants : demander à l'ingénieur en mobilité d'intégrer, dans le cadre de son étude, les problématiques rencontrées par les habitants des quartiers avoisinants, notamment en lien avec la mobilité. » - Vœux de la Commission des finances chargée d'étudier le Préavis municipal n°87/2025 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour les études d'aménagement de la zone sportive des Perrerets**

La Municipalité veillera à une maîtrise rigoureuse des coûts tout au long du projet. À ce stade, la fourchette budgétaire présentée à la Commission des finances (D36, soit environ CHF 3 millions pour les aménagements extérieurs) constitue une estimation. Le coût final dépendra toutefois directement des résultats des études en cours, qui permettront d'affiner le projet et ses implications financières.

Par ailleurs, dès la validation du projet, des démarches seront entreprises afin de solliciter des soutiens financiers auprès des organismes compétents, notamment le DISREN, le Fonds du sport vaudois ainsi que le Canton.

En ce qui concerne la prise en compte des habitants, les problématiques de mobilité liées aux quartiers avoisinants seront intégrées dans le cadre de l'étude menée par l'ingénieur en mobilité, afin de proposer des solutions adaptées et équilibrées pour l'ensemble des usagers et riverains.

14. « La Commission technique encourage la Municipalité à continuer dans cette approche de transparence, de vision à long terme, de durabilité, d'achat raisonné et de formation continue pour maintenir les compétences du personnel de l'Administration au plus haut niveau. » - Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n°88/2025 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition de matériels et logiciels informatiques

La Municipalité remercie la Commission technique pour ce vœu et relève que les principes évoqués — transparence, vision à long terme, durabilité, achats responsables et formation continue — sont appliqués depuis plusieurs années. Elle confirme sa volonté de poursuivre, consolider et promouvoir ces pratiques.

15. « La Commission technique souhaite que la Municipalité, en collaboration avec le FC Gland, élabore un plan visant à créer une section féminine au sein du club. Ce plan devra être présenté dans un délai de 12 mois suivant la mise en service des terrains rénovés et inclure les besoins en joueuses, en encadrement et en organisation sportive. La Commission exprime le vœu que le développement du football féminin soit reconnu comme un objectif prioritaire de la politique sportive communale. »
- Vœux de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n°89/2025 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour la réfection des terrains synthétiques de football C et D du Centre sportif d'En Bord.

Le FC Gland dispose déjà d'une structure dédiée au football féminin, avec actuellement deux équipes actives :

- Une équipe FF14, qui s'entraîne les mardis et jeudis sur les terrains C et D ;
- Une équipe FF17, qui s'entraîne les mercredis et vendredis sur le terrain C.

Les matchs de ces équipes se déroulent principalement le samedi.

La présence et l'activité régulière de ces équipes témoignent de l'engagement du club en faveur du développement du football féminin. La Municipalité, en collaboration avec le FC Gland, reste attentive à l'évolution de cette pratique et soutiendra toute démarche visant à renforcer et structurer davantage cette filière, en fonction des besoins identifiés en joueuses, encadrement et organisation.

CONCLUSIONS

Nous espérons avoir permis aux membres du Conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'Exécutif et à l'Administration communale.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

vu - le rapport de gestion de la Municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2025 ;
ouï - le rapport de la Commission de gestion ;
ouï - le rapport de la Commission des finances ;
considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. - de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2025 ;
2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :



C. Girod



Le Secrétaire :



L. Nizzola

LISTE DES ANNEXES *

PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVÉ

- SOCIÉTÉ ANONYME POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE LA CÔTE (SADEC)
- SOCIÉTÉ ANONYME POUR LE POMPAGE ET L'ADDUCTION D'EAU DU LAC POUR LA RÉGION NYONNAISE (SAPAN)
- SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA CÔTE (SEIC)
- THERMORÉSÔ SA
- FONDATION DE LA CÔTE POUR L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE ET LA PRÉVENTION (AVASAD)

ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES

- RÉGION DE NYON
- RÉSEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES (RAT)
- SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS DE GLAND-SERINE (SDIS)
- ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE (ORPC)
- ORGANISATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON (ARAS)
- ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA CÔTE (APEC)
- ASSOCIATION DU GROUPEMENT FORESTIER DE LA SERINE (AGFORS)
- CLINIQUE DENTAIRE